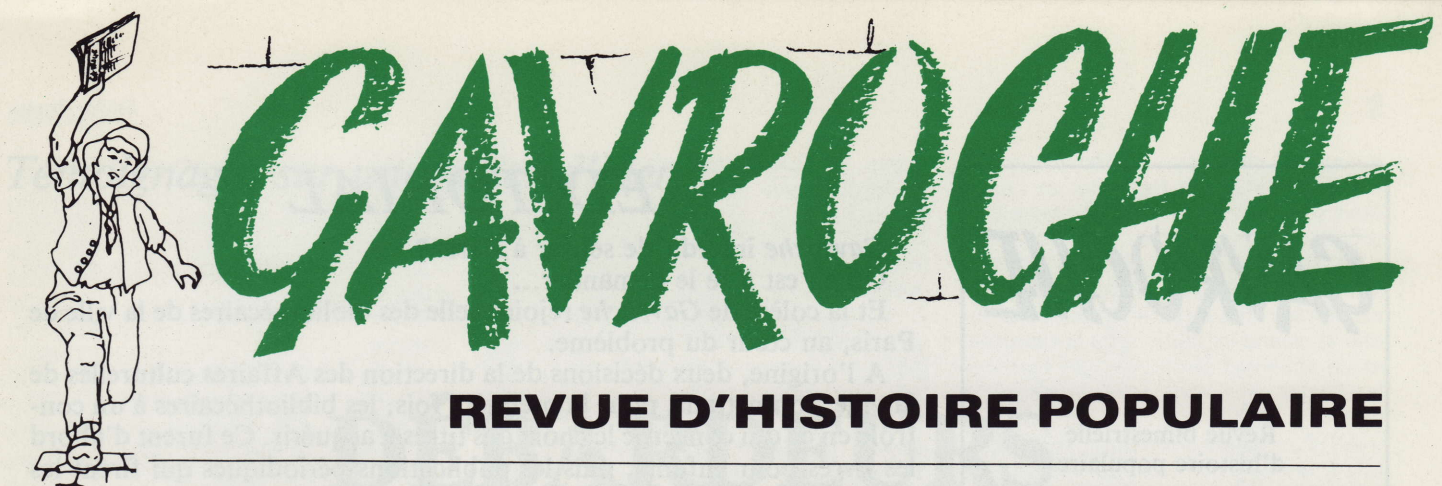


GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 25 F — BIMESTRIEL N° 31 — JANVIER-FEVRIER 1987

DANS CE NUMERO

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 31

janvier-février 1987

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER

Directeur de la publication :
Georges POTVIN

Directeur de rédaction :
Pierrette COUDRAY

Avec la collaboration
pour ce numéro de
Pierre Chaillou
Georges Potvin
Michel Guironnet
M. Perrais
Pierrette Coudray
Charles Jacquier
Georges Pelletier

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02.42-9705

Imprimé en France

Composition :
Scoop Presse Normande
à Evreux

Impression :
27 Offset-Gravigny

ILLUSTRATION DE COUVERTURE
"Descente dans les ateliers de la Liberté de la presse". Lithographie de Grandville et Despéret.

DERNIERE PAGE :
Chanson patriotique parue dans les Affiches patriotiques du district de Vienne le 20 Nivose An II (voir article sur J.-F. Albert).

EDITORIAL

Gavroche interdit de séjour à Paris ?

On en est à se le demander...

Et la colère de *Gavroche* rejoint celle des bibliothécaires de la ville de Paris, au cœur du problème.

A l'origine, deux décisions de la direction des Affaires culturelles de la ville, soumettant, pour la première fois, les bibliothécaires à un contrôle en ce qui concerne le choix des titres à acquérir. Ce furent d'abord les livres pour enfants, puis les publications périodiques qui firent les frais de cette innovation. Jusqu'à présent, les conservateurs des 55 bibliothèques que compte la ville de Paris faisaient eux-mêmes leur choix, en fonction des suggestions des lecteurs, des statistiques de prêts, des critiques de la presse et des analyses des comités de lecture.

En juillet dernier, la direction des Affaires culturelles a institué une commission "mixte", sous la houlette de Mme de Panafieu, député RPR de Paris et adjoint au maire chargé des affaires culturelles ; commission chargée de superviser les achats de livres pour enfants. "*Seuls trois ou quatre titres ont posé problème : mais les bibliothécaires ont reçu, à leur grand étonnement, une liste des ouvrages avec les mentions : "recommandé", "utile", "soulevant des réserves" et "déconseillé". Les professionnels y ont vu une remise en question de leur compétence et de leur honnêteté intellectuelle. Certains parlent même de "menace de censure"."* (1).

Mais voici qui concerne plus directement *Gavroche* : pour la première fois également, les propositions d'abonnement à des périodiques sont revenues avec des modifications. Plusieurs bibliothécaires affirment qu'ils ont été mis en demeure d'avoir à renoncer à un quotidien "de gauche"... Motif : rééquilibrage des titres proposés.

Et vingt titres de revues ont été "soumis à restriction". Parmi eux, *Gavroche...* En bonne compagnie, avec *l'Ane,* revue freudienne, le *Bulletin des bibliothécaires, l'Impatient,* magazine des médecines douces, *Ami coop,* publication pour la jeunesse éditée par la Ligue de l'enseignement, ou même le bulletin *d'Amnesty international !* En contrepartie, on encourage l'abonnement à *l'Equipe* (au titre de la culture... physique, sans doute).

L'adjointe aux affaires culturelles a défendu ces contestables (et contestées) innovations, en déclarant : "*Il y a du changement dans les bibliothèques, c'est normal. Leur nombre a augmenté. Leur budget de fonctionnement dépasse cette année 40 millions de francs* (il est resté inchangé cette année). *Leur fréquentation a doublé en dix ans. Cette réussite impose une évolution.*" Les "suggestions" concernant les abonnements aux périodiques s'expliquent selon elle par deux motifs.

(suite p. 32)

Témoignages sur un métier d'hier

DÉBARDEURS

Les *Cahiers d'histoire senonchoise,* animés par M. Pierre Chaillou, poursuivent leur série d'interviews enregistrées de gens qui ont naguère exercé des professions disparues — ou si transformées que ce ne sont plus vraiment les mêmes.

Dans leur numéro 8 (octobre 1986), paraît un article consacré aux débardeurs. Dans la belle forêt du Perche, hommes et chevaux sortaient le bois (billes, grumes, pilots, stères) des coupes et l'emmenaient à la gare sur de lourds triqueballes. C'est cette profession que la mécanisation a tout à fait modifiée que nous évoquons à notre tour, avec l'autorisation des *Cahiers d'histoire senonchoise.*

LES INTERVIEWÉS

Texte établi par Paulette et Pierre Chaillou d'après les souvenirs de :

- **Mme Ginette Thibault ;**
- **M. Roger Pilfert, débardeurs ;**
- **la famille Cirode, débardeurs et marchands de bois.**

enregistrés en 1985 pour l'exposition de la Saint-Cyr sur les métiers de la forêt, par l'Association culturelle de Senonches et le groupe Arts et Traditions populaires du foyer rural de Digny.

Mme Ginette Thibault — Le débardage, avec des chevaux, j'ai commencé j'avais 10 ans. Je sortais les voitures avec 2 chevaux. C'était M. Bacchieri qui faisait des traverses pour les chemins de fer, à la vente des Fonds. Il me les chargeait sur la voiture ; moi, je les sortais et il me les déchargeait sur le bord de la route. C'était moi qui faisait la navette.

M. Roger Pilfert. — Moi aussi, il y a longtemps le commencement... J'ai commencé en 1926, définitivement. Mais la première fois que j'ai chargé une grume, c'était en 1922 avec mon père, au Rond des Ruelles. J'avais 9 ans.

Question — *Vous commenciez si jeunes à travailler ?*

Mme Th. — A 10 ans, c'était pendant les vacances, pour aider mon père. J'ai toujours travaillé en famille, à la maison. C'était l'habitude que les enfants aident les parents. Mais c'est en sortant de l'école, à 14 ans, que j'ai décidé d'en faire mon métier. On avait des ouvriers, mais ça ne s'entendait pas. Alors, c'est moi qui ai pris la relève, et puis ça a continué...

Q. — *Et tout cela en pleine forêt ?*

Mme Th. — Ah, bien sûr ! Dans les coupes, là où les bûcherons abattaient les arbres, ils faisaient des traverses, des bois de mine, du bois de chauffage, des fagots et puis les grumes... Tout cela, il fallait le sortir jusqu'à la route, c'était ça notre travail. A 16 ans, je chargeais toute seule ma voiture, mais les traverses, c'est mon père qui les portait à l'épaule pour me les approcher. Après, on les emmenait à la gare pour les mettre sur wagons... Il y avait aussi les grumes...

M. P. Les grumes, il fallait d'abord les sortir. Pour ça, on avait le diable.

Q. — *Le diable ?*

M. P. — Le diable, ça s'appelait aussi un triqueballe, mais, nous on disait ''un diable''. C'était juste un essieu et deux roues avec une flèche emmanchée dans le mouton (une pièce de bois qui était sur l'essieu). Des diables, il y en avait avec un essieu droit. Mais, pour les grosses pièces, on avait des diables avec un demi-cercle pour faire la place du tronc. On amenait le diable au-dessus du tronc. On levait la flèche (il y avait un gâton pour l'empêcher de basculer tout à fait). On mettait une chaîne qui tenait à la flèche, qui passait par-dessus le mouton, puis sous l'arbre. Et

bois de Verneuil — Les Coupes.



quand on tirait sur la flèche pour la rabattre, ça faisait balancier et l'arbre était toujours sous le diable, mais il ne touchait plus par terre.

M. Daniel Cirode — Il fallait attacher la chaîne aussi court que possible. On attelait les chevaux sur le haut de la flèche et quand ils tiraient, ça la rabattait, et ça soulevait la charge. On ligaturait la flèche à l'arbre avec une autre chaîne.

M. P.— Sous l'essieu, l'arbre était pris à peu près par le milieu. Mais quand il était trop gros, il fallait tricher pour l'équilibre, parce qu'il ne devait traîner que le moins possible.

Q.— *Vous parlez de chaînes. Vous ne vous serviez pas de cordes ?*

M. C.— Les forestiers ne travaillaient qu'avec des chaînes. Une chaîne, ça se règle plus facilement.
Il y a toujours un crochet au bout, et on le met dans l'anneau qu'on veut. Il y avait des systèmes de maillage, des fausses mailles, des trucs comme ça... C'était plus commode. Aussi les chaînes n'étaient pas toutes de la même force. La plus grosse, c'était sûrement celle du diable, pour soulever les grumes.

M. Cirode — Et pour charger les grumes sur les voitures, on les montait à la chèvre.

M. P.— Une chèvre, c'est un appareil de levage, comme ça existe encore pour les charpentiers (mais eux, ils prennent des cordages). Un grand triangle de bois avec une poulie dans le haut et une troisième pièce de bois, qu'on appelait le *biqueton,* qui faisait en somme la 3e patte du trépied. On amenait les grumes là-dessous. On mettait en haut une, ou deux, ou trois poulies suivant la charge qu'on avait à enlever et le reste se faisait à la main.

Q.— *Il y avait un treuil ?*

M. P.— On avait un treuil, mais pas avec une manivelle et un cliquet, non, avec des trous pour enfiler les *gâtons.* Les gâtons, c'étaient des bouts de bois de deux mètres, deux mètres cinquante de long. Nos gâtons de chèvre, ils étaient en chêne, et c'était précieux, hein ! Il n'aurait pas fallu que mon père nous voie prendre les gâtons de chêne ailleurs qu'à la chèvre. Ah non ! Evidemment, dans le temps, on travaillait sans gants ; alors, les mains nues, on n'avait pas intérêt à ce qu'il y ait des éclisses dans les gâtons !...

Mme Th.— Chez nous, ils étaient en charme.

M. C.— Les gâtons ! Pour avoir de bons gâtons, il fallait prendre de jeunes arbres... Je me souviens toujours de mon père... C'était en forêt, le midi, après avoir fait manger les chevaux à la musette, il décidait d'aller chercher un gâton (ça finissait toujours par casser : ça avait tellement d'efforts à subir). Donc, on partait, avec la hache sur le dos. Le problème, c'est qu'on n'a pas le droit de couper des jeunes arbres (je crois bien même que mon père, il avait eu un procès déjà pour ça). Alors, on prenait beaucoup de précautions. On avait fait un grand tour pour voir s'il n'y avait personne dans les environs. Ensuite, on a abattu vraiment à ras de terre, on a remis de la feuille sur la souche, et, les branches vertes, on les a dispersées au loin, pour ne pas que ça se voie... C'était interdit partout... Mais tout le monde coupait des gâtons. On n'allait tout de même pas acheter un morceau de bois, non ?...

Q.— *Alors, comment ça fonctionnait ?*

M. C.— On se mettait à deux. Chacun son tour, on enfilait le bout de son gâton dans un trou du treuil, on l'abaissait, le copain mettait son gâton, l'abaissait, et ainsi de suite...

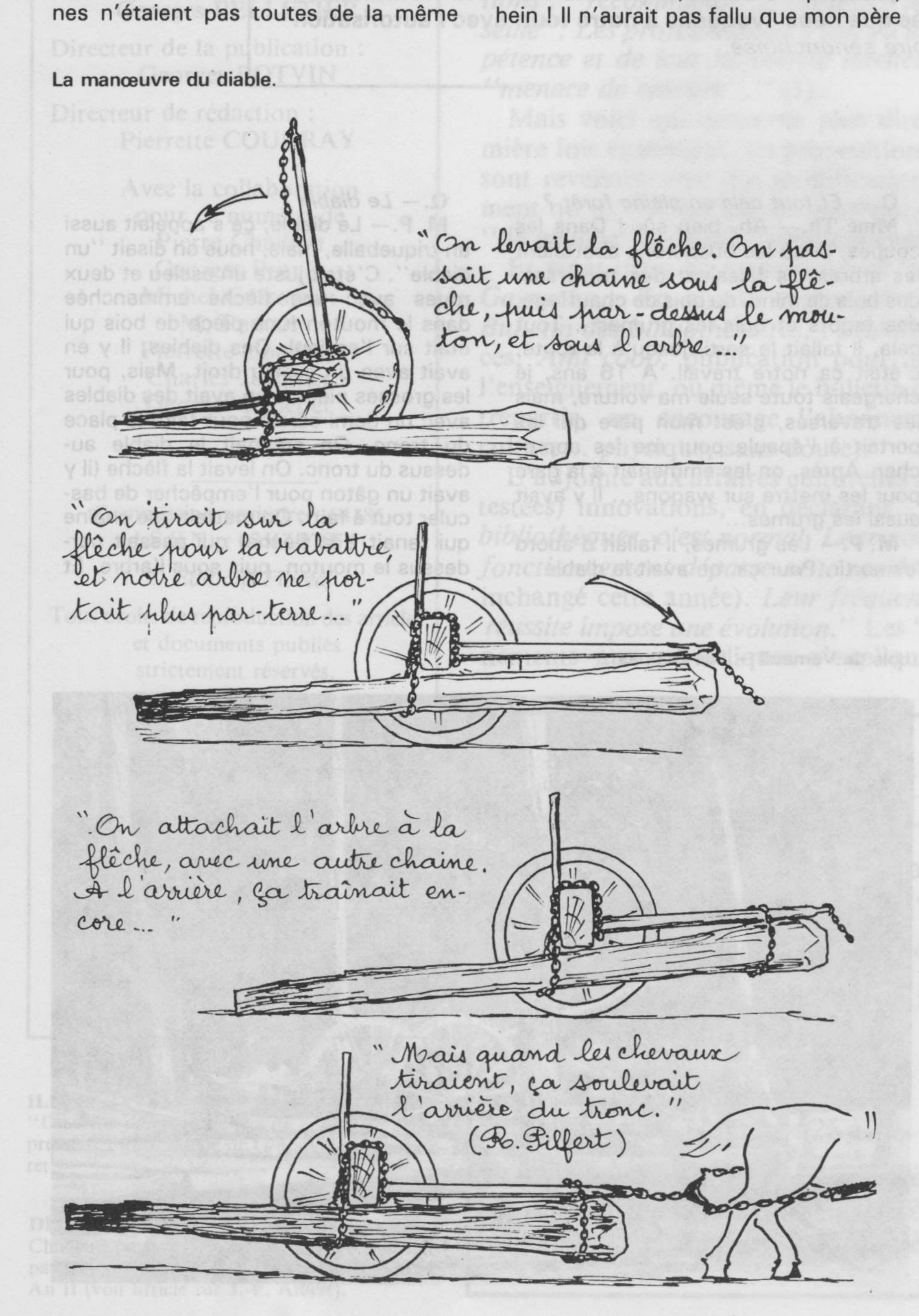
M. P.— Le treuil se trouvait à peu près à 80 centimètres du sol. On prenait le gâton le plus haut possible, des fois à 2,50 mètres, à l'extrémité, et on se lançait dans le vide pour le rabaisser. Plus on prenait d'élan, plus on avait de force. (...) Après, on avait adopté un système pour que ce soit les chevaux qui fassent le travail. On se servait toujours du même matériel, mais on avait installé dans le haut un système de poulies et, en tirant, les chevaux montaient les grumes.

Mme Th.— Pour ça, chez nous, on avait un cheval qui était vraiment habitué. Il montait le chargement tout seul. On lui disait : ''ho''. Il s'arrêtait et il tenait le chargement en hauteur. Il fallait qu'il soit bien habitué parce qu'il y en avait d'autres qui repartaient aussitôt en arrière. Ils arrivaient au bout et ils se disaient sûrement : ''Ben, à présent, on recule !'' Et ils reculaient... Non, celui-là, il ne bougeait pas. Il attendait. Alors, on faisait reculer la voiture sous la grume, et, lui, il reculait pour poser. Des fois, il fallait qu'il ''ravance'' pour remonter parce que c'était mal posé. Il fallait que ce soit bien posé sur la voiture. On baissait un peu et on calait avec des pierres.

Q.— *Cela devait dépasser de la voiture ?*

M. P.— C'étaient des voitures avec des grandes roues ferrées, comme des gerbières, mais il n'y avait pas de ridelles, il n'y avait que le fond plat, complètement plat. Sur la voiture, un peu en avant de l'essieu, on mettait une tra-

La manœuvre du diable.



verse, une *trôte* qu'on appelait çà, une pièce de bois de 40 à 50 centimètres de hauteur. Et notre grume étant posée sur cette trôte passait au-dessus de la tête de notre cheval de limons. Naturellement, ça penchait par derrière. Mais il ne fallait pas que ça traîne.

Mme Th.— On attachait la charge sur la voiture, par devant et par derrière avec une chaîne. On y passait un gâton et on le tournait au-dessus de la chaîne pour la serrer. On avait une chaînette pour bloquer le gâton quand c'était serré.

M. P.— Le pire, où ça dépassait le plus, c'est quand il y avait des *pilots*. C'étaient des pièces qui allaient dans les ports de mer, des pièces choisies. On en emmenait qui avaient jusqu'à 26 mètres de long.

M. C.— C'était pour faire des brise-lames. On choisissait les arbres les plus longs, bien réguliers, bien effilés. Il fallait qu'ils aient un certain ''défilement'', c'est-à-dire qu'ils perdent tant de centimètres par mètre de hauteur. Pour faire les brise-lames, on les enfonçait par la tête. Quand, dans une coupe, il y avait beaucoup de pilots, elle se vendait cher.

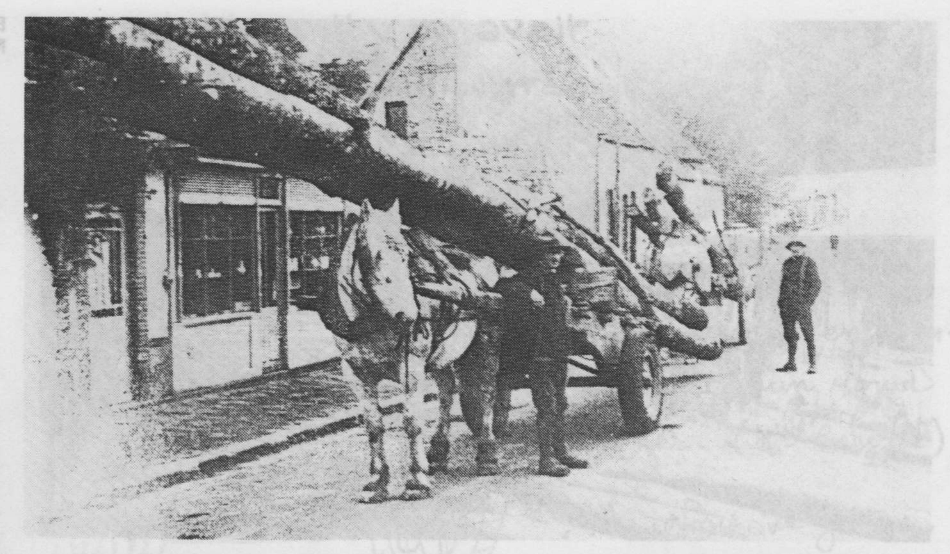
Q.— *Où est-ce que vous les emmeniez ?*

M. P.— Dans les gares, comme à Senonches. C'était toujours la même maison qui achetait les pilots : la maison Blard, de Rouen. C'était le père Goujet qui passait dans toutes les grosses coupes pour chercher les pilots. Ils mettaient ça sur deux wagons, et entre les wagons, on avait une flèche, quelquefois de 4 mètres de long qui rallongeait les wagons. Et si les pilots étaient encore trop longs, on ajoutait un troisième wagon, qu'on appelait un protecteur. Cela en faisait une allongée !...

Q. — *Mais, sur la route, prendre des virages avec des pilots de 26 mètres...*

M. P.— Oui, mais il n'y avait pas de virages, pour dire. Le pire, c'est quand on était obligé de passer dans une ville. J'ai vu, avec mon père, en déplacement, pour traverser Laigle, il y a des fois où ça tournait court, et les pancartes, ça faisait ''ding ! ding !''...

Q.— *Les grumes étaient emmenées*



Avec un tel chargement, on comprend qu'il n'était pas facile de tourner dans la traversée de villages.

directement dans les scieries ?

M. P.— Dans le temps, oui ! Dans les scieries d'ici.

Mme Th.— Même, des fois, ils emmenaient ça à Chateauneuf, à Chartres. Ils menaient des grumes à Chartres (1), à pied, rien qu'avec des chevaux, vous vous rendez compte !

M. P.— Plus exactement à Luisant, pour la scierie Ducœurjoly, c'était une grosse scierie. Moi, je ne l'ai jamais fait, ça. C'était avant la guerre de 14. Mais mon père l'a fait, avec son frangin. Ils prenaient les grumes en forêt de Senonches pour les livrer à Luisant...

Q.— *Cela devait faire une fameuse journée ?*

M. P.— Ils le faisaient en 2 jours. Ils chargeaient ici et ils allaient coucher à Saint-Arnoult-des-Bois. Le lendemain matin, ils repartaient, ils allaient à Luisant, ils vidaient leurs voitures et ils revenaient à Senonches. A vide, ça allait plus vite. Mon père livrait même des hêtres à Bonneval, à l'asile psychiatrique, pour les sabotiers...

Mme C.— Ils rentraient tard, à la lanterne. Des lanternes à bougie pendues à la voiture avec des courroies, parce que les voitures de forestiers, contrairement à celles des cultivateurs, n'avaient pas un fond étanche : il était plutôt à claire-voie pour ne pas accumuler les feuilles. Alors, à ces claires-voies, c'était facile d'accrocher ce qu'on voulait, une lanterne par exemple, une rouge à l'arrière, une blanche à l'avant, du côté gauche.

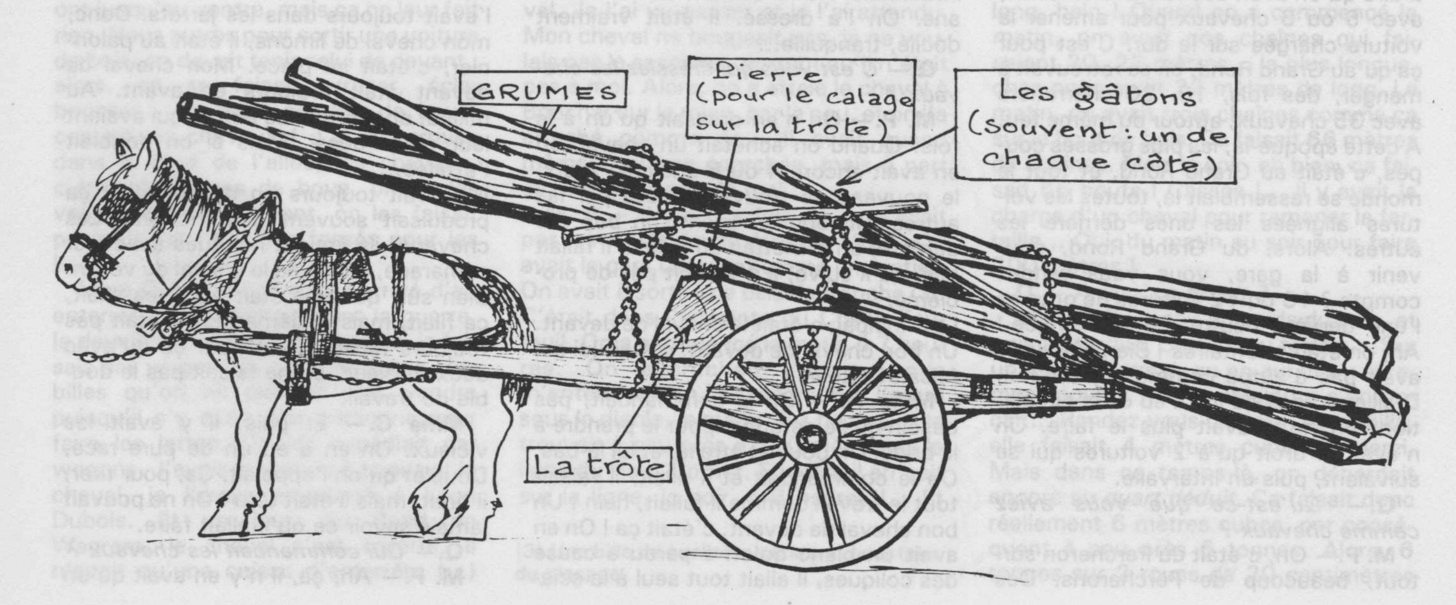
M. C.— Et à l'avant, sous la voiture, il y avait toujours un coffre pour les outils. L'hiver, on y ajoutait des pelles qui pouvaient servir si on ''bourdait'' (2) et les lanternes ! Les lanternes, c'en étaient des problèmes ! Cela s'éteignait s'il y avait du vent. Elles avaient bien des carreaux, mais en forêt, ils se trouvaient cassés et le temps qu'on en mette un autre... Un soir, on n'avait pas de lanterne. On a rencontré les gendarmes, mais ils ne nous ont rien dit.

Q.— *Il y avait des procès pour défaut de lanterne ?*

Mme C.— Oui, mais pas tellement, parce qu'on était sérieux et on s'arrangeait pour être en règle le mieux qu'on pouvait.

(1) Environ 40 km.

(2) Bourder = s'enliser.





Breuil-le-Sec (Oise) Usine de Bailly-le-Bel. Maison Maréchal et Cie — Un des chantiers.

Q. — *Vous aviez combien de chevaux ?*

M. P. — Chez mon père, on avait 6 chevaux et 5 voitures. En général, on mettait un cheval par voiture. Mon père avait une voiture à 2 chevaux.

Q. — *Sur le dur, un cheval suffisait ?*

M. P. — Ah, oui ! J'ai vu des chevaux emmener 2 mètres cubes et demi, 3 mètres cubes sur le dur. Mais pour sortir, c'était un autre problème. Sur le diable, il fallait atteler les 6 chevaux et, des fois, on doublait les attelées. Oui, on en mettait 10, 12. Forcément, si on n'était pas assez fort, on prenait l'attelée d'un camarade pour la mettre avec la nôtre. J'ai vu, en 28 ou 29... On avait des coupes définitives tout à fait au périmètre, au Rond des Hussards, sur la ligne de la Saucelle, on mettait 12 chevaux pour sortir deux mètres cubes de bois, tellement c'était mou... 12 chevaux !!... Parce que, aujourd'hui, il n'y a plus que la ligne de la Saucelle et la ligne de la Rachée qui ne sont pas pierrées, mais, dans le temps, il y en avait seulement deux qui étaient pierrées, des lignes forestières : la ligne du Haut-Cornet, qui est la plus longue et une partie de la ligne des Trois Pierres, jusqu'au Rond d'Actéon. Toutes les autres lignes, c'était de la terre. C'est-à-dire qu'on avait des fois 2 kilomètres, avec 5 ou 6 chevaux pour amener la voiture chargée sur le dur. C'est pour ça qu'au Grand Rond, on se retrouvait à manger, des fois, 18, 20 charretiers avec 35 chevaux, autour du même feu. A cette époque-là, les plus grosses coupes, c'était au Grand Rond, et tout le monde se rassemblait là, toutes les voitures alignées les unes derrière les autres. Alors, du Grand Rond, pour venir à la gare, vous vous rendez compte ? 10 ou 12 voitures de grumes l'une derrière l'autre, cette allongée ! Ah, on était prioritaires ! Bien sûr, il n'y avait pas d'autos comme aujourd'hui. D'ailleurs, dès qu'il y a eu de la circulation, on ne pouvait plus le faire. On n'avait le droit qu'à 2 voitures qui se suivaient, puis un intervalle.

Q. — *Qu'est-ce que vous aviez comme chevaux ?*

M. P. — Oh, c'était du Percheron surtout, beaucoup de Percherons. Des fois, on avait un Breton pour mettre en cheval de devant, un Breton par attelée, des fois. Autrement, ici, c'était du Percheron. Ailleurs, je ne sais pas... Si, à Châteauneuf, les Brossard, ils prenaient des Ardennais, eux, rien que des Ardennais.

Mme Th. — Il fallait d'abord trouver le marchand qui avait de bons chevaux. Cela dépendait. Il y a des chevaux qu'on n'a même pas gardés parce que ça n'allait pas.

M. C. — Et l'été, en forêt, il y avait des taons. Là, autour des chevaux, il fallait faire très attention, parce qu'on aurait bien pris des coups de pied, destinés aux taons, naturellement, mais il valait mieux ne pas être trop près...

Mme C. — Une fois, il y avait un nid de guêpes à côté de la chèvre...

M. C. — Pour éviter que les taons ne piquent les chevaux, on leur mettait un produit qui s'appelait de *"l'émouchine"*. Un liquide noir, qui sentait terriblement mauvais. On en badigeonnait le cheval, avec un pinceau, et c'était efficace. Mais si votre cheval était blanc, avec ça vous aviez un zèbre. Heureusement que le brave cheval ne se voyait pas : il aurait eu peur !

Mme Th. — Des chevaux, on en a eu de toutes les couleurs. On a eu aussi un Ardennais. Notre dernier, on l'a eu à 3 ans. On l'a dressé. Il était vraiment docile, tranquille...

Q. — *C'est vous qui dressiez les chevaux ?*

M. P. — On n'en dressait qu'un à la fois. Quand on achetait un cheval, on en avait encore 4 ou 5 anciens. Alors, le nouveau se trouvait dressé par les autres. Un bon en avant, un bon par derrière, on le mettait au milieu, il fallait bien qu'il suive, il n'y avait pas de problème.
Le principal, c'était le cheval de devant. Un bon cheval de devant, c'était lui qui faisait l'attelée.

Mme Th. — On le commandait, pas besoin de se déranger pour le prendre à la bride. On pouvait être là, et lui là-bas. On le commandait et il allait, il faisait tout le travail comme il fallait, hein ! Un bon cheval de devant, c'était ça ! On en avait un blanc qu'on a perdu à cause des coliques, il allait tout seul à la scierie, chez Lorieul. Du moment qu'il savait ce qui était chargé sur la voiture, il allait où il devait. Si on allait dans le bois, il vous menait à la coupe. Pas dans la coupe du voisin, hein ! Dans la nôtre ! On pouvait dormir dans la voiture, ça, on était sûr d'y arriver. On venait de sur la côte de Manou. Il y a une place où il faut tourner à angle droit. Il allait devant et, si l'arbre touchait à la haie d'en face — parce que les arbres étaient longs, hein ! des fois une vingtaine de mètres — donc, si l'arbre touchait, ah !... il arrêtait ! Et puis il tournait tout doucement, dès que ça butait, tout doucement. Le dernier qu'on a eu, on l'avait acheté du côté de Mortagne. C'était un cheval entier pourtant, mais il ne bougeait pas. De la forêt, vous l'envoyiez à Senonches, à la gare, il y allait tout seul. Quand on emmenait à la gare, pour mettre sur les wagons, on chargeait les trois voitures, et il fallait que je tienne le cheval de la deuxième voiture, parce que s'il butait, il tombait à genoux quand on ne le tenait pas. Mais l'autre, il marchait devant, tout seul. On arrivait près du lavoir. Alors, des fois, il y avait des bohémiens avec leurs chevaux, là. Mon cheval commençait à hennir. Je me disais : "Il va falloir que je me dérange !" Non, il hennissait, mais il continuait. J'entendais les bohémiens qui disaient : "C'est quand même malheureux de laisser un cheval tout seul comme ça !" Mais lui, il ne s'occupait pas de ça. Il était déjà sous le pont, et il allait à la gare.

M. P. — Où ça posait des problèmes, c'est quand on doublait les attelées. Parce que, dans une attelée, chaque cheval avait sa place. Quand on sortait du bois, le cheval de limons était attelé au *palonnier*.

Q. — *Le palonnier ?*

M. P. — Une barre de fer, d'un mètre à peu près, avec une attache au milieu, et un trait qui partait de chaque bout pour y atteler le cheval. On appelait ça aussi un "bat-cul" parce que ça ballotait dans tous les sens et le cheval l'avait toujours dans les jarrets. Donc, mon cheval de limons, il était au palonnier, c'était sa place. Mon cheval de devant était toujours en avant. Au milieu, on mettait les autres qui avaient leur place aussi. Mais si on doublait l'attelée...
Il y avait toujours un décalage, et ça produisait souvent des frictions. Les chevaux, ils étaient habitués avec leur camarade, pas avec le cheval du voisin. Bien sûr, quand c'était parti, ça allait, ça filait, mais le démarrage n'était pas toujours facile. C'est pour ça qu'avec deux attelées, on ne faisait pas le double de travail.

Mme C. — Et puis, il y avait les vicieux. On en a eu un de pure race, Doublet qu'on l'appelait. Ça, pour tirer, il tirait, mais il était têtu ! On ne pouvait jamais savoir ce qu'il allait faire.

Q. — *Qui commandait les chevaux ?*

M. P. — Ah, ça, il n'y en avait qu'un

qui commandait les chevaux dans l'attelée, c'était le premier charretier. Chez nous, c'était mon père. Après, quand j'ai été plus vieux, c'est moi qui ai repris l'attelée et c'était moi qui les commandais. En forêt, je parle, parce que, sur la route, évidemment, on avait chacun son attelée. Mais dans la forêt, il n'y avait que mon père qui commandait.

Q.— *Comment faisiez-vous ?*

M. P.— Oh, à la voix... On n'avait pas de guides, on ne connaissait pas ça. Seulement la voix... Jamais, jamais de guides à la maison. Mon père n'en voulait pas...

Q.— *Même sur la route ?*

M. P.— Même sur la route. Jamais il n'y avait de guides, on ne connaissait pas ça.

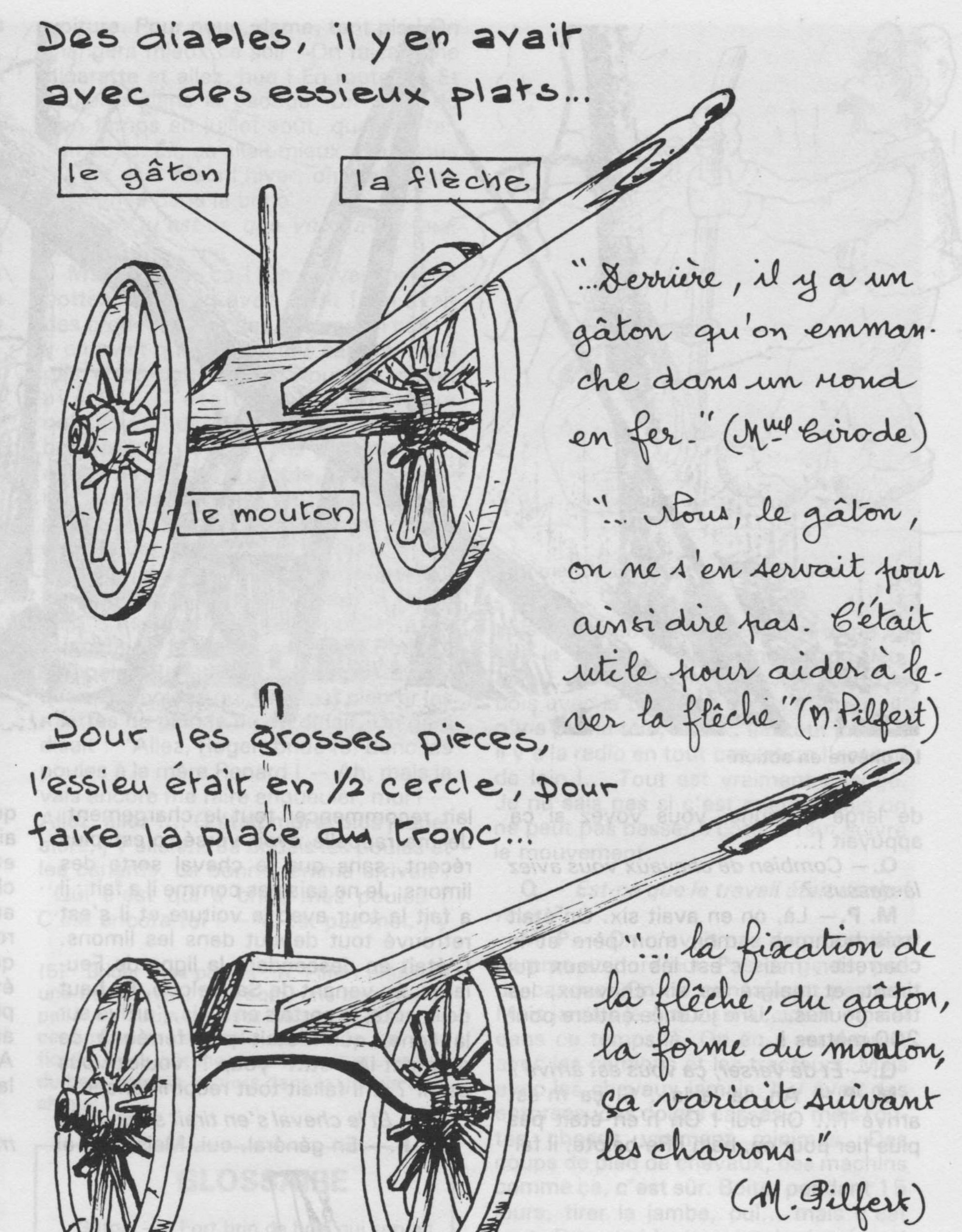
Q.— *Cela supposait une entente extraordinaire entre les chevaux et les hommes, et une fameuse connaissance du métier et du terrain...*

M. C.— Eh oui !... Et la grosse plaisanterie, c'était quand un cultivateur de Beauce arrivait pour charger du bois en forêt. C'était la grande rigolade des forestiers du coin. Les bûcherons qui avaient repéré l'arrivée du Beauceron venaient passer la croûte par là, pour prendre du bon temps. Les chevaux de Beauce n'avaient pas l'habitude des efforts violents des chevaux de forestiers, et puis les charretiers beaucerons n'avaient pas l'habitude non plus. Il y a toute une manière de faire pour débarder en forêt. Il faut éviter les souches, les ornières... Il faut déjà démarrer... passer entre les arbres. Ce n'est pas du tout comme dans la plaine. Alors, quand les gars voyaient arriver un paysan beauceron avec ses commis pour chercher du bois en forêt, c'était le spectacle !

Q.— *Et quand le terrain était mou, ça ne devait pas être facile ?*

Mme Th.— Oh, non ! Mais c'est que la boue, on en avait plus souvent qu'à notre tour, on connaissait ça. Quand ça n'allait plus, on décrochait les chevaux, parce que s'ils piétinent, ils s'enfoncent. Dans un chemin où on a l'habitude de passer, la boue finit par être délayée, et ça passe ! Les chevaux en ont jusqu'au ventre, mais ça ne leur fait rien. Nous autres pour sortir une voiture de bois, on devait tenir celui de devant ; alors, on se faisait arroser, éclabousser... On était couvert de boue, comme les chevaux ! J'ai vu, arrivés dans le bout de l'allée, les chevaux, c'étaient des tas de boue, on ne les voyait plus. En arrivant, on les faisait passer dans l'eau des fossés pour les laver.

Mme C.— Moi, ça m'est arrivé d'en enterrer un. C'était pendant la guerre, la deuxième ! J'étais toute seule, je faisais des wagons de billes de lattes, des billes qu'on ne pouvait plus vendre puisqu'il n'y avait plus personne pour faire les lattes. On les expédiait par wagons. J'avais la voiture à pneus et le cheval, je l'avais emprunté à Léon Dubois. Et un jour, au Rond de Wagram, le cheval s'est enterré. Il n'avait qu'une cuisse d'enterrée. (...)



Alors, il y a le père Boucher de Laudigerie qui allait dans le bois avec son cheval. Je l'ai vu passer et je l'ai attendu. Mon cheval ne bougeait pas, je ne voulais pas le saccager, surtout qu'il n'était pas à moi. Alors, on a attelé le cheval à Boucher sur le mien, par le cou, et on l'a arraché comme ça... Il avait quand même la cuisse écorchée, mais à part ça, il n'avait pas de mal...

M. P.— Il y a des fois où on n'allait pas loin... Ça devait être en 1929. On avait le gars Lasseur comme charretier. On avait à sortir une bille de tranche (3). C'était dans l'enceinte du Chêne Fauteuil. On a commencé le matin à 7 heures. On accrochait l'arbre, vous m'entendez bien ? On accrochait l'arbre sous le diable, le matin, à 7 heures. Il se trouvait à peu près à 200 mètres de la ligne du Haut-Cornet. Eh bien, il arrivait sur la ligne, le soir, à 6 heures !... Et personne n'avait mangé, hein ! Ni les chevaux, ni les hommes. Ça faisait long, hein ! Quand on a commencé le matin, on avait nos chaînes qui faisaient 20, 22 mètres... la plus longue, chez nous avait 22 mètres de long. Le matin, on avait trois chaînes comme ça sur le bout de bois. Ça faisait 66 mètres de chaînes. Mais le soir, eh bien, ça faisait 66 bouts ! Cassée !... Il y avait la charge d'un cheval pour ramener la ferraille... Oui, du matin au soir pour faire 200 mètres !

Q.— *A quoi ça tenait ?*

M. P.— Ça tenait au poids du bois, et puis au terrain. Surtout au terrain... Sur un terrain normal, on en aurait eu sûrement pour 2 heures. Mais ça s'enfonçait... Rendez-vous compte, notre bille, elle faisait 4 mètres cubes et demi. Mais dans ce temps-là, on débardait encore au *quart déduit*. Ça faisait donc réellement 6 mètres cubes, par conséquent à peu près 6 tonnes. Alors, 6 tonnes sur 2 roues de 20 centimètres

(3) Une bille de qualité supérieure, pour faire du placage.


La chèvre en action.

de large chacune, vous voyez si ça appuyait !...

Q. — *Combien de chevaux vous aviez là-dessus ?*

M. P. — Là, on en avait six. On était trois hommes : moi, mon père et le charretier, mais c'est les chevaux qui tirent, et malgré les six chevaux, les trois poulies... Une journée entière pour 200 mètres !...

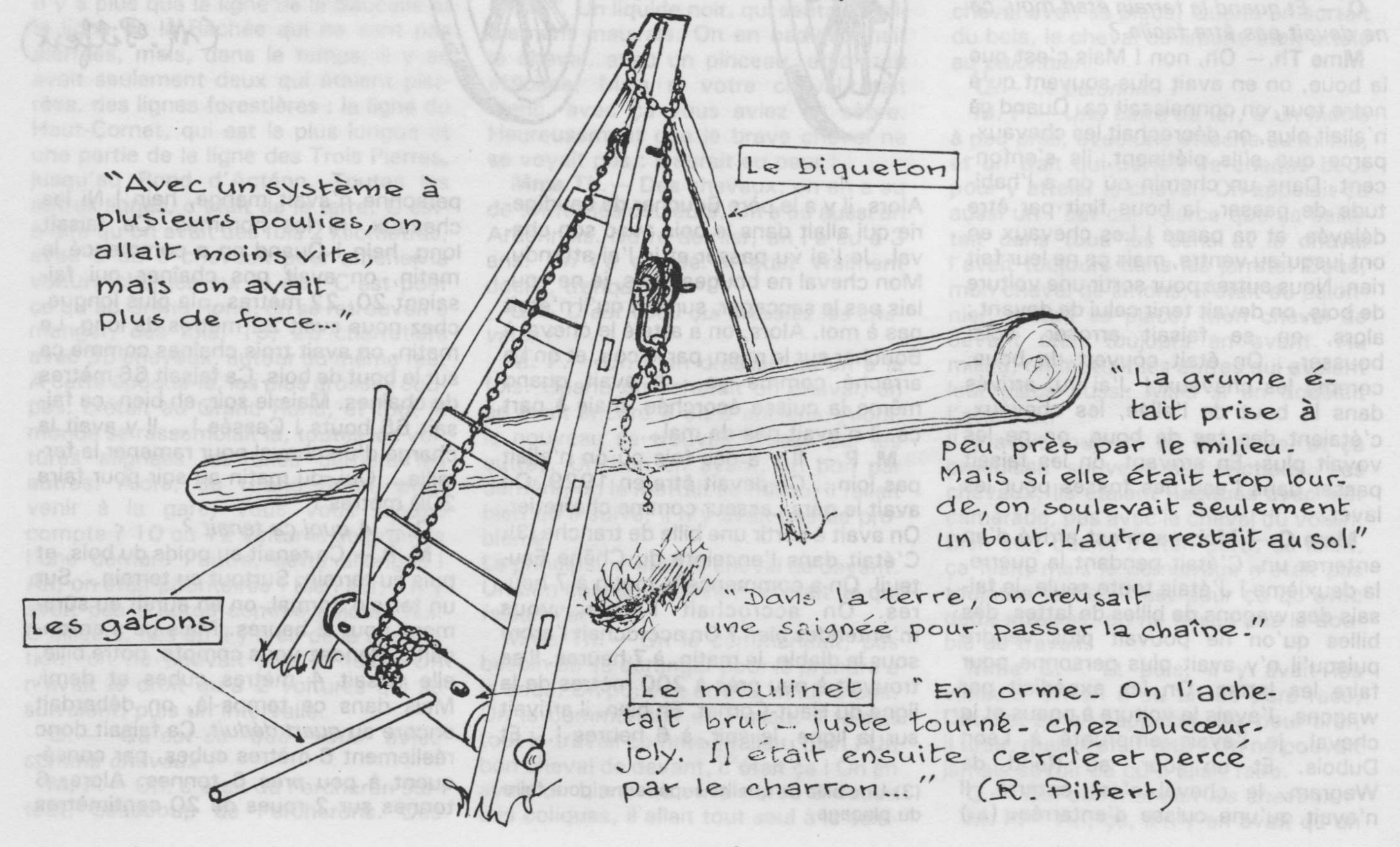
Q. — *Et de verser, ça vous est arrivé ?*

M. P. — Ah, la la la... Si ça m'est arrivé ?... Oh oui ! On n'en était pas plus fier pour ça, hein ! Re-belote, il fallait recommencer tout le chargement. Je me rappelle avoir versé, c'est plus récent, sans que le cheval sorte des limons. Je ne sais pas comme il a fait : il a fait le tour avec la voiture et il s'est retrouvé tout debout dans les limons. C'était en descendant la ligne de Feularde, en venant de Sauveloup. En haut de la côte, je sortais en biais, j'arrive sur la ligne, qui n'était pas ferrée à ce moment-là, et... youp ! voulez-vous partir ?... Il fallait tout recommencer.

Q. — *Et le cheval s'en tirait sans mal ?*

M. P. — En général, oui. Mais, j'en ai quand même tué un, un cheval... J'en ai tué un... Vers 1949, il faisait chaud et je ne sais pas ce qui est arrivé à mon cheval de limons, mais, ils n'ont pas arrêté à temps. L'attelage a traversé la route, la voiture a versé et c'est l'arbre qui est tombé sur le cou du cheval qui était au milieu. Ça me l'a tué sur place... C'est la seule fois que ça m'est arrivé, mais je ne peux pas l'oublier. Autrement, on n'a même jamais cassé la jambe d'un cheval.

Q. — *Vous avez eu des chevaux malades ?*



Mme TH.— Ah oui, des coliques. Ils avaient des coliques, oh, pas souvent. Ça venait de l'avoine, des fois, ou bien de boire froid, trop vite. Ça les prenait comme ça. Ça leur tortillait les boyaux, et ils cherchaient à se rouler par terre. On ne les laissait pas faire. On les ramenait à la maison. On leur faisait une infusion. Le vétérinaire venait ou bien, des fois, on allait voir le père Gouget à Laudigerie. Il les "touchait" et il arrêtait les coliques. Mais une fois, on en a perdu un, d'un coup de sang (4). Il a eu un coup de sang, en forêt, par la neige, à cause du froid, sans doute. On l'a chargé sur une voiture. C'est les gars Porcher qui sont venus le chercher avec un tracteur. On l'a mis à l'abri sous un hangar. Il est resté trois jours comme ça... et il n'y a rien eu à faire. Moi, j'en ai été malade pendant un mois, après.

Q.— *Les hommes, les chevaux, tout le monde peinait. C'était un travil dur, le métier de débardeur ?*

M.P.— Oui, bien sûr. Mais c'était un travail qui vous prenait. Quand on commençait, dans ce métier-là, tout le monde se plaignait, et pourtant, tout le monde continuait. C'étaient les journées qui étaient longues, surtout. Les déplacements prenaient plus de temps. Aujourd'hui, pour aller d'ici au Grand Rond, avec leur matériel, il leur faut 20 minutes. Nous, si on y allait directement, on mettait 1 heure et demie et, le soir, si on revenait pas Tardais, c'était 2 heures, 2 heures et demie...

Mme P.— Des fois, à 10 heures, le soir, ils n'étaient pas revenus. J'écoutais les voitures...

Q.— *C'est vrai, qu'avec les roues ferrées, on les entendait bien...*

Mme P.— Je les entendais de loin. Ah, les voilà !... Une heure après, je n'entendais plus rien. Il y avait des bois qui étouffaient le bruit. Et puis, je les entendais encore jusqu'à ce qu'ils arrivent.

M. P.— Oui, ça faisait des journées... On savait qu'on partait tous les matins à 6 heures. Qu'il fasse bon, qu'il fasse mauvais, c'était 6 heures. Et pour décoller à 6 heures, il fallait se lever à 4 heures : le temps d'astiquer les chevaux et de casser la croûte... Ah, on mangeait bien, le matin, attention ! La soupe, un morceau de cochon, du hareng, du fromage... Il y avait tout ce qu'il fallait. C'était comme un repas de midi, hein ! Ça, on avait du mal, les charretiers de forêt, du mal plus que partout ailleurs, mais, même chez les plus mauvais patrons, on était toujours nourri comme il faut. Toujours, on avait une bonne table ; personne n'a jamais pu se plaindre de ça. Une bonne table et une bonne paie : le double d'un charretier de culture.

Mme P.— Pour le midi, on préparait les gamelles. Parce que, des gamelles, j'en ai préparé, hein ! La gamelle pour lui, la gamelle pour le charretier...

M. P.— Qu'on mangeait si on avait le temps... Si on n'avait pas le temps, on donnait l'avoine aux chevaux. Eux, ils mangeaient pendant qu'on chargeait la voiture. Pour nous, dame, tant pis ! On mangera mieux ce soir ! On faisait une cigarette et allez, hue ! En route !... Et toujours dans la gadoue. On avait du bon temps en juillet-août, quand il faisait beau. Là, ça allait mieux, parce que c'était sec. Mais l'hiver, on était toute la journée dans la boue.

Q.— *Qu'est-ce que vous aviez aux pieds ?*

M. P.— Ah, ça ! On n'avait pas de bottes. Il n'y en avait point ! On avait des brodequins et des guêtres en cuir. Il y en avait qui avaient des sabots, mais pas chez nous. C'est tout ce qu'on avait... C'était moins pratique qu'aujourd'hui. Mais on avait aussi de bons moments. Je vous garantis que, quand on cassait la croûte, tous ensemble, au Grand Rond, on ne s'ennuyait pas toujours, non ! On mangeait en une demi-heure, trois quarts d'heure. Et les chevaux, quand il faisait bon, il leur fallait une heure et demie. Alors, il fallait bien s'occuper. Je me rappelle, à ce moment-là, le garde, au Grand Rond, il s'appelait Renard. La mère Renard, elle avait des poules qui venaient picorer les miettes de pain là où on dînait. Un gars disait : "Allez, Roger, bride (5) donc les poules à la mère Renard ! — Ah, mais je vais encore me faire engueuler, moi ! — Allez, allez !... C'était moi le plus jeune, alors, j'y allais... Je bridais les poules et les canards. La bonne femme arrivait : "Qui c'est qui a bridé mes poules ? C'est encore toi ! — C'est pas moi, j'y suis pour rien ! — Forcément, tu ne va pas le dire !..." On s'amusait de peu, hein !... Aujourd'hui, ils vont dans le bois avec le tracteur. Sur le tracteur, il n'y a pas la télé, mais c'est tout juste... Il y a la radio en tout cas, et on l'entend de loin !... Tout est vraiment changé. Je ne sais pas si c'est mieux, mais on ne peut pas passer à côté. Il faut suivre le mouvement.


Comment on utilisait le "tourne-bille"

Q.— *Est-ce que le travail était dangereux ?*

M. P.— On n'avait pas de protection comme aujourd'hui. Pas de gants, pas de casque. On ne connaissait pas ça. Mais jamais je n'ai vu d'accident mortel dans ce temps-là. On en a vu depuis, avec les camions et les tracteurs. Mais avec les chevaux jamais. Il y avait des entorses, des doigts cassés... mais toutes choses vraiment minimes. Des coups de pied de chevaux, des machins comme ça, c'est sûr. Boiter pendant 15 jours, tirer la jambe, oui... mais c'est tout. Des accidents mortels, je n'en ai jamais vus, ni chez nous, ni chez les collègues.

Q.— *Vous travailliez toute l'année ?*

Mme Th.— Du 1er janvier au 31 décembre, c'est le cas de le dire. On abat du bois jusqu'au 15 avril. Mais après, on peut débarder du bois toute l'année.

Q.— *Comment étiez-vous payés ?*

Mme Th.— Au mètre cube... Les grumes au mètre cube, le bois de chauffage au stère, les traverses à la pièce, le bois de mine au mètre cube.

Q.— *Vous étiez beaucoup de débardeurs ?*

Mme Th.— C'étaient les gens du coin...

M. P.— C'est-à-dire qu'il y avait ceux du métier qui avaient des chevaux de grume, qui ne faisaient que ça. Rien qu'à Laudigerie, il y avait bien 20 chevaux de grume qui ne servaient qu'au débardage et une dizaine d'hommes. Et en plus, il y avait des petits cultivateurs qui sortaient des bourrées (des fagots si vous voulez), du bois de chauffage... Ils faisaient ça en supplément de leur culture.

Q.— *Vous alliez à la vente des bois ?*

(4) Un coup de sang = une congestion.

(5) "Brider" les poules : R. Pilfert préparait une ficelle avec, à un bout, une bouchée de pain, à l'autre un petit bâton — quelques centimètres. La poule avalait le pain, la ficelle, et le bâtonnet se logeait en travers du bec, comme le mors dans la gueule d'un cheval.

GLOSSAIRE

Gâton.— "Fort brin de bois qui servait de levier, ou que l'on passait dans une corde pour la serrer fortement" (Trésor du parler percheron). C'était aussi "la perche longue et grosse qui servait à faire avancer la vis du pressoir". (ibid.) Le "gâton de scie", c'est la petite pièce de bois qui, passée dans la corde tordue, sert à tendre la lame. Aujourd'hui encore, à Tardais, on emploie le mot — et l'outil — mais on prononce "caton". Naturellement, "gâtonner" c'est lever ou serrer fortement à l'aide d'un gâton. A noter enfin qu'il existe, au nord de Châteaudun, le "Bois des Gâts". Venait-on y chercher des gâtons ?

Trôte.— La trôte, c'était la pièce de bois qui relevait les grumes au-dessus du cheval. Mais, dans le Perche, récemment encore, "le trôte", c'était le tréteau qui servait à soutenir les limons d'une voiture quand les chevaux étaient dételés.

Au quart déduit.— Pour mesurer le volume du bois d'œuvre, on considère la grume, non comme un cylindre (ou plutôt un tronc de cône) mais comme une pièce déjà équarrie, le périmètre moyen devenant le périmètre du carré de section dont le côté est 1/4 de la circonférence moyenne.

Braies (ou brais ?).— Ce sont les ornières creusées par le passage des roues.

Mme Th.— Ah oui ! On y allait. C'était l'habitude. On allait voir ce qu'on aurait comme coupes...

M. C.— C'était aux environs du 10 octobre. Dans le pays, c'était une date très importante, parce que ça conditionnait tout le travail de l'année. Les achats des professionnels ne se faisaient qu'une fois par an et de ces achats dépendait le travail des bûcherons, des débardeurs, de tous les métiers du bois... Alors, tout le monde partait à la vente des bois.

M. P.— Oui, tous les ans. Dans le temps, ça se passait à Dreux. Depuis la guerre de 40, c'était à Chartres, à la Chambre de commerce. Tout notre travail de l'année partait de là. Tous les bûcherons aussi assistaient à la vente. Tout le monde était là. Alors au fur et à mesure de la vente, quand une coupe était vendue, que le garde annonçait : ''... A untel !'', nous, on se disait entre nous : ''Tiens, ça c'est pour toi''. On savait tout de suite ce qu'on aurait pour l'année à venir. Les bûcherons, c'était pareil, chacun guettait si son patron achetait une coupe. Et s'il y avait un marchand nouveau dans le coin, c'était la bagarre pour faire affaire avec lui.

M. C.— Chaque patron avait en fait ses équipes de bûcherons. Et en général, les mêmes bûcherons travaillaient pour les mêmes patrons. Le problème, c'était de savoir si le patron avait réussi à acheter du bois parce que, du fait des enchères descendantes, si vous n'êtes pas suffisamment vif, vous n'avez rien !...

Q.— *Alors le bûcheron, il se retrouvait sans travail ?*

M. P.— Ça arrivait... Et si, dans l'intervalle, il trouvait quelque chose, ça n'était pas la première qualité, hein ! C'était vraiment du laissé pour compte. Mais ça n'arrivait pas souvent, parce qu'il y avait des vieux patrons qui disaient : ''Vous savez, les gars, j'ai acheté ça parce que je n'ai pas pu trouver mieux. C'est bien pour vous donner du boulot, mais, vraiment, ce n'est pas ça que je voulais...'' Aujourd'hui, le marchand de bois, hein !... Il n'y a pas de boulot ?... Tant pis ! Eux, ils vont ailleurs, ils se déplacent... Tant pis pour le bûcheron !

Q.— *Et les Allemands ?*

M. P.— Ah, bien, l'Allemand a toujours acheté en forêt de Senonches, de tous temps, mais il achetait... en sous-traitance, par l'intermédiaire de marchands français. Mais attention, ce que les Allemands achetaient (et achètent encore) c'était la première qualité, c'étaient les billes de tranche, le ''tranchage'', pour faire du placage (6). Les Hollandais aussi achetaient des petites billes de pied, des petits chênes de 90 ou 100 — pas plus — de tour, découpés par billes de 2, 4 ou 6 mètres, pour faire des caques (7) à harengs. Après la guerre, il est parti aussi du hêtre en Angleterre, et toujours de la première qualité. Toute la saloperie restait en France !

Mme Th.— Des fois, ils venaient dans la forêt, les Allemands. Ils discutaient avec les bûcherons, pour voir les billes de tranche, pour juger de la qualité.



Les débardeurs. Transport d'un chêne de 8 m³, 18 m de long pesant près de 10 tonnes, mis en gare de Conches le 5 avril 1929 (doc. prêté par M. Dimond collectionneur)

Q.— *Il vous est arrivé de passer des coupes à des collègues ?*

Mme Th.— Ah bien non ! On en avait trop besoin pour s'assurer du travail pendant toute l'année. Mais on était des fois obligé d'aller en déplacement. Ça dépendait de ce que les marchands avaient comme coupes.

Q.— *Il n'y avait pas assez de travail sur Senonches ?*

M. P.— Oui et non... Voyez-vous, on avait des patrons de père en fils. Mon père avait repris les patrons de son père, comme moi, j'ai repris plus tard les patrons de mon père. Alors, si on voulait avoir du travail, il fallait suivre... Parce que notre patron achetait ici, mais il achetait aussi à Mamers, ou à Bellême, ou à Tourouvre, ou ailleurs, hein. Alors, on suivait l'exploitation. Pour dire vrai, il n'y a guère que nous qui partions comme ça... mais on y trouvait son bénéfice.

Q.— *C'était du travail assuré*

(6) A cette époque, les billes de tranche mesuraient 180 cm de tour — soitenviron60 cm de diamètre.

(7) Caques:petits barils pour mettre les harengs salés.

M. P.— Oui, et bien souvent, on faisait le travail dont les autres ne voulaient pas. Alors on avait, bien sûr, une petite fierté — et on visait aussi le côté porte-monnaie, parce que, attention ! le travail spécial, il faut que ce soit payé, hein ! C'est que, mon père, il ne reculait devant rien... Ah, mon père... C'est le plus fort charretier que j'aie connu dans le coin. J'en ai connu des bons, mais comme mon père... Jamais... Jamais ! Il ne causait presque pas à ses chevaux, jamais un mot plus haut que l'autre, jamais ! Ah mais, on était cotés par là-bas. J'ai vu, à Gacé, un débardeur qui avait douze chevaux. Il avait refusé du travail. Nous, on s'est pointés, avec nos six chevaux. Le marchand nous dit : ''J'ai été voir Guilhain, il ne peut pas le faire...'' Mon père dit : ''Moi, je le fais, hein ! Avec mes six chevaux, mais c'est le même prix que pour douze. — Eh bien, d'accord !'' Il ne pouvait plus faire autrement !...

Q.— *Quand est-ce que vous faisiez cela ?*

M. P.— De 1926 à 1930... On travaillait ici 3 ou 4 mois par an, à peu près. On faisait les coupes de nos patrons, quoi, et autrement, on était parti. Mon premier fief ça a été à Randonnai. On est revenu ici 3 ou 4 mois et on est reparti à la Ferté-Bernard. L'année d'après, on était à Gacé. Alors, là, on a été 9 mois sans rentrer à l'écurie. Et puis on s'est éloigné, jusqu'à Vimoutiers, Livarot, Le Sap. On est revenu sur les Haras du Pin, Le Merlerault, pour finir à Moulins-la-Marche. Mais mon père, en 1921, il était allé à Toucques avec mon oncle.

Q.— *Comment viviez-vous pendant ce temps ?*

M. P.— Au restaurant.

Q.— *Et les chevaux, et votre matériel ?*

M. P.— Là où on allait, il y avait des écuries. Evidemment, on n'allait pas dans les hôtels ''trois étoiles'' !

Q.— *Et malgré les frais, vous retrouviez votre compte ?*

M. P.— Oui, parce que c'était du travail assuré. On n'avait pas d'arrêts. En restant ici, des fois, on travaillait quatre mois, on était quinze jours à ne rien faire... et le chevaux mangeaient quand même, les charretiers, il fallait les payer quand même, et les assurances, et tout...

Q.— *Vous n'étiez pas seul avec votre père ?*

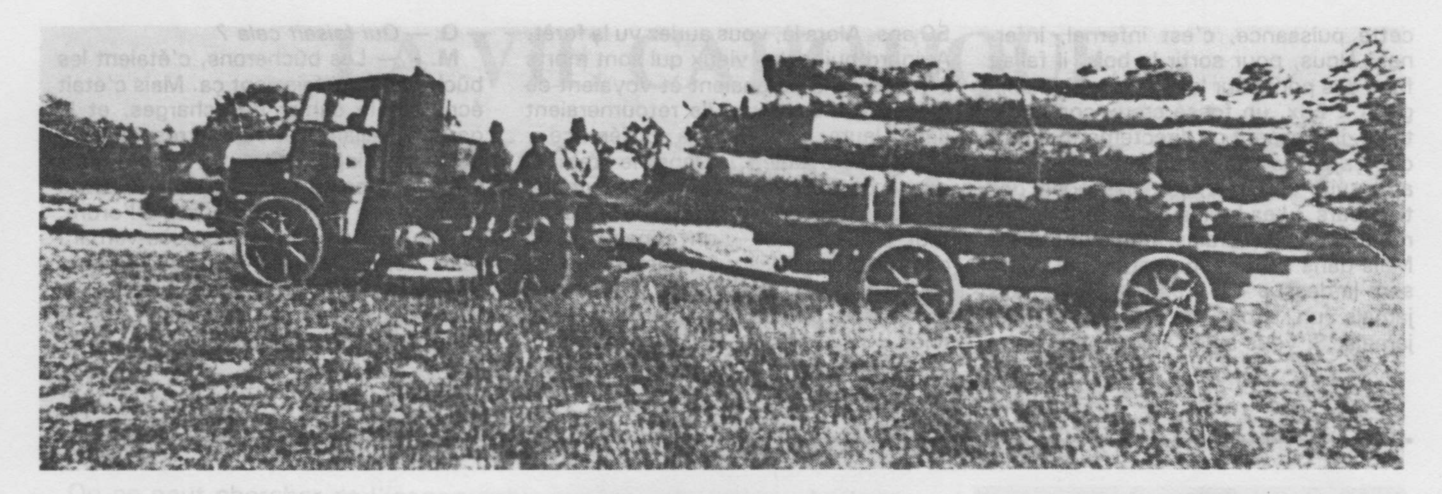
M. P.— On avait un charretier avec nous. On avait six chevaux, on partait à trois. Après, l'attelée a diminué, quand il y a eu la crise en 1930, je suis parti comme premier charretier chez Ducœur-Joly, à Luisant — où sont maintenant les séchoirs luisantais.

Q.— *Par la suite vous êtes revenu sur Senonches ?*

M. P.— Oui, pendant la guerre.

Q.— *A la sortie de la guerre, on ne trouvait plus de bois. A quoi ça tenait ? Il y en avait moins d'abattu ?*

M. P.— Moins d'abattu ? Oui, l'abattage a été freiné jusqu'en 42, 43... Après, ils se sont aperçus qu'il restait trop de bois en forêt. C'est pour ça que,



Le tracteur remplace les chevaux.

maintenant, on ravage tout !... Et puis, les Allemands en ont pris. Ils se servaient, hein ! Ils en profitaient pendant que ça ne leur coûtait pas cher...
Mais même le bois de chauffage, on ne pouvait pas en avoir. Nous, ça allait encore, parce qu'on était à pied d'œuvre. (...) D'ailleurs, il faut dire qu'on ne payait pas notre bois de chauffage. Jamais un marchand de bois ne nous en aurait facturé. On disait ''J'ai pris tant de stères.'' Il ne fallait pas exagérer, bien sûr, mais notre chauffage, on l'avait comme ça. D'autre fois, j'en ai chipé aux Allemands. (...) De toute façon, le bois de chauffage nous était indispensable pour nos chevaux. Pendant la guerre, on manquait de tout, tout était rationné, la nourriture des hommes et aussi celle des animaux. Et l'avoine pour nos chevaux, on l'avait au compte-gouttes : on avait droit à 3 kilos d'avoine par cheval et par jour. Mais nos chevaux en mangeaient 10 kilos, eux ! Il fallait bien trouver la différence, en fraude, bien sûr. On s'arrangeait avec des cultivateurs. Ils manquaient de bois, on n'avait pas d'avoine. Alors, un stère de bois pour tant d'avoine, tric pour troc ! On se débrouillait comme on pouvait. C'était ça ou rien...

Q.— *La guerre a amené des changements dans le métier ?*

M. P.— Ça a commencé bien avant la guerre...

M. C.— C'est nous qui avons eu la première voiture à pneus. Je ne sais plus quand au juste... On a été critiqués, bien sûr. ''Ça ne tiendra jamais dans la forêt ! Ça va crever !...'' En fait, ça tenait le coup, et ça roulait mieux. Et puis on pouvait charger davantage. Pour le bois de chauffage, avec les roues à bandages qui avaient environ 2 mètres de diamètre, il fallait charger en long entre les roues, et en travers devant et derrière. Les roues à pneu étant plus basses dégageaient complètement le plateau. C'était bien plus pratique, sur route on arrivait à charger 7 stères de bois. Il y avait même un autre avantage : avec une voiture tassée comme ça, on pouvait faire un ''fainéant''... Puisque votre pile de bois était bien faite, vous laissiez dépasser quelques morceaux : un pour les pieds, un pour les fesses... à l'abri du vent autant que possible. Alors, assis sur un brin, les pieds sur l'autre, vous rouliez abrité par votre chargement. Pensez aussi qu'avec un cheval rapide, comme Doublet, sur la route vous aviez bien du mal à suivre à pied, surtout avec une voiture à pneus, il valait mieux faire un ''fainéant'' pour qu'il vous roule.

Q.— *En forêt, vos roues devaient aussi moins s'enfoncer ?*

M. C.— Evidemment, mais cela avait aussi des inconvénients parce que la voiture était plus basse et frottait plus facilement. Mais, pour aller sur route, nous avons eu notre premier camion en 1945. C'était un Renault, pas tellement adapté à notre travail. Mais pourtant, il en a charrié !...

Q.— *1945, pas plus tôt ?*

M. C.— Ce n'était pas nécessaire. Notre clientèle était tout à fait locale. On livrait tout dans le secteur, directement de la forêt chez les clients. Le camion restait sur la route. Il fallait sortir le bois avec les chevaux, décharger la voiture pour charger le camion, ce n'était pas très avantageux. Ceux qui vendaient plus loin, en Beauce par exemple, ont acheté des camions bien avant nous...

M. P.— Les premiers camions sont arrivés en 1932, 1933... Et là, le métier a changé. On n'emmenait plus en gare avec les chevaux, presque plus. On ne s'éloignait plus, à part quand on livrait aux petites scieries du pays. Toutes les grosses scieries : Nogent-le-Roi, Luisant... venaient chercher le bois en camion. Nous, on ne faisait plus que d'amener le bois jusqu'à la route. On ne faisait plus que ça. C'est nous qui avions tout le mal. Sans arrêt dans la gadoue, jamais sur le dur... Ça a été la fin du métier.

M. C.— Maintenant, même les camions grumiers ont évolué...

M. P.— Et quand ils emmènent du bois de chauffage, les trois quarts, ils ont une grue. Les gars ne descendent même plus de leur siège, et ça va je ne sais combien de fois plus vite... Seulement, le travail n'est pas le même non plus.

Q.— *Et les tracteurs ?*

M. P.— Ici, c'est Bazin qui a eu le premier. En 1949, je crois... Moi, j'en ai eu un en 1952. De 52 à 68, puisque j'ai arrêté en 1968.

Q.— *Ça devait faciliter le travail ?*

M. P.— Non. On avait plus de mal avec un tracteur qu'avec des chevaux. Le tracteur, il faut le conduire, on ne connaît pas de repos. Tandis qu'avec les chevaux, quand le chargement était fait, c'était le cheval le patron. On n'avait plus qu'à suivre. Surtout que, nos premiers tracteurs, ils n'étaient pas faits pour ça. C'était le tracteur agricole un peu modifié, avec un cabestan, et c'était tout... Aujourd'hui, vous voyez des tracteurs comme en a Zunino, qui débardent 7 ou 8 mètres cubes d'un seul coup, c'est quelque chose !...

Mme Th.— Nous, on a arrêté de débarder avec les chevaux, il y a 10 ans... On a pris un tracteur parce qu'on ne trouvait plus de chevaux.

Q.— *Mais vous ne vouliez pas de tracteur ?*

Mme Th.— Oh moi, j'aime bien mieux les chevaux. Je préfère toujours les chevaux. D'abord, un cheval, c'est vivant, hein ! Le midi, quand on mangeait dans les bois, ça faisait de la compagnie. Et puis, avec les chevaux, je marchais... Tandis qu'un tracteur, du matin au soir là-dessus, ou bien toujours monter, descendre, monter, descendre... C'est plus fatigant. Et le cheval se maniait mieux que le tracteur.

Q.— *Si vous aviez trouvé des chevaux, vous en auriez encore ?*

Mme Th.— Ah oui ! Et le travail n'est pas le même. On n'abîmait rien, nous. Les chevaux abîmaient moins que les tracteurs, c'est un fait. On prenait toujours le même chemin, ça ne faisait que des *braies,* c'est tout. Aujourd'hui, les braies des tracteurs, il y en a des large comme la table, il y en a, oui ! Et la terre ? il n'y en a plus : elle s'en va avec les crampons des roues de tracteurs. Oui, on abîmait moins avec les chevaux. Même les semis, le cheval n'abîmait pas les semis. Bien sûr, on évitait de passer dedans, mais si notre grume était dans les semis, il fallait bien aller la chercher. Les roues du diable étaient bien moins larges...

M. P.— Les diables ont disparu, les chèvres aussi... Avec les mécaniques, avec les grues, il n'y en a plus besoin. C'est vrai, avec les tracteurs d'à présent, ils ont moins de mal. Les tracteurs sont beaucoup plus puissants et ils sont vraiment adaptés au débardage. Mais

cette puissance, c'est infernal, infernal ! Nous, pour sortir le bois, il fallait faire des ponts sur les fossés, bien obligés !... Eux, un fossé creux comme la table, ils passent ça directement. Il faut que ça passe ! Et ça passe ! Mais vous avez vu, en forêt, les passages des tracteurs ? Les braies qu'ils font ?... Ils rebouchent les braies, c'est très bien. Mais dans 25 ans, qu'est-ce qui poussera là-dessus ? Il y aura du jonc mais jamais un arbre ne repoussera là, jamais. Si vous aviez vu la forêt, il y a 50 ans. Alors là, vous auriez vu la forêt. Aujourd'hui, si les vieux qui sont morts il y a 25 ans revenaient et voyaient ce qu'elle est devenue, ils retourneraient dans leurs tombes. La différence... C'est incroyable.... Dans le temps, quand un bûcheron avait fini sa coupe — dans les définitifs surtout, quand tout est à blanc — un copeau grand comme ma main, sur 10 hectares, vous ne l'auriez pas trouvé. Il n'y avait rien qui traînait, pas de sicots, les houx arrachés...

Q.— *Qui faisait cela ?*

M. P.— Les bûcherons, c'étaient les bûcherons qui faisaient ça. Mais c'était écrit sur le cahier des charges, et le garde y veillait. Il se sentait responsable de son triage, hein !... Pour nous autres, avec nos attelages, un arbre écorché, on se faisait rappeler à l'ordre. Au deuxième, c'était le procès-verbal ! Mais depuis la guerre, les règlements ont changé. Avec la mécanisation, le travail a changé. Je crois bien que la forêt ne va rien y gagner...

Liste des articles parus dans Gavroche

N° 1
La résistance aux inventaires (1906)
Boissons économiques au 19e siècle
Ventres creux et ventres dorés : Les insurrections de Germinal et Prairial An III.
Vivre sur la zone (1920)
La révolution sociale des Capuchonnés (1182-1184)
Panorama de 1881
Le bourrage de crâne par la caricature (1914-1918)

N° 2 (épuisé)

N° 3
Accouchements au XVIIIe siècle
Indochine (1930) (I)
Quand les Gaulois prenaient les eaux
Les barricades de la Commune (1871)
Sur les routes des carillons
Les Fortifs (1850-1924)
Panorama de 1932 (2e trimestre)

N° 4/5
Au temps des 1er Tours de France (1903-1905)
Femmes au bagne (1858-1906)
La fête au bois Hourdy
Les Insurrections vietnamiennes de 1930-1931 (II)
Les frères Le Nain
Pour améliorer l'ordinaire des Poilus
Les agrandissements de Paris (IIe Empire)
Les colonnes infernales (1794)
Une moisson à la fourche (1953)
La bataille de Homestead (1892)
Le STO : témoignages et résistances
Panorama de 1832.

N° 6
Des usines remises en marche sans leur patron (1944-1949)
La rosière de Nanterre
Paysanne en Languedoc (1900)
L'enfermement des pauvres, 17e siècle
Les colporteurs au 19e siècle
Panorama 1932 (3e trimestre)

N° 7
La grande colère des maraîchers (1936)
Jardins ouvriers à Taverny (témoignage)
Solidarité France-Pologne (1830-1831)
An II : un théâtre sans culotte
Attaques de diligences au 19e siècle
La promenade du bœuf gras à Paris
Panorama de 1922

N° 8
Les soulèvements de 1851 dans les campagnes
Bateleurs et charlatans au 17e siècle
Les Pâques sanglantes de Dublin 1916
Le fascisme vert (1936)
Un savant libertaire : Elisée Reclus
Les maçons de la Creuse au 19e siècle
Panorama de 1903 (vie politique et internationale)

N° 9
Les Saints Guérisseurs (17-18e siècles)
1963 : La grève des mineurs
1917 : Le chemin des Dames
La montée au Mur des Fédérés
Les tailleurs de pierres au Moyen-Age
Le dossier Danton
Le 1er mai 1886 à Chicago
Panorama 1903 (La Belle Epoque)

N° 10
Voleur ou héros populaire ? Cartouche
Rafles sanglantes d'Algérien (17.10.1961)
Les paludiers de Guérande
Une parole ouvrière : l'Atelier 1830-40
La révolte du Roure 1670
Hauts lieux de la fécondité
Cabrera, l'île de la mort

N° 11
La Peste de 1720 à Marseille
Le peuple dans les Mille et une nuits
Godin, et le Familistère
La fête de la Choule
USA : La piste des larmes (1830-1840)
Querelles, charivais et amours contrariés au 18e siècle

N° 12
Les procès d'animaux
Témoignages sur les camps nazis
Les cadrans solaires (19e siècle)
Les tricoteuses de l'An III
Benoît Raclet, vainqueur du "ver coquin"
A propos de "Avoir 20 ans dans les Aurès"

N° 13
Charles Martel a-t-il arrêté les Arabes à Poitiers en 732 ?
Les soldats de l'An II :
Lettres de conscrits auvergnats
Education civique ou propagande républicaine ?
Pain jaune et marché noir
Entretien avec Cl. Jean-Philippe

N° 14
1947 : Le départ des ministres communistes.
Onze jours d'exode (1940)
Mystères et fêtes religieuses au Moyen Age
Le canular du Lapin agile
La découverte archéologique de Glozel
Le braconnage en Sologne au siècle dernier
La vie dans les campagnes nîmoises dans l'Antiquité
Un almanach saisi en 1872 en Bourbonnais
Barthélémy Thimonnier, inventeur malheureux de la machine à coudre

N° 15
La Résistance en Bretagne
L'insurrection de Paris en août 1944
La rue et ses métiers au 18e siècle
Août 1914 : les débuts de la grande guerre en Languedoc.
Joutes et quintaines populaires
Un mineur français au "paradis" de Staline (1936)

N° 16/17
Les 63 jours héroïques de Varsovie (1944)
Mineurs d'argent en Lorraine au 16e siècle
Les communistes ont-ils voulu prendre le pouvoir à la Libération ?
Le crime de la Nanon (un infanticide au 18e siècle)
Les Bretons de Paris à la Belle Epoque
Mariages morvandiaux au siècle dernier

N° 18
Les massacres de septembre 1792
Dossier "Guerre d'Espagne" : La France, terre d'asile ?
Le pourquoi de la défaite républicaine
Les mariniers d'Auvergne (17e/19e siècles)
Français et canaques (repères historiques)

N° 19
Madame du Coudray, maîtresse ès-accouchement
Un accouchement "sensationnel" au 18e siècle
Jeux de masques, momons et jeux de nobles
Comment les Jacobins ont quadrillé la France
La morale selon St-Just
Fileuses et tisserands au Moyen Age
Guerres afghanes

N° 20
"1984" et le phénomène totalitaire
Un chasseur de sorcières en 1609 au pays Basque
1936, la solidarité déchirée à l'Espagne républicaine
L'exemple lyonnais
Chiffonniers de Paris au 19e siècle
L'instruction civique à l'école

N° 21/22
La première guerre scolaire
Le discours des aliénistes au lendemain de la Commune
Marn'rons (témoignage)
Repères historiques pour l'Albanie
Le jeux de l'oie de l'affaire Dreyfus
Le vagabondage des mineurs à Paris au 19e siècle
Le droit de réunion au siècle dernier
La traversée d'un jeune soldat de Bret à la Guadeloupe (1874/1875)

N° 23
Les briseurs de machines en France et en Grande-Bretagne.
Galerie des machines ou galerie des monstres !
Les miracles racontent...
Clous et cloutiers d'hier.
Le droit d'aubaine

N° 24
L'Ecole, l'Eglise et l'Etat sous l'ancien régime.
Une tentative d'Eglise nationale au 19e siècle. L'Eglise française de l'Abbé Chatel.
Le communisme en milieu rural avant et pendant la guerre (Berry).
Les chaufourniers.
Dossier sur l'intolérance.
L'affaire Dreyfus et la défense nationale vues par l'Action française.

N° 25
Souvenirs d'une sage-femme
Jean-François Piron
Le Béranger du compagnonnage
"Libérez nos camarades !"
Les rebelles chinois du fort Saint-Irénée
Jeux d'enfants au 16e siècle
1848 : Ateliers nationaux en Champagne (1e partie)
Naissance, vie et déclin d'une coopérative ouvrière :
"Les travailleurs syndiqués" de Saint-Laurent-de-Cerdans

N° 26
Ateliers nationaux en Champagne (2e partie)
La loi Falloux (15 mars 1850)
Les frères Trinitaires, six siècles de rachat des captifs de l'Islam
Il y a 50 ans : la publicité dans un almanach
de province Panorama express de 1906 en cinq dessins, une chanson et un portrait
Gueux et gueuserie
Cris de la tranchée (mémoires de 2 poilus)

N° 27/28
1936 : le Front populaire
— Le cinéma du Front populaire
— L'église et le cinéma entre les deux guerres
Genève choisit la Réforme
Un quart de siècle pour Amnesty
La naissance du Boulangisme
La révolte des garçons de café
Le drame de Decazeville
Il était une fève
L'exode par mer des Havrais et les 800 morts du "Niobé"

N° 29
Marianne marraine et le crayon rouge
L'école du Second Empire
Les grèves tragiques de 1886 en Belgique
L'espéranto
Les brosseries de l'Oise
Les Normands en Amérique
Un camp de concentration français pendant la Seconde Guerre mondiale

N° 30
Deux mille ans de lutte contre l'incendie :
L'histoire des sapeurs pompiers
L'Espéranto, phénomène populaire (suite)
Le destin tragique de Maxime Marchand... et l'Algérie
Fête de l'ours
Noces normandes

Les numéros disponibles peuvent être adressés franco aux conditions suivantes : 1 à 22 : 20 F. Numéros doubles 40 F — à partir du 23 : 25 F — Commande et règlement à adresser à Editions Floréal BP 872 27008 Evreux.

LA VIE CAHOTIQUE D'UN CARICATURISTE CELEBRE
Alfred Le Petit (1841-1909)

On ne peut chercher de l'iconographie sur les événements du dernier tiers du 19e siècle sans rencontrer partout Alfred Le Petit. Né en 1841, ses caricatures, ses portraits-charges ont fait des ravages dans les journaux humoristiques du Second Empire et de la Troisième République. Mais ce féroce dessinateur fut aussi l'auteur de belles études de pauvres gens, et il a ainsi deux titres à un amical salut de *Gavroche*.

C'est à Aumale, à la lisière de la Normandie et de la Picardie, mais encore en pays de Bray, que naquit en 1841, le 8 juin, le petit Alfred, fils de l'horloger du bourg. M. Le Petit habitait sous la gendarmerie qui occupait l'ancien grenier à sel : certains ont avec malice voulu voir là les auspices de l'œuvre future d'Alfred Le Petit, peu respectueuse du gendarme et... pleine de sel !

Pensionnaire au collège de Saint-Riquier, dans la Somme, le jeune garçon apprend les rudiments du métier paternel pendant les vacances. Son avenir apparaît réglé... comme une horloge ! ''Malheureusement'' (pour parler comme son père), un démon habite déjà Alfred, celui du dessin. Il n'allait plus le lâcher : toute sa vie durant, Le Petit dessinera, croquera, sur d'innombrables carnets remplis de dizaines de milliers de dessins, sur n'importe quel morceau de papier qui lui tombera sous la main, et même, rapportera son fils, sur une omoplate de vache, un jour où le papier faisait défaut.

Quand le dessinateur se fait photographe.



L'horloger en tout cas met fin aux études de son fils et, à 16 ans, voici notre artiste apprenti dans l'atelier de papa. Par l'intermédiaire d'une dévote tante, le jeune artiste trouvera toutefois l'occasion d'exercer son talent avec profit : il reçoit sa première commande, un grand tableau (une résurrection) pour l'église de Beaucamps-le-Viaux, village natal de sa mère. Le tableau fut jugé si réussi, dit-on, qu'on voulut porter le jeune peintre en triomphe sur son œuvre : il passa à travers... Le tableau lui fut cependant payé après restauration par ses soins. Nous ne pouvons pas juger de la qualité de l'œuvre car elle fut détruite (en même temps que l'église) par une tornade, en 1895.

Finalement, le jeune homme s'enfuit de la maison paternelle et gagna Paris – le rêve de tout jeune artiste, du moins en ce temps. Alfred, entre autres occupations plus ou moins alimentaires, s'y adonna à la copie des toiles de maîtres, excellente école, mais qui le mena au faux (involontaire) : un ''collectioneur'' vendait en effet pour authentiques les copies de tableaux anciens qu'il commandait à Alfred... Ceci prouve au moins que le jeune homme avait déjà la précision de trait qui serait l'une des marques de son talent...

Le Petit faisait des portraits à l'huile d'après des photographies, étant en cheville avec des photographes parisiens. C'est ainsi qu'il apprit leur art et devint possesseur d'un appareil – le classique appareil à soufflet et à voile noir, sur son trépied, avec lequel il s'est représenté. On le retrouve alors en Normandie, parcourant à cheval le pays de Bray (proche de sa ville natale) et le pays de Caux, moitié photographiant, moitié croquant. Il fit ainsi d'innombrables portraits ; encore fallait-il que la tête du client lui revînt, car Le Petit, qui



Autoportrait-charge, destiné à la publicité du jeune artiste.

faisait sa publicité à sons de trompe de chasse et en affichant à la mairie des communes traversées quelques portraits – gratuits – de gros bonnets du village, ne ''prenait'' que les gens qu'il voulait bien.

Les photographes ambulants, en ces années 1860 où jouait encore l'attrait de la nouveauté, faisaient d'honorable recettes ; s'y ajoutaient pour Le Petit le produit des portraits à l'huile ; et puis, pour le plaisir, toujours d'innombrables croquis, fidèles et précis. C'est à cette époque qu'il peignit le portrait à l'huile, daté de 1865, de son collègue le photographe de Neufchâtel-en-Bray, ''le Père Courtin'' beau type d'artiste à barbe blanche et longs cheveux, ventre rebondi et large chapeau. C'est l'une des peintures les plus connues d'Alfre Le Petit.

Notre portraitiste ambulant se fixe ensuite à Rouen où il va suivre les cours de l'Académie de peinture de l'enclave Sainte-Marie, en 1867 et 1868. C'est dans la capitale normande que le second démon de Le Petit se révèle : celui de la caricature. A vrai dire, Alfred avait déjà fait, dans ses tournées, des ''portraits-charges'', grosses têtes cari-



Les laveuses.

caturales sur de petits corps, genre fort à la mode alors. Il en avait aussi dessiné de lui-même, soit pour l'amusement, soit pour l'entraînement, soit pour sa publicité. Ainsi connaît-on un portrait-charge d'Alfred jeune, cherchant à vendre ses dessins en tentant d'allécher le client par ce quatrain :

Son nom, c'est Le Petit, mais grand est son talent
Pour trois francs il te fait un portrait ressemblant
Et son crayon guidé par sa verve féconde
Croquera ta binette en moins d'une seconde.

Le Petit aimait à se peindre. Plus tardif, on a de lui un remarquable quadruple autoportrait où, par jeu de miroirs, l'artiste s'est représenté à la fois de face, de profil, de trois quarts avant et de trois quarts arrière ! chaque portrait criant de vérité, le front dégarni, le nez en l'air, la barbe en bataille, le regard scrutateur, le sourire à fleur de lèvres...

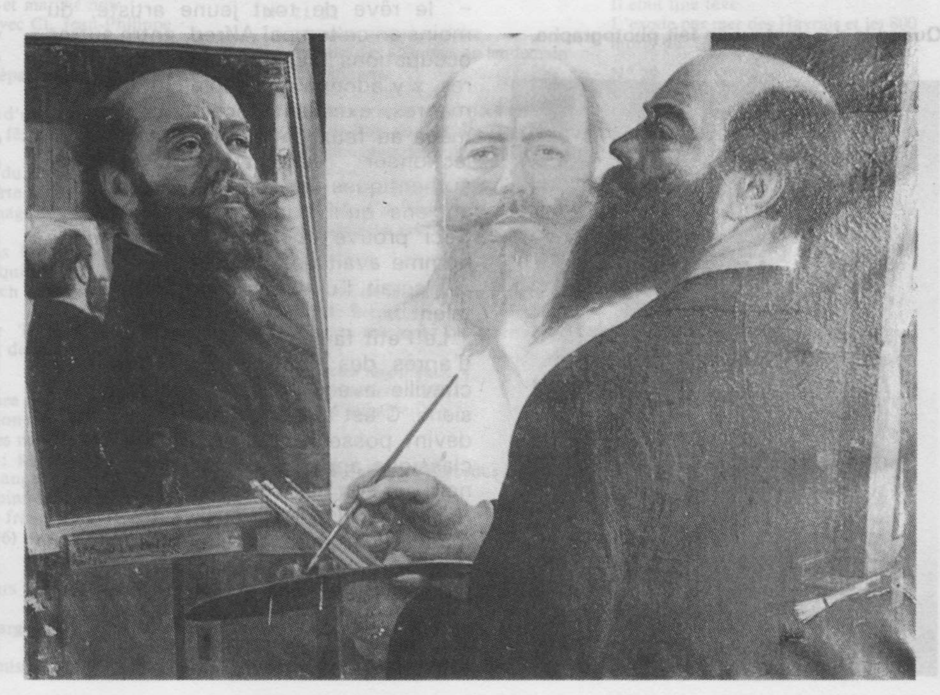
Mais le plus bel autoportrait de Le Petit est sans doute celui qu'il peignit en prison, à Sainte-Pélagie, en 1889. L'infortuné caricaturiste enfermé dans des circonstances que nous rapportons plus loin s'est figuré devant les barreaux de sa cellule ; un pot d'eau et un quignon de pain symbolisent sa condition de prisonnier ; par la maigre ouverture, on voit le Panthéon, devant lequel passe une hirondelle. Les couleurs sont tristes et monotones, et on comprend pourquoi : *''Peinture faite à Sainte-Pélagie avec le chocolat et le jus de réglise apportés par les visiteurs au pauvre prisonnier privé de couleurs''*, annonce le peintre ; et l'humoriste impénitent ajoute : *''Prière aux parents d'empêcher les enfants de lécher la peinture''*.

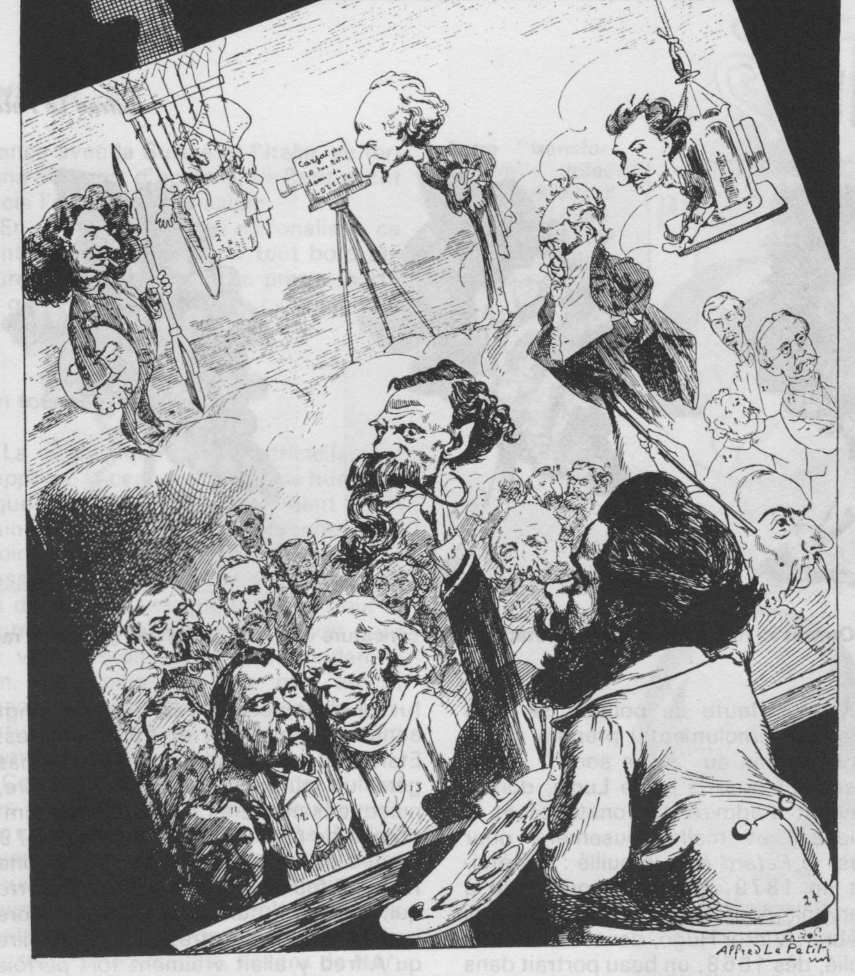
Mais revenons en arrière, en cette année 1867 où, tandis qu'il apprend à modérer sa verve au profit d'une plus grande précision de trait en dessinant les vieilles maisons, ou en étudiant l'anatomie à l'Hôtel-Dieu de Rouen, il lâche la bride à son imagination en participant à la fondation du journal *le Tam-Tam*. Dans la rédaction de cette feuille humoristique, on trouve en particulier Ernest Vaughan, futur directeur de *l'Intransigeant* et de *l'Aurore*. Vaughan sera longtemps un précieux ami pour Le Petit et il faudra l'affaire Dreyfus pour les fâcher. En 1868, Le Petit prend part également à la fondation du *Tambour*, avec son vieux copain Zacharite. C'était une sacrée paire, Le Petit et Zacharite ! On les voyait à toutes les cavalcades, à toutes les fêtes, prêts à toutes les blagues. On se souvint longtemps, en particulier, d'une calvacade rouennaise où Le Petit, jouant le rôle d'un marchand de crayons célèbre de l'époque, Mangin, croquait en trois minutes tous les volontaires. Il croqua même au passage le préfet qui se trouvait sur le chemin de la cavalcade et la regardait de son balcon.

Ce dernier croquis, goûté du modèle, aurait pu valoir à son auteur une utile protection. Toutefois, il préféra ne pas trop s'y fier lorsqu'on le convoqua à la préfecture ; l'artiste avait sur la conscience la mort de nombreux chats de son quartier, promus pour sa casserole au rang de lapins ! Le Petit choisit la fuite plutôt qu'une séance orageuse (pour le moins) ; et il en profita pour retourner à Paris, embarquant au passage sur une péniche de charbon où il paya son transport en portraits crayonnés du marinier et de sa famille.

Fin de l'épisode rouennais qui avait toutefois marqué les débuts ''officiels'' d'un grand caricaturiste.

Quadruple autoportrait.





LES CARICATURISTES A LA DOUZAINE, par Alfred Le Petit.

1. Gill ; — 2. Nadar ; — 3. Carjat ; — 4. Henry Monnier ; — 5. A. Humbert ; — 6. Bertall ; — 7. Gilbert Randon ; — 8. Sahib ; — 9. Henri Somm ; — 10. Léonce Petit ; — 11. Gustave Doré ; — 12. Grévin ; — 13. Daumier ; — 14. Carlo Gripp ; — 15. Cham ; — 16. Stop ; — 17. Edouard Morin ; — 18. Fleury ; — 19. Pepin ; — 20. Durandeau ; — 21. Robida ; — 22. Draner ; — 23. Hadol ; — 24. Alfred Le Petit par lui-même.

A nous deux, Paris !

Qu'on ne s'imagine pas le jeune dessinateur (il avait alors quand même, rappelons-le, 27 ans) campé sur la Butte Montmartre et, de ce lieu inspiré, lançant à la capitale l'apostrophe célèbre de Rastignac. C'est au niveau le plus bas que Le Petit toucha le sol parisien : en bordure de la Seine, devant le Louvre... A un très bas niveau de finances aussi, sans doute. Aussi ne perdit-il pas de temps pour se faire connaître, d'originale façon si on en croit l'anecdote : le directeur du *Journal amusant* ne voulant pas regarder ses dessins, Le Petit ferma la porte du bureau à clé, mit la clé dans une poche, sortit un revolver de l'autre et en menaça le directeur éberlué jusqu'à ce qu'il eût vu les belles œuvres apportées par Alfred. Le brave homme n'en voulut pas à l'exubérant artiste, puisqu'il fit publier dans son *Journal* les vues des marchés normands, les portraits et ''types'' et les vieilles maisons rouennaises, sous la rubrique ''Rouen et ses environs''.

Justice étant ainsi rendue au dessinateur, restait la part du caricaturiste. Elle fut offerte à *l'Eclipse*, le beau journal d'André Gil et de Polo. Le nom seul de cette publication était un pied-de-nez à l'autorité impériale, puisque *l'Eclipse* remplaçait tout bonnement *La Lune*, interdite... Ah ! les premières pages de *l'Eclipse* ! Les beaux dessins en pleine page, coloriés au pochoir... Un régal pour les collectionneurs. Et, avec ça, un humour corrosif. Le Petit y eut une large part.

Mais notre caricaturiste, à la suite de quelques problèmes avec Polo, décida de voler de ses propres ailes ; il fonda un nouveau journal, *la Charge* (au total, il aura pris part à la création de six publications, pour la plupart relativement éphémères ; incorrigible !) Malgré la collaboration de Cham, Robida, Henry Somm, Régamey, Moloch... *la Charge* ne ''tint'' que jusqu'à la guerre. Médiocre gestionnaire, Le Petit était en revanche au mieux de sa verve. Il publia dans son journal, chaque semaine, des dessins féroces. Il y lâchait la bride à ses sentiments républicains. Le 7 mai 1870, il y va même un peu trop fort sans doute : en première page de *la Charge*, on voit un cochon mélancoliquement penché à son balcon, surplombant Paris, et regardant avec anxiété le ciel lourd où pâlit son étoile. Alfred sera poursuivi...

Un avocat de talent, député républicain de surcroît, défend notre homme : c'est Léon Gambetta. Il affirme que ce cochon est un cochon anonyme et sans allusions, ce balcon un balcon quelconque. Ce n'est pas l'avis du juge qui, se basant sur le paysage et son orientation, déclare, non pas bien sûr *''Ce cochon est l'Empereur''*, mais : *''Ce balcon est celui des Tuileries''*... Le dessinateur est condamné. Il n'ira toutefois pas en prison, l'Empire ayant sombré entre temps ; mais pas assez vite pour lui épargner l'amende, ce qui contribuera sans doute à la disparition de *la Charge*.

Dans la période troublée qui suit cet épisode, Le Petit va devoir tirer toutes les ficelles pour survivre. On le trouve tour à tour musicien ambulant (il joue de l'accordéon, assez bien paraît-il, et chante), charlatan arracheur de dents, réparateur d'horloges (l'apprentissage dans la boutique paternelle aura donc servi à quelque chose) ; et dessinateur aussi, bien heureusement. C'est ainsi

LE NUMÉRO : DIX CENTIMES

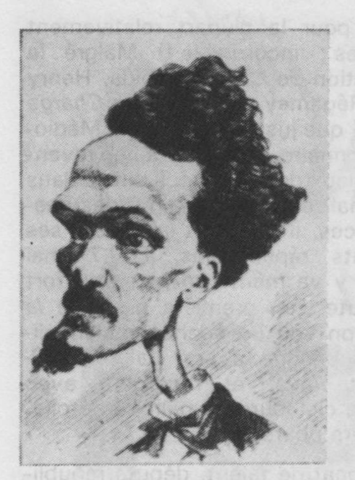
LA CHARGE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

UNE CHARGE PAR ALFRED LE PETIT

?

Faussement innoncente, cette gravure fit condamner la Charge et son directeur. Le débat à mots couverts au tribunal pour savoir si le cochon était ou non l'Empereur ne dut pas manquer de sel !







La série "à transformation" connut un réel succès. On voit ici Rochefort glisser par étapes de sa caricature vers le dessin d'une grappe de raisin.

que, pendant le siège de Paris, il porte à ses amis de *l'Eclipse* une série de planches "à transformations", *Fleurs, fruits et légumes du jour.* Il y a représenté des hommes politiques qui, en une série de dessins, se transforment peu à peu en fleur, en fruit, en légume selon l'inspiration de l'artiste. Il s'agit là d'un genre assez nouveau, dont la première idée revient à Mailly, et Le Petit obtient un grand succès avec les 31 planches éditées par *l'Eclipse*.

L'année suivante, il entre au *Grelot*, autre célèbre journal de caricatures. Il y publiera d'innombrables dessins, et notamment ses fameux "portraits-charges". Ce sera une longue collaboration qui n'empêchera pas Le Petit de donner également des charges au *Charivari* pendant une dizaine d'années ; et à diverses publications de Paris ou de province, à l'occasion.

Voici faite la conquête de Paris...

Vie privée, homme public

Enfin "casé" solidement, ou, comme on aurait dit dans son pays natal, "sa gourme jetée", Alfred songe à créer une famille. Voilà déjà un moment qu'il songe à une jeune fille qu'il a connue dans la région d'Aumale : Lucie Picard, de Fallencourt. Il lui a même fait sa cour. Mais pour la demande en mariage, c'est autre chose : républicain acharné, artiste et donc "sans position", anticlérical au point d'avoir été excommunié cette même année, Alfred n'ose pas aller demander la main de la jeune fille à son père, notable dans sa commune. Il envoie une précieuse connaissance faire la démarche à sa place : Alexandre Dumas fils dont le prestige enlève le consentement du père Picard.

Assagi, Le Petit se fait d'autres amitiés précieuses : ne jouit-il pas de la protection de président Grévy ? Il sera même reçu à l'Elysée. Puis le voici père de famille : fin 1876 naît le petit Alfred-Marie, futur peintre, évidemment...

Cette vie de famille va être quelque peu perturbée par la création d'un nouveau journal : *le Pétard* (1877). Siège : au domicile des Le Petit... Parmi les collaborateurs, Aristide Bruant, et Jules Jouy, qui (faute de pouvoir se faire régler ses émoluments) prendra carrément pension au "siège social". Heureusement pour la jeune Lucie, dont il convient d'admirer la constance et la patience, et malheureusement pour nous, *le Pétard* était mouillé : il s'éteignit en 1879. Non sans qu'ait eu à intervenir pour Le Petit un autre ami célèbre : Victor Hugo, dont Alfred avait publié, dès 1868, un beau portrait dans *le Tam-Tam*. Le grand homme fit "sauter" plusieurs amendes frappant le journaliste, mais ne put empêcher de trop nombreuses saisies du journal.

A la disparition du *Pétard*, Le Petit retourna vers *le Grelot* où il fut très bien accueilli puisqu'il y collabora jusqu'en 1885. Entre temps, l'artiste fonda encore un journal, *les Contemporains*, épinglant chaque semaine un homme en vue avec un portrait-charge en première page et, à l'intérieur, une biographie pleine d'un humour signé Félicien Champsaur. Courte vie également pour cet hebdo qui ne connut que 47 numéros. Son concurrent (et néanmoins ami) *les Hommes d'aujourd'hui*, où on retrouve Champsaur avec André Gil, fut plus heureux, avec plus de vingt années de parution et 469 numéros. Etait-ce donc Le Petit qui ne savait pas gérer un journal ? Il faut bien le croire, puisque (sans parler d'une relance temporaire de *la Charge*), il lance en 1879 (année de la naissance de son second fils) une feuille intitulée *le Sans-Culotte* qui, avec 31 numéros, durera encore moins que les autres... Il faut dire qu'Alfred y allait vraiment fort parfois et que ce n'était pas du goût de tout le monde.

Il forçait surtout sur l'anticléricalisme, et illustra une série d'ouvrages remarqués : *Grosjean et son curé,* de Léo Taxil ; *Les Mystères de l'évêché*, de F. de Junqua ; *La Bible farce,* de Pierre Malvezin ; *Les Sermons de mon curé*, et, textes et dessins de Le Petit, *la Vie drolatique des saints.* Sans parler de "chansons" comme, sur l'expulsion des jésuites, *la Marseillaise des jésuites* et *le Chant du départ* qui sera un gros succès populaire.

Ce palmarès toutefois n'empêche pas Le Petit de collectionner, nous l'avons vu, les plus brillantes amitiés : Jules Grévy, Alexandre Dumas fils, Victor Hugo, mais aussi Alphonse Allais, son compère du club des Hydropathes (où on trouve également Bruant) ; Verlaine ; et beaucoup d'autres, car on a beaucoup d'amis quand on est un homme en vue, et dont on redoute à juste titre la férocité caricaturale...

Pour asseoir cette gloire, un événement survenu en 1881 fit grand bruit. Un dessin d'une finesse contestable en fut l'origine ; il avait trait aux événements de Tunisie, et représentait l'Italie sous la forme d'un lion-jouet sur le ventre duquel la France appuyait pour en tirer un faible miaulement. Légende : "*Ayez pitié de la pauvre Italie qui ne veut pas travailler*".

Le Petit reçut d'Italie des tas de lettres d'injures. Toujours plaisantin, même dans les cas graves, il plaça dans un chapeau les noms des signataires, et en fit tirer un au sort par "une main innocente", celle de la rosière de Levallois en l'occurrence. Après quoi ses témoins (Jules Jouy et Pierre Malvezin) allèrent provoquer en duel "l'heureux élu" !

Ici l'affaire tourne au drame, car le duel, qui se déroula à la frontière de la

---

POUR EN SAVOIR PLUS

La meilleure façon de mieux connaître Alfred Le Petit, c'est de regarder une collection de *l'Eclipse* (on en trouve chez les bons libraires de livres anciens), ou de *la Charge.*

L'artiste est plusieurs fois mentionné dans le livre de Grand Carteret, "Les Mœurs et la caricature en France" (Librairie illustrée 1888).

Enfin, son fils, Alfred-Marie, a laissé des *Mémoires* non publiées à notre connaissance, mais qui, jointes aux archives de la famille, ont permis en juin 1986 l'édition par le groupe archéologique du Val de Bresle, sous la conduite de M. Guy Boulnois – Aumalois lui aussi – d'une très belle brochure de grand format à tirage limité, où un texte très complet est accompagné de nombreuses gravures en noir et en couleur. Cet hommage à Alfred Le Petit nous a été d'un grand secours pour retracer la vie d'un de nos dessinateurs préférés.

A noter aussi que la ville d'Aumale a abrité en 1976, à l'initiative de la maison des jeunes et de la culture une exposition d'œuvres d'Alfred Le Petit et de son fils, avec une conférence de son petit-fils, Me Jean-François Le Petit, avocat à la Cour de Paris.

France avec la Suisse et l'Italie, se termina par mort d'homme, Le Petit ayant occis l'infortuné transalpin.

En cette période très nationaliste, ce sont des félicitations de tout bord qui plurent sur l'artiste, et la presse porta sa gloire jusque dans nos campagnes.

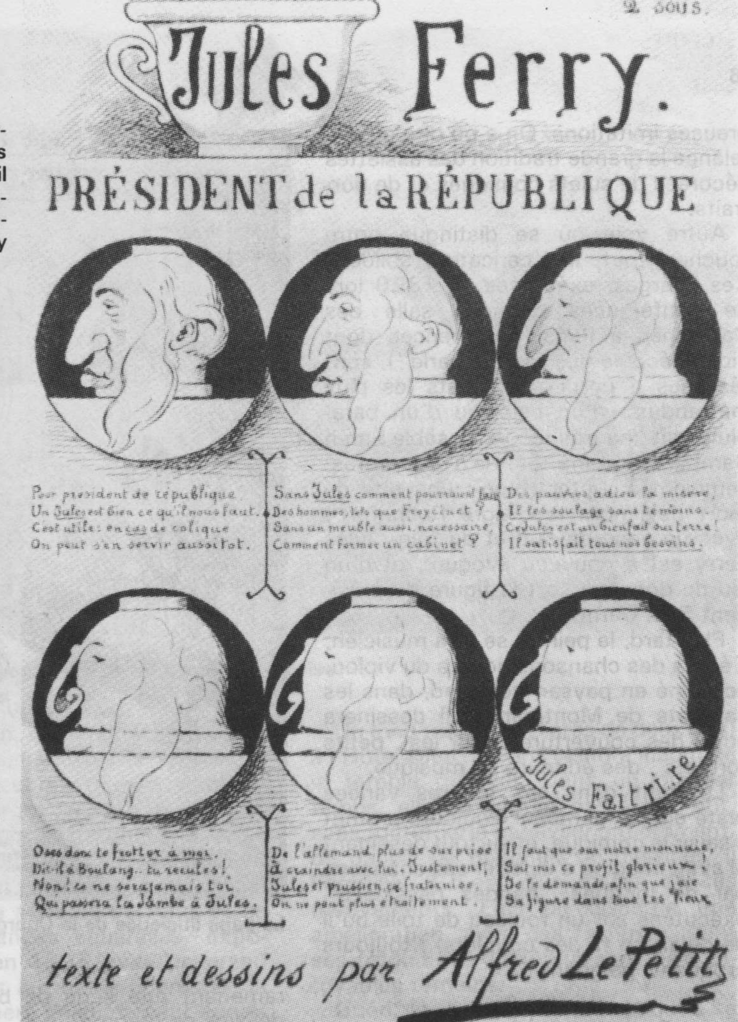
Un touche-à-tout génial

La République ayant officiellement supprimé la censure, la presse humoristique en pâtit paradoxalement : ''A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire'', la caricature politique perdit l'essentiel de son attrait pour le lecteur en devenant sans grand risque pour le journaliste. Il fallait taper très fort pour se voir interdit, poursuivi, condamné (on verra plus loin que cela advint encore à Le Petit). Bref : l'état de caricaturiste ne nourrissait plus son homme...

Certes, Alfred continue de publier des dessins, dans *le Rire* par exemple ou, plus tard, dans *la Revanche*. Mais il diversifie ses activités. D'abord, il peint davantage, beaucoup de portraits : et toujours des dessins innombrables, des pastels, de nombreuses aquarelles, paysans de Normandie, scènes de marché, animaux ; quelques tableaux à l'huile comme son ''*Singe malade*'', œuvre admirable et admirée, peinte dans sa maison de Levallois au prix de grands sacrifices familiaux ; d'abord, accepter l'animal malade dans la maison ; puis, le singe mourant avant l'achèvement de l'œuvre, conserver le cadavre le temps nécessaire dans l'atelier transformé en glacière (c'était l'hiver). Mais quel réalisme !

En 1884, Le Petit est l'un des pionniers du ''journal parlé'' : à l'*Athénée comique*, chaque soir, des rédacteurs '''disent'' les nouvelles du jour ; notre homme les illustre par des dessins, des caricatures. Jules Ferry, ''ministre à perpétuité'' et alors président du Conseil, était la cible préférée d'Alfred. Le

Autre ''transformation''. Jules Ferry, prêtait, il est vrai, à la caricature. N'empêche : Le Petit y allait fort !



long nez du ministre lui suggère une trompe, et voici Ferry devenu éléphant ; son prénom évoquant le surnom familier du vase de nuit, une autre série de transformations fait du ministre un pot de chambre, avec cette légende : ''Jules fait rire'' On ne s'étonnera pas que le spectacle fût interdit, en juillet, malgré les protestations de la foule.

Lors de l'épisode de *la Revanche*, que nous évoquerons plus en détail, Alfred fait de la caricature ambulante : juché sur une voiture du journal, il exécute tout en traversant Paris des ''charges'' contre son ''cher'' Jules Ferry, contre Bismarck, contre Gallifet, et contre tout homme politique français jugé trop tiède.

Pour l'exposition de 1889, Le Petit réalise une série d'assiettes où figurent, fondus dans un décor floral, douze personnages célèbres du temps : Victor Hugo, Gambetta, Raspail, Thiers, Louis Blanc, Alphonse Karr, Cham, Villemessant, Sardou, Pierre Véron, Litèbe. Sous le portrait-charge, une légende rimée qui ne manque souvent pas de sel. Cette série des *Contemporains dans leur assiette* suscitera de nom-

LES CONTEMPORAINS DANS LEUR ASSIETTE

Les légendes de cette série de douze assiettes étaient pleines de sel. Citons :

ALPHONSE KARR (écrivain et pamphlétaire)
Ici vous voyez la figure
De cet esprit fin et profond
Mais ce n'est que par la lecture
Qu'on peut connaître KARR à fond

CHAM (caricaturiste)
C'est un cuisinier émérite
Son renom est universel
Mais bien souvent dans la marmite
Il met toute la boîte à sel.

LOUIS BLANC
Il est petit cet homme politique
Mais il est grand parmi les orateurs !
Avec ses fleurs de rhétorique
Il enchaîne ses auditeurs.







breuses imitations. On a pu dire qu'elle relança la grande tradition des assiettes décorées de sujets comiques et de portraits.

Autre voie où se distingue notre touche-à-tout, la ''caricature solide''. Ces charges, exécutées en 1890 lors de conférences données salle des Capucines à Paris (conférences dont l'idée découle du ''journal parlé''), sont réalisées à partir des objets les plus inattendus : d'un balai ou d'un parapluie naît une très reconnaissable Sarah Bernhardt ; d'une tête de Turc, un ressemblant à Victor Hugo ; une tête de mort deviendra le maigre Rochefort ; avec un vase de nuit et du foin, Jules Ferry est à nouveau évoqué ; et d'un jeu de dominos sort la figure du président Sadi Carnot...

Plus tard, le peintre se fera musicien; il écrira des chansons, jouera du violon, costumé en paysan normand, dans les cabarets de Montmartre. Il dessinera aussi des couvertures pour les ''petits formats'' des éditeurs de musique.

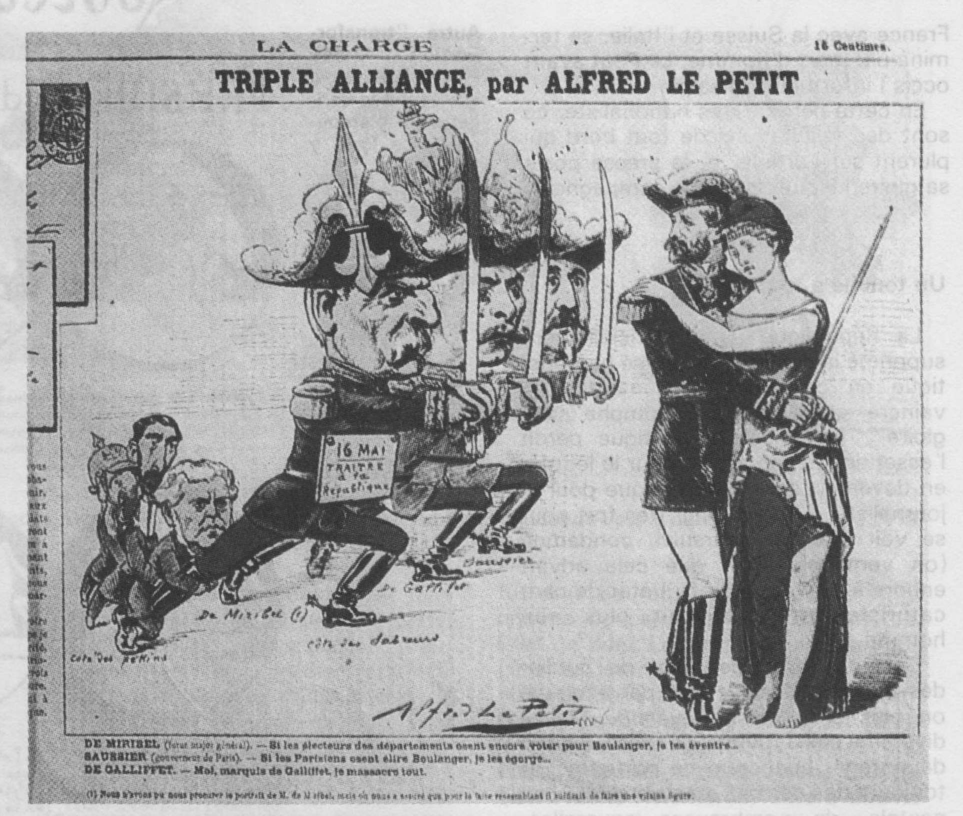
Le Petit dans ses œuvres variées reste égal à lui-même, toujours prompt à saisir le comique, et surtout dessinant (il avait imaginé d'illustrer ses chansons par de longues ''bandes dessinées'' exécutées sur un rouleau de toile qu'il déroulait au fil des couplets) ; toujours croquant, peignant...

Choix discutables...

L'Empire avait infligé des amendes à Le Petit et, on l'a vu, manqué de peu de l'envoyer en prison. C'est sa chère République qui s'en chargera, lui qui avait tant dessiné pour qu'elle revienne !

S'adonnant à nouveau en effet à la carjcature politique, Alfred se range sous l'éclatante, quoique éphémère, bannière du général Boulanger (1). Comme il ne sait pas faire les choses à moitié, le voici assassinant de ses ''charges'' les hommes en vue et (bien que Rochefort – toujours lui ! – et Déroulède par exemple ne soient pas épargnés) particulièrement les ''tièdes'' et les anti-boulangistes. Pour publier ses œuvres, il relance *la Charge*, et collabore aussi à un journal récemment créé par Louis Peyronnet sous le titre peu équivoque de *la Revanche*. C'est pour cette dernière publication que Le Petit fera de la caricature itinérante, parcourant les rues de Paris juché sur une voiture du journal et y dessinant sur de grandes toiles les plus féroces portraits-charges des hommes politiques, sept heures par jour, au gré de l'inspiration... Etonnante performance !

On imagine les réactions que suscitait sur son passage l'étrange et provoquant cortège. Un jour, cela atteignit des proportions telles que la police dut intervenir, arrêta Le Petit (pour une journée), mettant définitivement fin à l'entreprise. Le Petit ira se mettre au vert en Normandie, puis à Toulouse,



La page litigieuse de la Charge qui fit emprisonner Le Petit.

ramenant une série de beaux grands dessins de métiers.

Mais il en faut d'autres pour museler sa verve. Le 28 octobre 1888, *la Charge* publie un dessin où Gallifet, Méribel et Saussier, généraux ''traîtres à la République'', dit la légende, chargent sabre (sanglant) au clair la pauvre Marianne que le brave général Boulanger protège tendrement dans ses bras.

Injures à l'Armée : c'est la cour d'assises ! Le Petit est condamné à deux mois de prison et 5 000 F d'amende. Boulanger paiera bien l'amende ; mais pour la prison, le dessinateur devra payer (de sa personne). Et c'est, du 13 avril au 15 juin 1889, le séjour à Sainte-Pélagie où furent détenus tant de républicains et de communards célèbres.

A SAINTE PELAGIE

L'humour du caricaturiste enfermé à Sainte-Pélagie s'exprima aussi par ce curieux poème dont les rimes sont successivement les cinq voyelles :

A
A Pélagie, tel que me voilà
pendant deux mois je fus logé, oui da,
je vais vous dire les plaisirs qu'on a,
en séjournant dans cette prison-là.
D'abord des dames du quartier Breda
de Paméla, de Léa, d'Amenda,
je r'çois bouquets de camélia
tendres poulets, bonbons et coetera.

E
Que mon riflard soit ou non oublié
s'il pleut ici, je ne suis pas mouillé
Par l'omnibus il serait malaisé,
en cet endroit, que je sois écrasé.
Sans bourse délier, je me trouve logé
et ne crains pas qu'on me donne congé,
enfin je sors, et si cela me plaît
vingt fois par jour, je vais au... cabinet.

I
Après avoir dormi jusqu'à midi
j'ai pour manger, bouillon et bœuf lundi,
pour varier, bœuf et bouillon, mardi,
pour varier, bouillon bœuf, mercredi,
pour varier, bœuf bouillon, jeudi,
pour varier, bouillon bœuf, vendredi,
pour varier, bœuf bouillon, samedi,
Dimanche, en rêve, on me sert du rôti.

O
Au créancier, venant furioso,
ma porte est close et je donne zéro,
belle maman, prise de vertigo
ne peut venir faire la virago.
Couché, chauffé, plus mangeaille à gogo.
Tout ça, combien ? C'est gratis pro-deo.
Le soir, concert des plus ''gracioso''.
Quand, sur les toits, les matous font miaô !

U
Chère prison, contre toi prévenu,
le détenu t'a toujours méconnu,
j'atteste, moi, pour terminer en U,
Qu'heureux mortel, en tes bras retenu,
sans que jamais il m'en coûte un écu,
comme un rentier fort heureux, j'y vécus,
et n'en sortis, soyez-en convaincu
que menacé d'avoir le pied au...

(Poème publié dans *Alfred Le Petit, 1841-1909*, édité par le Groupe archéologique du Val-de-Bresle)

(1) Sur les débuts du ''boulangisme'', lire *Gavroche* n° 27/28 : ''1886, une année fertile en événements''.

L'emprisonnement d'un Alfred Le Petit ne peut être banal. D'abord, le peintre se présente en fiacre, avant le jour prévu pour son incarcération, à la porte de la prison. Il est suivi d'un second fiacre, portant tout le matériel jugé (avec générosité) nécessaire pour l'exercice de son art durant deux mois. Mais avant l'heure, c'est pas l'heure : on refoule l'artiste qui proteste fort bruyamment, clamant son droit à l'enfermement, ameutant les foules, au point que la police arrive et l'emmène au "violon" : ainsi Le Petit est-il jeté "au bloc" pour avoir voulu aller en prison !

Le 15 avril, enfin (!), Alfred sera appréhendé et enfermé dans une cellule de la "Grande Sibérie" – glaciale, on le comprend. Ce sera un prisonnier original et parfois encombrant, dessinant, caricaturant chacun, écrivant à droite et à gauche, faisant des farces, peignant sur la porte de sa cellule tantôt le directeur, tantôt lui-même en trompe-l'œil. Le bouquet fut l'invitation lancée pour un dîner à de nombreux amis ; la fête se passa au soir d'un jour de visite, où l'on savait le directeur absent. Chacun apporta son écot (la pitance du prisonnier étant fort maigre) et ce fut, paraît-il, une joyeuse bombance jusqu'à l'aurore... et un beau scandale qui retentit jusqu'à la Chambre des Députés.

De ce temps date le bel autoportrait peint au chocolat par Le Petit, dont nous avons déjà parlé. L'artiste était tellement passionné par ses dessins que, le jour de sa libération venu, il se cacha dans la prison pour avoir le temps de finir quelques croquis !

Cet épisode boulangiste ne fut au total pas un succès. Un peu plus tard, au moment de l'affaire Dreyfus, le choix d'Alfred Le Petit ne fut pas plus heureux. Anti-dreyfusard à bloc, il publia chaque jour dans *la Patrie*, parfois dans *le Grelot*, des dessins vengeurs contre "le traître" et contre Zola. Mais passons sur ces erreurs de jugement (au demeurant fort partagées parmi ses contemporains), à la faveur de sa ferveur républicaine et de l'attention constante portée aux humbles, qui restent les traits dominants de sa production.

Le peintre que cachait le caricaturiste

Après Sainte-Pélagie, Le Petit retrouva avec un plaisir que l'on imagine son atelier de Levallois. C'était alors, rappelons-le, encore un peu la campagne et il y vivait en paysan normand. En collectionneur aussi, chinant sur les marchés, échangeant un dessin contre un objet... Vases, livres anciens (plusieurs milliers), vêtements et souliers anciens, curiosités en tous genres (depuis des insectes d'Afrique jusqu'à un crâne de rhinocéros, sans oublier le singulier cadavre desséché d'un singe qu'on avait emmuré), tableaux (certains de maîtres), fœtus dans leur bocal, coffres et meubles antiques, tout cela emplit, encombre la villa de Levallois.



Belle scène campagnarde, à la facture très précise.

Dans le jardin, des animaux de toute sorte, pies, faisans, canards, corbeaux, lièvres, singes, et des crapauds, modèles d'une remarquable série de dessins.

Entre ce logis extraordinaire et sa campagne brayonne, l'artiste trouvait l'inspiration. En particulier, à la campagne, toute une série de portraits et de scènes en grandes aquarelles, exposées à Paris en 1895 avec un grand succès – tout au moins auprès de la critique qui louera unanimement l'originalité de son inspiration, sa sincérité, son don d'observation, joints à son talent de peintre.

En 1895, Anne Le Petit quittait ce monde. Elle avait tenu avec courage et avec bonheur le rôle difficile de femme d'artiste, équilibrant par son sérieux le côté bohème de son mari. Sa disparition laissa Le Petit désemparé. D'autant que les temps étaient difficiles pour lui et que le dernier enfant n'avait que 15 ans. Suit l'époque où nous l'avons vu, costumé en "violoneux" normand, courir les cabarets montmartrois, y chantant des chansons, souvent de sa composition. Son boniment normand et la verve de ses couplets lui rapportent tout juste de quoi vivre. De peu de rapport aussi, l'illustration épisodique de couvertures de "petits formats" pour les éditeurs de musique.

Le Rire lui prend bien quelques dessins, dont *les Animaux humoristiques*, et fait bien éditer son *Histoire du cochon* – bel album de 80 dessins, scènes paysannes, études animales ou caricatures – cela n'apporte pas la fortune au dessinateur, seul désormais, ses fils étant partis vivre leur vie.

Autre voie explorée : portraiturer les visiteurs de la tour Eiffel, au troisième étage, où il vend également sa *Chanson de la tour Eiffel*. L'affaire Dreyfus lui permet un temps de republier régulièrement des dessins.

Il voyage. En Normandie, bien sûr, mais aussi dans le Midi, puis dans le Nord. Il en rapporte des peintures.

Jusqu'en 1902, ce sera une période pleine de peinture, œuvres mal connues et cependant remplies d'atmosphère. Cette belle série est interrompue brutalement par une attaque d'aphasie qui frappe le peintre en 1903.

Un long traitement (près de deux ans) à l'Hôtel-Dieu de Paris viendra à bout de la terrible maladie. Dans un premier temps, elle ne permet pas à Le Petit, sans toutefois le paralyser entièrement, de parler, de marcher, de dessiner. Il bafouille, il n'est plus maître de ses mouvements. Puis on discerne une amélioration, avec des rechutes, dont ses croquis pris à l'hôpital sont les impitoyables témoins.

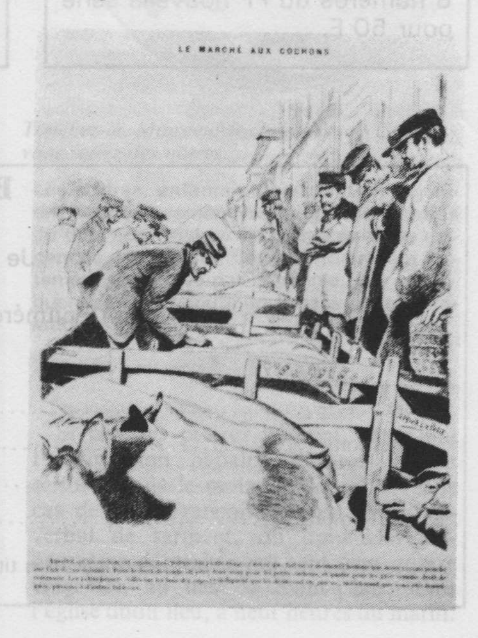
Guéri, le peintre n'a pas retrouvé sa précision de trait de naguère. En convalescence en Bretagne, il y peindra toutefois des tableaux certes un peu flous, mais aux coloris exaltés, proches de l'impressionnisme. Fin 1907, il peindra dans le Midi, et encore dans le même style : il ne recouvrera jamais tout à fait son dessin d'antan.

Alfred Le Petit disparaîtra le 15 novembre 1909, seul – avec un chat familier – dans son cher atelier de Levallois, peintre méconnu et caricaturiste déjà oublié...

Il fallut attendre 1926 pour qu'une exposition remit ses œuvres en valeur.

Georges POTVIN

Le marché aux cochons (planche extraite de l'ouvrage "Le Cochon", d'Alfred Le Petit).



A propos de "la loi Falloux" (suite et fin)

M. Agard, auteur de l'article sur la "loi Falloux" paru dans le nº 26, nous prie d'insérer son droit de réponse à l'article de M. Moinaux sur "l'école du Second Empire".

"M. Moinaux me reproche d'avoir, dans la seconde partie de mon travail, dressé un trop sombre tableau de la scolarité sous le Second Empire.

Les chiffres que "je jette à la figure du lecteur" – 30 à 40 % d'illettrés dans 13 départements, 40 à 50 % dans 7, plus de 50 % dans 4 – me semblent difficilement contestables. Ils figurent dans un document officiel : la carte de l'analphabétisme établie à l'usage de la famille impériale en 1866.

Figure également dahs ledit document le pòurcentage du département des Vosges : 1,7 %.

J'accorde bien volontiers à M. Moinaux, fils et gendre d'instituteurs sans doute vosgiens, le droit à une rétrospective fierté.

Cette fierté s'avive du touchant souvenir de la considération dont jouissait "l'instituteur-chantre" invité "presque rituellement aux repas de baptême, noces et enterrement et heureux bénéficiaire, comme M. le Curé, d'une part substantielle, *"la part de M. le Maître"*, chaque fois qu'on tuait le cochon !".

L'histoire de Jean-François Albert curé révolutionnaire (1753-1802)

Dès juillet 1789, les anciennes administrations communales disparaissent, cédant la place aux nouvelles municipalités spontanément créées à l'image de la "Commune de Paris" formée le 13 juillet.

La loi du 14 décembre 1789 entérine cette révolution municipale. Le conseil général de la commune est élu pour deux ans par les citoyens actifs et parmi ceux qui payent une contribution égale à dix journées de travail.

La commune de Saint-Clair et Les Roches, en Isère, au bord du Rhône, au-dessous de Vienne, est donc instituée.

Dès 1789, "le citoyen Jean-François Albert" est membre du conseil général de la commune. Alors âgé d'une trentaine d'années, il est depuis le 26 mai 1782 curé de la paroisse Saint-Alban et Saint-Clair, successeur de Pierre Clamaron décédé à 30 ans le 30 avril 1782.

Originaire de la Drôme, Jean-François naît le 13 mars 1753 à Miribel. Fils de "Sieur Jean et Françoise Rousset" il est baptisé le 15 ; son parrain est "Maître Jean-François Ithier notaire royal à Saint-Donat (sur l'Herbasse) et sa marraine Demoiselle Lucie-Catherine Mottet, son épouse". (1)

Son père, Jean, est dit marchand en 1759 et 1761. Les registres paroissiaux conservent l'acte de sa sépulture : "Le huitième octobre mil sept cent quatre-vingt-deux a été enterré dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Sieur Jean Albert, capitaine châtelain de Miribel, décédé le jour précédent, munit des sacrements de l'extrême onction, âgé d'environ soixante-quatre ans. Ont assisté à ses funérailles plusieurs de ses parents et amis... Dumoulin curé". (1)

De sa naissance en 1753 à son arrivée à Saint-Clair en 1782, on reste dans l'ignorance des études au séminaire suivies par Jean-François Albert. Rien également sur ses lettres de prêtrise, ses premières affectations (vicariats ou cures).

Le "Cahier des curés du Dauphiné"

Durant les années qui précèdent la Révolution, son rôle de prêtre l'occupe, toutefois, le curé Albert s'absente régulièrement, remplacé alors par ses vicaires et parfois le curé Accarias du village voisin Saint-Prim.

Il semble qu'il participe alors, aux côtés d'Henri Reymond, curé de Saint-Georges-de-Vienne et syndic des curés du Dauphiné, au travail d'une "commission spéciale" chargée de faire des démarches pour l'augmentation des portions congrues.

Henri Reymond, né à Vienne, le 16 novembre 1737, prend une part active aux polémiques qui précèdent la Révolution. Il écrit de nombreuses brochures destinées à soutenir les revendications du bas-clergé dauphinois, notamment une "Adresse des curés du diocèse de Vienne...".

Le "Cahier des curés du Dauphiné" adressé à l'Assemblée nationale au mois de novembre 1789 expose les doléances, largement détaillées, des curés. (2) Sur les 500 signataires de ce texte, outre Reymond, on trouve nombre de noms de curés de la région viennoise : Accarias, Astier, Tulpin, Mahussier... et Albert. S'il n'est pas précisé les paroisses dont ces curés sont titulaires, on peut toutefois le savoir en comparant avec les noms de prêtres présents lors de l'enterrement de J.-P. Aubrun, curé de Saint-Clair en janvier 1779 et celui de Pierre Clamaron en mai 1782.

Ainsi les curés de Saint-Prim, Chonas , Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Alban-du-Rhône et Saint-Clair signent-ils ce "Cahier des curés".

La constitution civile du clergé

En novembre 1789, l'Assemblée constituante met les biens du clergé à la disposition de la nation. Les prêtres deviennent, par le vote de la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790), des fonctionnaires salariés par l'Etat.

Leurs salaires vont de 12 000 à 50 000 livres pour un évêque, de 1 200 à 6 000 livres pour un curé et de 700 à 2 400 livres pour les vicaires. (3)

Les curés et évêques entrant en fonction doivent jurer de rester fidèles à la nation et au roi et de soutenir la Constitution. Cette obligation du serment civique est étendue à tous les prêtres déjà en fonction, le 27 novembre 1790, sous peine d'être destitués.



Touchez-là, Monsieur le curé, j'savais ben que vous seriez des nôtres.

Les prêtres, enfants du peuple, vont rejoindre courageusement les rangs des députés du tiers état, malgré les menaces et les exigences des prélats. Cette attitude sera fortement appréciée par le peuple, elle contribuera sans nul doute au succès de la Révolution.

Si certains prêtres hésitent, attendant l'autorisation papale, d'autres prêtent serment sans le moindre doute. C'est le cas de Jean-François Albert : "Procès-verbal de serment, du dimanche dix-neuvième décembre mil sept cent quatre vingt-dix, au lieu de Saint-Clair, dans l'église dudit lieu, à neuf heures du matin.

LE CLERGE AVANT LA REVOLUTION

Le clergé se régissait par ses propres lois, constituant ainsi un Etat dans l'Etat. Il était riche et puissant ; ses domaines couvraient le tiers de la surface du territoire et il ne payait pas d'impôts. De surcroît il prélevait des dîmes sur les produits de toute nature, écrémant le plus clair de la fortune publique. Il échappait aux lois générales du royaume et s'efforçait d'étendre sa compétence sur les laïques, en qualifiant de péchés et jugeant comme tels, les crimes et délits. C'est cette tendance à la théocratie que s'efforça de briser la Révolution.

Serment de Jean-François Albert

Le conseil général de la commune s'est rendu en corps pour assister à la messe de paroisse dudit lieu célébrée par M. Albert curé, pour être présent à la prestation de son serment civique d'après son vœu exprimé le jour d'hier dans son assemblée du corps municipal, et de l'arrêté pris en conséquence. Le conseil de la commune accompagné des gardes nationales, est entré dans ladite église ayant à sa tête M. Albert, curé. Chacun a pris sa place pour ouïr la messe et ensuite M. le Curé a fait un discours pour faire connaître au peuple son dévouement à l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roy, et son empressement à la prestation de son serment civique. M. le Maire a ensuite fait lecture de serment qu'exige l'article 21 titre 2 des décrets du 24 août dernier, et M. le Curé lui dit vouloir s'y confirmer, ce qui a été fait en présence du conseil général de la commune et de tous les fidèles en ces termes : "Je jure moi curé de Saint-Clair et Saint-Alban-du-Rhône, en présence du conseil général de la commune et de tous les fidèles ici présents de veiller avec soin sur les fidèles de ma paroisse qui m'a été confiée, d'être fidèle à la Nation, à la loi et au Roy et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roy". Le serment prêté, M. le Maire fait un discours en ces termes : "La municipalité voit avec plaisir un de ses membres, ministre de la religion, chercher avec empressement les occasions que lui fournit l'Assemblée nationale pour renouveler son zèle et son patriotisme déjà assez connu par le choix qu'en ont fait les citoyens pour les actions de tout ce qui émane de nos augustes réprésentants de la Nation, et vous citoyens, la municipalité vous invite à continuer votre respect et soumission pour un pasteur qui se fera toujours un devoir de vous donner l'exemple de fidélité et de respect aux décrets de l'Assemblée nationale".

Suivent les signatures des membres du conseil général : "Albert, curé de Saint-Clair, Boudin, maire, Jean Gounon, Jean Chaumartin, Chauvet, Favier, Jean Cotonnet, Marchand, Ogier, Etienne Marthoud, Jean-Baptiste Vincent, Grubis, lieutenant (de la garde nationale), Montais, capitaine, Antoine Chevallier et Joubert, secrétaire". (4)

Les curés "jureurs" dans le Viennois

La Constitution civile du clergé est acceptée sans heurts par les prêtres du Viennois. Aux Roches, l'abbé Vallory, prête également serment le 19 décembre 1790 à onze heures du matin. MM. Jean-Baptiste Germain, curé de Roussillon, et Barthélémy Labbé son vicaire, Fleury Puzin curé de Givray, et Philibert Tulpin, curé de Saint-Maurice-l'Exil prêtent serment. Dans le district de Vienne, sur 202 prêtres, il y a seulement 35 prêtres non-jureurs, mais certains prêtent serment avec des restrictions. A Condrieu, département de Rhône-et-Loire, le curé Bonnardel doit quitter sa paroisse fin juin 1791 et se cacher. Il ne réapparaîtra à Condrieu qu'en 1808. Son remplaçant nommé à la cure est imposé : "M. Vertany-Duprat curé, a été installé à la cure de Condrieu le 23 juin 1791 par la municipalité et la garde nationale étant sous les armes". Mousset, vicaire d'Ampuis est frappé de déportation le 26 août 1791.

Election de l'évêque de Grenoble

La Constitution civile du clergé prévoit également de faire élire les évêques et les curés par le peuple, à la majorité des voix, en remplacement des prêtres réfractaires (ou non-jureurs). Ainsi le 27 février 1791, en l'église épiscopale de Grenoble, a lieu l'élection d'un nouvel évêque après le refus de M. Dulau de prêter serment.

A neuf heures du matin, trois cent quatre-vingt-deux électeurs députés par les quatre districts de l'Isère sont présents : "Ils appartenaient à tous les rangs de la bourgeoisie et du peuple, à tous les états, à toutes les religions. Auprès du procureur venait siéger le plus humble des municipaux, auprès du juge, le dernier des commis, à côté de protestants zélés quelques prêtres naguère catholiques, devenus par leur serment les fanatiques apôtres des doctrines nouvelles...". (5) Parmi ces prêtres constitutionnels, on note Grange professeur au collège de Vienne, Billon curé d'Illins, Gastinet curé de Seyssuel, Berton curé de Reventin et Albert curé de Saint-Clair. Jean-François Albert étonne par son zèle révolutionnaire ! Après le serment demandé aux électeurs, le vote donne Joseph Pouchot curé de Saint-Ferjus en ballotage avec Mgr du Tillet, ancien évêque d'Orange.

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE

Décrétée par la Constituante, elle va détruire l'ancien ordre des choses. Elle va faire du prêtre, un citoyen. Malheureusement, le corps du clergé se scindera en deux fractions, les jureurs, qui prêteront serment, et les réfractaires qui attiseront le feu de la guerre civile. Les attaches avec Rome sont rompues.

L'assemblée électorale se réunit à nouveau le 1[er] mars, le résultat est analogue mais au 3[e] tour de scrutin, la majorité va à M. Pouchot (sur 376 votants, il obtient 227 voix). Il est sacré premier évêque constitutionnel de l'Isère, par Lamourette, nouvel évêque de Rhône-et-Loire. M. Berton, curé de Reventin, est élu en février 1791, vicaire épiscopal. Le 18 septembre, M. Boulu, vicaire de Champier, est élu à Reventin pour remplacer Berton.

En 1792, après le décès de M. Pouchot (le 7 septembre), c'est Henri Reymond qui est élu, le 17 novembre, évêque de l'Isère.

L'installation des juges du tribunal

Jean-François Albert assiste le 10 janvier 1791 à l'installation des juges du tribunal de district de Vienne. Il est le représentant avec Boudin, maire de Saint-Clair, et MM. Richardin, Bruyas, Gautier et These, du canton de Chonas. Ils se rendent en cortège, accompagnés de la garde nationale de Vienne, de la musique et des



"Le dégraisseur patriote". Estampe satirique exécutée lors de la suppression des dîmes ecclésiastiques.



Vienne : dessin de Tassin géographe ordinaire de sa Majesté (1634).

tambours, avec la municipalité viennoise, à l'église Saint-André-le-Bas, de Vienne pour y entendre la messe du Saint-Esprit. Puis, toujours dans le même ordre, ils vont à la maison de ville pour assister à la prestation de serment des juges nommés : MM. Almeras, Baudrand et Pra avec MM. Villard et Comberousse suppléants et M. Ronin commissaire du roi près le tribunal.

A l'issue de la séance "M. le Maire de Vienne, à la tête du conseil de la commune, a remercié les officiers municipaux des cantons de l'intérêt qu'ils avaient pris à cette cérémonie dont leur présence a augmenté l'éclat et la pompe". (6)

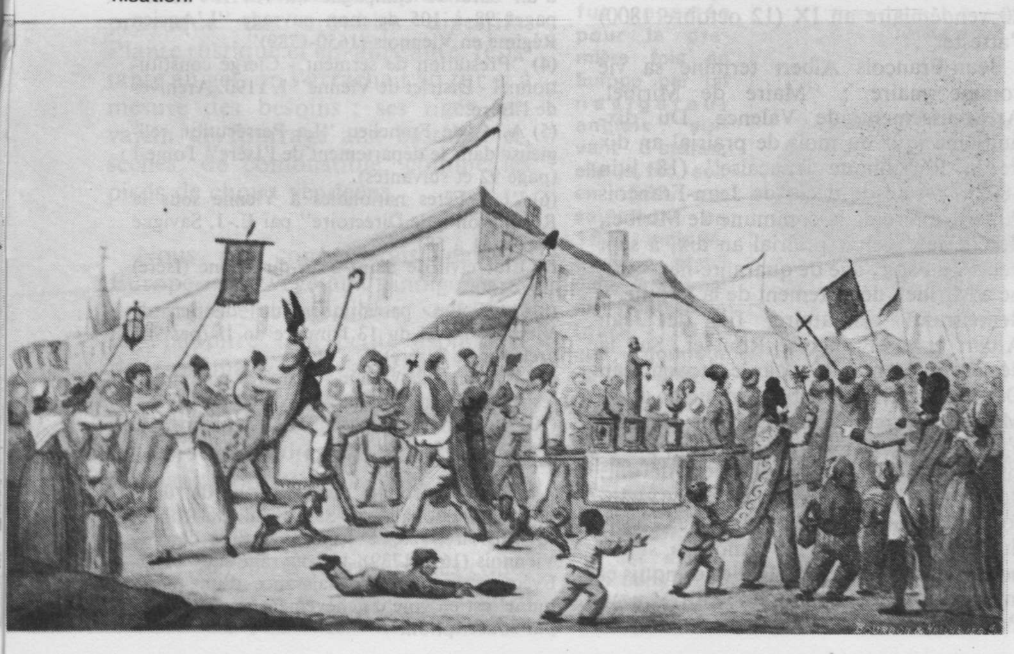
Curé et officier municipal

Mais Jean-François participe aussi, bien sûr, à la vie municipale de "Saint-Clair et Les Roches". Ainsi, lorsque l'état civil passe aux municipalités (loi du 20 septembre 1792), on relève dans les registres : "Nous, Etienne Ramay, maire de la commune de Saint-Clair et Les Roches, sur la réquisition du procureur de la commune et en vertu de la loi du 20 septembre, dernier art. 1er du titre 6, avons clos et arrêté le présent registre que nous avons signé avec le procureur de la commune et le secrétaire, ce jour troisième décembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la République. Etienne Ramay, maire. Armand Viallet procureur de la commune, Joubert, secrétaire...". Et quelques jours après, à la fin des actes... par devant moi, Jean-François Albert curé et officier public de Saint-Clair dans le lieu où la municipalité tient ses séances... (17 janvier 1793), ou encore ".... Jean-François Albert, membre du conseil général de la commune de Saint-Clair et Les Roches, élu le quatre décembre mil sept cent quatre-vingt-douze pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens" (1er février 1793). (7)

Le "jeudi dix-sept janvier mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an second de la République", jour de la déclaration de naissance de Jean-Marie Piaton, Jean-François Albert est accompagné de "Joseph Albert, maire à Miribel, âgé de trente-deux ans... ". Il s'agit d'un frère du curé Albert, né le 26 avril 1761. Lui aussi est engagé dans la Révolution. On le retrouve juge de paix du canton de Montmiral en l'an VII. Marié à Reine Burais, il décède au village de sa naissance le 1er novembre 1834.

Mais quelquefois J.-F. Albert s'absente et c'est le maire qui tient les registres. Peu à peu "le curé Jean-François Albert" s'éloigne de sa vocation première de prêtre : il signe "Jean-François Albert, citoyen de Clair" (30 nivose an II). Mais sous la Terreur, il semble que notre homme ne soit plus chargé de l'état civil car on note le 18 germinal an II "Pierre Chauvet, citoyen domicilié à Clair-du-Rhône, membre du conseil général de la commune des Roches et Clair-du-Rhône, département de l'Isère, élu le douze germinal an deux de la République française indivisible et démocratique pour rédiger les actes...." (7)

Cette mascarade, formée de gens du peuple habillés de vêtements sacerdotaux, est une parodie des processions religieuses. Cette aquarelle a été réalisée à l'époque de la déchristianisation.



La déchristianisation

A cette époque, la déchristianisation est à l'ordre du jour et "Saint-Clair devient Clair-du-Rhône", le péage de Roussillon se nomme alors "Franc-Passage" et "Saint-Jean-de-Bournay" s'appelle "Toile-à-voiles" à cause de sa principale industrie, "Saint-Ferjus" près de Grenoble devient "La Tronche"...

Jean-François Albert ne semble pas s'émouvoir, lorsque les habitants de Saint-Clair "le décadi 10 frimaire an II" (29 novembre 1793) saccagent l'église du lieu : le 30 brumaire an II (20 novembre 1793) a lieu à Vienne "La fête de la liberté". Un grand rassemblement est organisé, les tribuns prennent la parole et l'ardeur de la foule aidant, le peuple sème le désordre dans les églises de la ville et les pille.

Dans le district de Vienne, "le premier décadi suivant", à Anjou, une manifestation du même genre est organisée. Les titres nobiliaux sont brûlés sur la place publique, les terriers des seigneurs détruits et le confessionnal rejoint les parchemins au brasier. Dans la foule pré-

sente, les curés constitutionnels ne sont pas les derniers à applaudir à ces exploits.

"Le même jour, le fanatisme recevait de semblables coups dans les paroisses de Saint-Clair et des Roches. Le peuple également assemblé se livrait à toutes les impulsions de la philosophie en détruisant tous les signes du fanatisme et en livrant aux flammes les vains titres de la féodalité. Les mêmes transports d'allégresse enivraient tous les cœurs. Un repas civique fut offert à la vieillesse et à l'indigence et une danse villageoise mit fin à cette fête". (8)

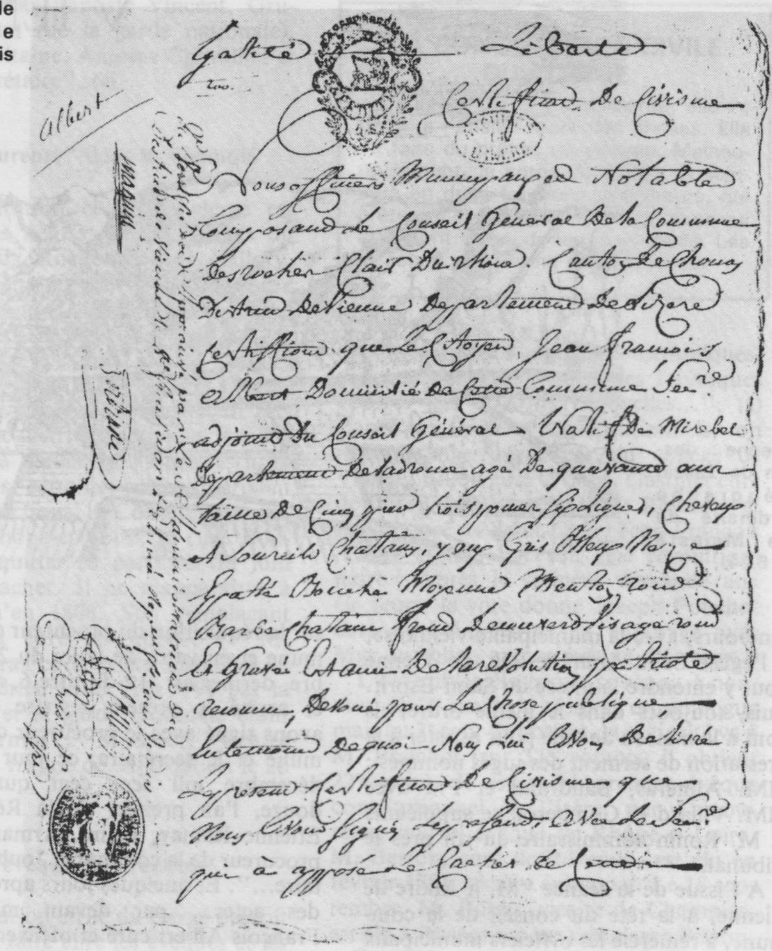
Le révolutionnaire

Quelques mois plus tard, le 10 floréal an II (29 avril 1794), le citoyen Jean-François Albert tient la place de secrétaire "et ayant prêté serment de maintenir de tout son pouvoir la république une, indivisible et démocratique, l'égalité, la liberté et de remplir fidèlement les fonctions de sa place, il a prit place au bureau". (9) Il est alors secrétaire, chargé de rédiger le procès-verbal de l'assemblée des "citoyens de la commune des Roches et Clair-du-Rhône... au temple de la raison aux Roches... à l'effet de procéder au partage du bois communal appartenant à cette commune, en conformité à la loi du10 juin 1793...". (9)

Il obtient son "certificat de civisme" du Comité de surveillance révolutionnaire de la commune le cinq fructidor an II (22 août 1794) : "Egalité — liberté — certificat de civisme — Nous, officiers municipaux et notables composant le conseil général de la commune des Roches-Clair-du-Rhône, canton de Chonas, district de Vienne, département de l'Izère, certifions que le citoyen Jean-François Albert, domicilié de cette commune, secrétaire adjoint du conseil général et natif de Miribel, département de la Drôme, âgé de quarante ans, taille de cinq pieds, trois pouces, six lignes, cheveux et sourcils châtains, yeux gris bleux, nez épaté, bouche moyenne, menton rond, barbe châtain, front découvert, visage rond et grave, est ami de la Révolution, patriote reconnu, dévoué pour la chose publique, en témoin de quoi nous lui avons délivré le présent certificat de civisme que nous avons signé, le présent avec le secrétaire qui a fait apposer le cachet de cette commune. Fait en séance publique ce jour'hui vingt-cinq thermidor, deuxième année de la république, une, indivisible (12 août 1794). Etienne Ramay maire, Grubis, Valin, Montez officiers municipaux, Boudin aîné, Pierre Henry, Marchand, Cadier, Louis Martel, Brondelle, notables, Joubert secrétaire".

Plus bas, on lit ceci : "Vu, vérifié et approuvé par les membres du Comité de surveillance des Roches et Clair-du-Rhône, ci-devant Saint-Clair, le cinq fructidor l'an deux de la République française, une, indivisible et démocratique. Jean Gay président, Jean Gonon, Faure, Robin, Jean-Baptiste Vincent secrétaire" ; texte frappé du cachet du comité. Au recto, en note marginale "Vu, vérifié et approuvé par les administrateurs du district de Vienne, le 8e fructidor 2e année Rep. Fr. Une et Indiv. Magnin, Bertrand, Gautier, Boissat secrétaire". (10)

Certificat de civisme de Jean-François Albert.



Le curé devient maire

Preuve du patriotisme de Jean-François Albert, au plus fort de la Terreur, il conserve sa charge dans la municipalité de Saint-Clair et Les Roches. Après le 9 thermidor, il garde ce poste jusqu'en juin 1795. Mais le 12 fructidor an IV (29 août 1796), témoin pour un acte de naissance à Saint-Clair, il est qualifié d'agriculteur. A-t-il abandonné tout engagement municipal ?

Après 1796 il retourne dans son village natal. Il remplace son frère Joseph comme maire de la commune ; un acte du 20 vendémiaire an IX (12 octobre 1800) l'atteste.

Jean-François Albert termine sa vie comme maire : "Maire de Miribel. Arrondissement de Valence. Du dix-huitième jour du mois de prairial an dix de la République française" (18 juin 1802). "Acte de décès de Jean-François Albert, maire de la commune de Miribel, décédé le dix-huit prairial an dix, à sept heures du soir, âgé de quarante-neuf ans, né à Miribel, département de la Drôme, y demeurant, célibataire, fils de Jean Albert et de Françoise Rousset. Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Jean Deroux marchand de bois domicilié audit Miribel, voisin et ami du défunt qui a dit s'être bien assuré de son décès ; et par le citoyen André Luce, voisin du défunt, demeurant à Miribel, profession de chanfournier, qui a dit être bien sûr de la mort du défunt. Le premier témoin a signé, non l'autre pour ne savoir, de ce enquis et interpellé. Constaté par moi Luzy-Pellisac fils, adjoint de la commune de Miribel, faisant fonction d'officier de l'état civil". (1)

Michel Guironnet

NOTES

(1) Registres paroissiaux et état civil de Miribel (Drôme) 1740-1840.
(2) "Cahier des curés du Dauphiné". E 386 archives départementales de l'Isère. On lira aussi l'article de Michel Bernard "Revendications et aspirations du bas-clergé dauphinois à la veille de la Révolution" (Cahiers d'histoire n° 4 - 1956 - pages 327 à 347).
(3) On comparera utilement avec "Les revenus d'un curé de campagne au XVIIIe siècle" pages 98 à 105 de mon ouvrage "L'Ancien Régime en Viennois (1650-1789)".
(4) "Prestation de serment - Clergé constitutionnel - District de Vienne" L 1190. Archives de l'Isère.
(5) A.M. de Franclieu "La Persécution religieuse dans le département de l'Isère" Tome I (page 92 et suivantes).
(6) "Les Fêtes nationales à Vienne sous la Révolution et le Directoire" par E.-J. Savigné (pages 31 à 58).
(7) Etat civil de Saint-Clair-du-Rhône (Isère) 1789-1800.
(8) "Affiches patriotiques du district de Vienne" n° 44 du 13 frimaire an II (per 901 archives de l'Isère).
(9) "District de Vienne - Affaires communales" L 1195 archives de l'Isère.
(10) "Certificat de civisme" L 228. archives de l'Isère.

Michel Guironnet est l'auteur de deux ouvrages régionalistes "Saint-Clair-du-Rhône, son histoire" et "L'Ancien Régime dans le Viennois (1650-1789). Un ouvrage sur "Pont-Evêque : industrie et naissance d'une commune"est en voie d'achèvement et sera vendu par souscription.

LA POMME DE TERRE ET LES BRETONS

Les pommes de terre de Bretagne sont si connues que l'on pourrait être tenté de voir en cette province le berceau, en France, de ce précieux tubercule, dès son arrivée dans notre pays.

On va voir que son acclimatation y fut au contraire longue et difficile.

Tubercules et famines

Au 16[e] siècle, lorsqu'ils eurent fini de reprendre en main les derniers territoires récemment reconquis sur les Arabes, les souverains catholiques espagnols purent tranquillement faire l'inventaire de ce que contenaient leurs fabuleuses colonies d'Amérique. Les "découvreurs" du Nouveau Monde y avaient rencontré une quantité de plantes nouvelles qu'ils tentèrent d'acclimater chez eux, en Europe, où l'on souffrait de disette, due en grande partie à l'augmentation de population. Parmi celles-ci, le tabac, sans aucune valeur alimentaire, dont l'usage nocif fut combattu avec vigueur et raison par l'Eglise. Mais surtout la pomme de terre, comme lui de la famille des solanées, avec la belladonne, la mandragore et la tomate, la "pomme d'amour" des Italiens, décorative, médicale, au pouvoir érotique et maléfique !

En 1620, Champlain, remontant le Saint-Laurent, découvrit le topinambour près des grands lacs canadiens. Son goût familier d'artichaut le fit cultiver rapidement en Saintonge. Difficile à supporter pour certains intestins délicats, on doit éviter de le stocker car il fermente rapidement et provoque des troubles digestifs. Plante rustique et envahissante, résistante au gel, on l'arrachait au fur et à mesure des besoins ; ses tiges servaient de fourrage aux bestiaux et, sèches, de combustible, comme les pieds de choux vendéens.

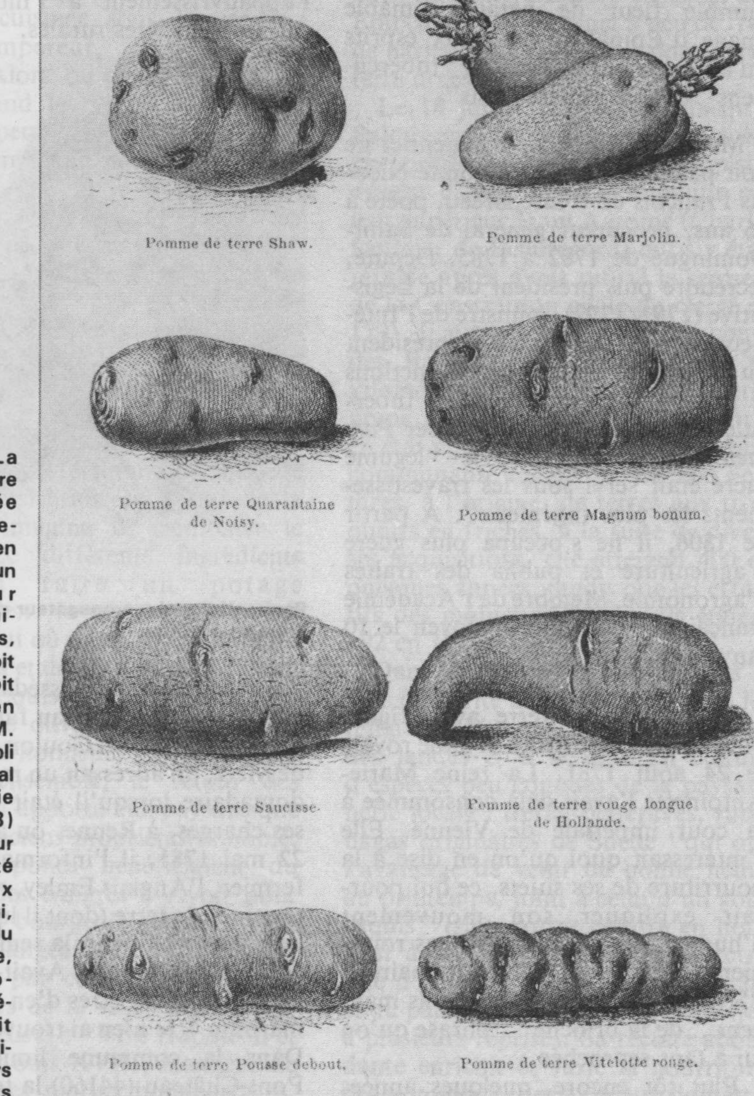
Nous ne connaissions pas en Europe de végétaux indigènes à tubercules et comestibles, seulement la "paupitre", la petite asphodèle, dont on mangeait les racines noueuses, riches en amidon, lors des grandes famines. On la rencontrait dans les terrains incultes et surpâturés ; les animaux domestiques ne la consommaient pas. Une variété méditerranéenne, deux ou trois fois plus grande, servait à fabriquer des colles à reliure et à chaussures. En 1922/1923, pendant leur désastreux conflit avec les Turcs, où ils durent absorber le retour d'un million et demi de réfugiés d'Asie mineure, les Grecs en firent à contre-cœur leur ordinaire.

Connue au Pérou, lors de la conquête espagnole, sous le nom de *papa*, la pomme de terre fut en Espagne *patata*, puis *tartuffi* en Italie. Passant par la Savoie, de *tartouffe*, elle devint *cartoufle* dont les Germains firent *kartofel* et les Slaves *kartochka* les Anglo-Saxons s'en tenant à *potatoe*.

Ce n'est qu'au fur et à mesure que nous parvenaient les plants de nouvelles variétés de pommes de terre, provenant de différentes parties des Andes et adaptées aux climats nordiques, qu'elle prospéra de la Pologne aux Iles britanniques et nourrit le petit peuple : fort à point, puisque la population de l'Irlande, par exemple, passa de 2,5 millions en 1700 à 8 en 1840.

Les laborieux débuts de la "treuffe"

Les Bretons s'en tenaient à leur régime alimentaire mal équilibré, provoquant parfois des maladies de carence : pain de seigle ou de méteil, bouillies et galettes de sarrazin, fèves, pois, raves et navets, carottes ; les



1590 — La pomme de terre fut apportée pour la première fois en Europe par un navigateur anglais ; suivant d'autres, elle le fut, soit en 1563, soit seulement en 1623, mais M. Virey a établi dans le journal de pharmacie (avril 1818) que l'honneur de la priorité revient aux Espagnols qui, dès le milieu du seizième siècle, avaient propagé ce précieux produit du sol américain dans leurs possessions d'Europe.

haricots était à peine connus. Ils déclaraient dédaigneusement : "Les *treuffes* ne sont bonnes que pour les vaches et les Anglais".

On prétend que ce seraient les Acadiens, réfractaires en 1755 au serment d'allégeance à l'Angleterre, maîtresse de l'Acadie, province maritime de l'est canadien depuis le traité d'Utrech de 1713, qui l'auraient apportée à Belle-Ile où ils étaient réfugiés. A cette époque, on la signalait à l'ordinaire des couvents de Guingamp.

Chacun connaît l'histoire d'Antoine Parmentier, né à Montdidier (Somme) le 17 août 1737, pharmacien militaire de l'expédition de Hanovre, prisonnier en Allemagne et nourri de pommes de terre. Nommé apothicaire aux Invalides en 1766, il s'efforça d'en répandre la culture pendant la disette de 1785. Louis XVI lui accorda quarante arpents de sa terre légère des Sablons, à la lisière nord du Bois de Boulogne, pour une plantation publicitaire. Au cours d'une visite officielle, il lui décora ostensiblement la boutonnière d'une humble fleur de patate, aimable image d'Epinal ! Les beaux esprits du temps se partagèrent en "tuberculiens" et "antituberculiens".

Mais la célébrité de Parmentier ne doit pas faire oublier le comte Nicolas François de Neufchâteau, poète à 16 ans, procureur général de Saint-Domingue de 1782 à 1785. Député, secrétaire puis président de la Législative (1791/1792), ministre de l'Intérieur sous le Directoire et président du Sénat sous l'Empire, ses fonctions le firent s'intéresser au noble tubercule qu'il aurait voulu baptiser *Parmentière*. A sa table, le "légume sacré était servi sous les travestissements les plus ingénieux". A partir de 1806, il ne s'occupa plus guère d'agriculture et publia des traités d'agronomie. Membre de l'Académie française, il en mourut doyen le 10 janvier 1828.

La pomme de terre avait figuré pour la première fois à la table royale le 24 août 1781. La reine Marie-Antoinette l'avait déjà consommée à la cour impériale de Vienne. Elle s'intéressait quoi qu'on en dise à la nourriture de ses sujets, ce qui pourrait expliquer son mouvement d'humeur devant les Parisiens routiniers, affamés et révolutionnaires : "S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent... de la brioche" ; phrase qu'on lui a tant reprochée.

Plut tôt encore, quelques années avant le mariage à Nancy de Bruno de Boisgeslin, président à mortier des Etats de Bretagne et baron de la Roche-Bernard (Morbihan) avec Mademoiselle de Boufflers, fille de la "Dame de Volupté", maîtresse en titre de Stanislas, roi déchu de Pologne et beau-père de Louis XV, une enquête de 1751 concluait : "Sa culture n'est admissible dans l'état que dans les terrains ne pouvant produire mieux... pour suppléer à l'insuffisance, mais nuisible à la terre qu'elle dégraisse. Son rendement est de huit à neuf pour un... à Baccarat, les paysans ne vivent plus que de pain de seigne, d'avoine et de pommes de terre."

On traversait alors une grave crise économique. Privés de chevaux par la guerre, écrasés d'impôts, les Lorrains abandonnaient, faute de fumier, la culture du blé. L'aire de production n'était pas stabilisée, elle reculait quand revenait l'abondance de grains. C'était un produit de remplacement, mal intégré dans la cuisine et la gastronomie, seulement la nourriture des pauvres gens... et des cochons ! Loin de s'identifier au progrès agricole, son apparition correspondait à la surpopulation et à l'appauvrissement à l'intérieur de certaines sociétés rurales.



Parmentier — Le propagateur de la pomme de terre en France.

M. de Boigeslin possédait à Missillac (44160) son château familial. Son régisseur François Goulon, originaire de Metz, lui adressait un rapport hebdomadaire lorsqu'il était retenu par ses charges, à Rennes ou à Paris. Le 22 mai 1781, il l'informait que son fermier, l'Anglais Emley, rangeait les pommes de terre (dont il lui avait fait sans doute parvenir la semence) dans l'étable aux boeufs. Avait-il pu convaincre mes ancêtres d'en mettre à la marmite ? Je n'en ai trouvé nul écho. Dans la commune limitrophe de Pont-Château (44160) la tentative de notables et propriétaires terriens, les Pelé de Quéral, ne semble pas, à la même époque, avoir connu de succès. Leur cousin, le général Grangier dit de la Ferrière, guillotiné le 8 mai 1794, leur en avait-il rapporté de ses campagnes et garnisons de l'Est ? De sa jeunesse passée dans les cuisines familiales de l'auberge de l'Ecu, dont il hérita en 1778, il avait dû garder quelques idées sur les problèmes d'intendance...

La chronique locale parle aussi d'un ermite de Campbon (44750), Julien Château, attiré dans son enfance par les prédications du bienheureux père de Monfort, qui entreprit les pèlerinages de Saint-Jacques de Compostelle et de Rome d'où il rapporta des plants. Son petit jardin, autour de la chapelle de Planté dont il était devenu le gardien, lui assurait l'essentiel de sa nourriture. Les paysans croyaient encore récemment que les patates poussaient mieux dans les champs où il avait l'habitude de faire la sieste et montraient même une pierre qui lui avait servi d'oreiller !

De la Révolution à l'Empire

Pendant la Révolution, la dépréciation de l'assignat, l'arrêt du commerce maritime et les troubles sociaux contrarièrent sérieusement le ravitaillement des villes de l'Ouest. La Convention, dès 1792, lança une campagne pour développer la culture de la pomme de terre. Dans son *Mémoire sur la pomme de terre* de 1793, le docteur Lavergne indiquait qu'avant l'arrivée en Irlande du tubercule, "ses habitants étaient faibles, maigres, et sujets à beaucoup de maladies. Depuis, ils sont devenus une nouvelle espèce d'hommes et tous les villages sont peuplés de gens frais, grands et d'une forte constitution."

Il est certain qu'on la cultivait peu entre Loire et Vilaine en 1790. Elle était chichement vendue un sou la livre sur le marché de Guérande (44350), la moitié du prix du pain de méteil. La parution du nouveau calendrier républicain la mit en vedette : la fête des saints anges gardiens devint la "fête de la pomme de terre", tandis que celle de la Toussaint devenait celle des salsifis ! Début mars 1794, un "décret d'incitation" fut transmis aux districts, sans guère convaincre les Gallos (1) fermés aux idées nouvelles et peu enclins à suivre les directives de la capitale décidées par des citadins républicains, pour eux incompétents. Pourtant, les administrateurs du district de Rochefort-en-Terre, dans le Morbihan, répondaient aux représen-

(1) Bretons du "pays Gallo", francophone.

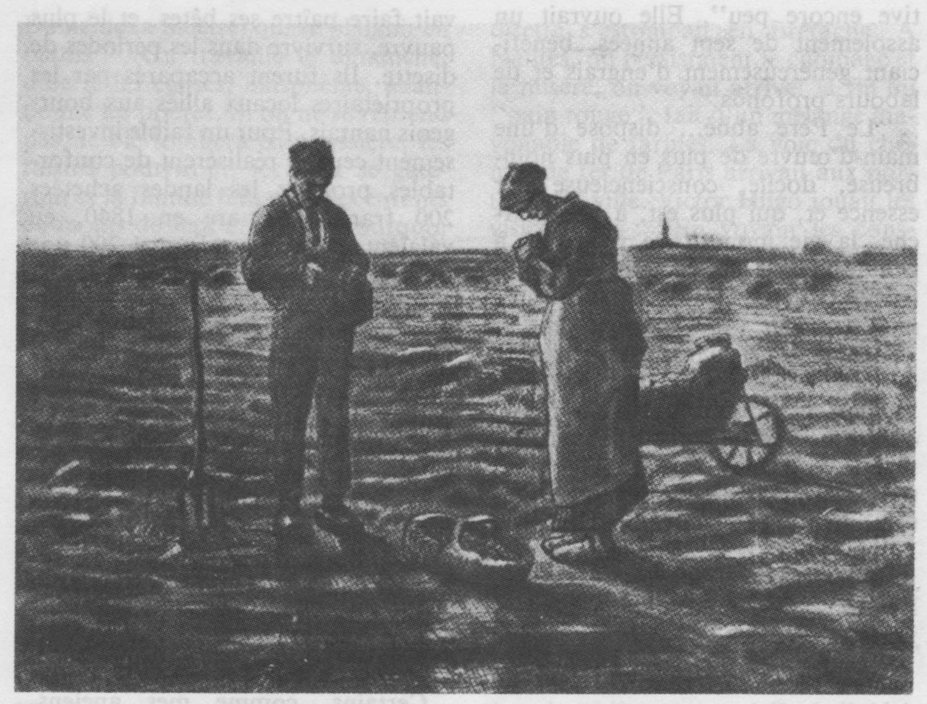
tants du Peuple : "Il nous faut une quantité de semences suffisante, cette culture étant inconnue dans nos campagnes ; nous te prions de nous en faire parvenir. En attendant, les terrains destinés à les recevoir vont être préparés."

La récolte des paysans acquis à la République fut consommée à contrecœur dans les gros bourgs par les soldats, ouvriers et artisans. Pourtant, en 1796, sur le marché de la Roche-Bernard, lorsque le pain valait de 60 à 70 francs le kilo, on ne la payait que 200 francs le boisseau de 150 litres, cinquante fois moins cher ! Pendant ce temps, dans leurs lettres à leurs familles, les prêtres du pays, réfractaires au serment et déportés en Espagne, plaignaient le peuple espagnol, privé de beurre et condamné à manger des patates tous les jours !

La Marine n'était pas en meilleures dispositions. En 1796, des essais de conservation à bord des bâtiments où le menu se composait de fèves vite charançonnées, les célèbres "gourganes" se soldèrent par un échec. On peut accuser les commis aux vivres d'avoir acheté de mauvais produits et de ne pas les avoir entourés de soins nécessaires. Pendant cette période, le service des subsistances fut entre les mains de trafiquants sans scrupules, et les révoltes d'équipage contre une nourriture infecte étaient monnaie courante.

Dans son *Voyage dans le Finistère* (1795), Cambry écrivait désabusé : "Que de peine n'a-t-on pas pour faire adopter la pomme de terre !" Elle s'était néanmoins implantée dans le Sud-Ouest à cette époque, et la Commission d'agriculture, à laquelle participaient Parmentier et Neufchâteau, étudia la sélection des espèces et l'amélioration de sa culture. En 1799, un journaliste saluait "cette plante à qui nous devons en partie de ne pas être morts de faim".

Dans notre Bretagne misérable et obstinée, la patate impériale n'eut guère plus de succès que la patate républicaine, alors que sa consommation était de 800 grammes par jour en Moselle en 1801, et de 575 grammes en 1813 dans le Haut-Rhin. Les statistiques préfectorales lui assignaient en terres labourables : 8 % en Moselle, 5 à 6 % en Savoie, 2 à 3 % dans la Creuse et la Haute-Vienne, 1 % dans la Flandre française, alors que la belge qui exportait son blé se contentait de 400 grammes de pain et s'en servait pour compléter ses besoins alimentaires. Dans le Limousin, "le plus petit ménage peut désormais élever un ou deux cochons, événement capital dans le progrès de l'alimentation paysanne, autrement dépourvue de viande".



L'Angelus du soir — Bruxelles 1880

Ne faisait-elle pas d'une pierre deux coups, cette lithographie de propagande du dessinateur Raffet montrant Napoléon au bivouac, acceptant d'un grenadier une pomme de terre cuisinée sous la cendre : "Mon empereur, c'est la plus cuite !" Alors qu'en 1812, à Marseille, quand les vivres se faisaient rares, le peuple la considérait toujours comme une nourriture à bestiaux...

En France privée du sucre des Antilles, l'Empire encouragea la culture de la betterave sucrière, et un essai fut tenté dans le canton de Paimbœuf où accostaient les voiliers au retour des Iles. Il en fut de même dans l'Est pour la pomme de terre. A Sedan, le filateur Ternaux qui employait plusieurs milliers d'ouvriers "perfectionna un procédé pour la dessication en grand de la fécule et imagina de combiner le gruau avec différents ingrédients pour en faire un potage économique... le maigre se vendait un sou, celui où on avait fait bouillir des carottes et des épices, deux". Fait baron par Louis XVIII, ce précurseur des cantines ouvrières mourut riche et comblé d'honneurs en 1833.

Dans l'ensemble, le retour des Bourbons n'apporta aux paysans que celui des anciens propriétaires noble, dont les spoliés bénéficiaient du "milliard des émigrés". Avoir pour maîtres des bourgeois ou des aristocrates ne changeait pas grand'chose ! A Nantes, par contre, fleurissaient sur les murs de la ville, des inscriptions séditieuses : "Vive Napoléon et m... pour Louis XVIII, mangeur de patates". Les marins bonapartistes, menacés d'être licenciés ou réduits à la demi-solde et obligés de porter la cocarde blanche, en mettaient une rondelle à leur chapeau ; elle blanchissait en séchant. Bientôt l'*Almanach du Pauvre Diable* enseigna aux Français "l'art de dîner à peu de frais de haricots, châtaignes et pommes de terre arrosées de cidre".

Le 18 juillet 1819 débarquaient à Paimbœuf, de la frégate *La Revanche* prêtée par le roi, 57 trappistes venant d'Angleterre et conduits par leur supérieur Dom Antoine (Charles Saulnier de Beauregard) qui s'y était réfugié après avoir refusé le serment de la Constitution civile du clergé en 1791. Il avait racheté la vieille abbaye des Bernardins de Melleray, à 40 kilomètres à l'ouest de Nantes. Agronome averti, il comptait la remettre en état pour entretenir une important communauté religieuse. De 200 hectares, à l'origine, de terres aux trois quarts en friches, à la suite de diverses acquisitions, elle atteignit 400 en quelques années, tandis que les effectifs des moines triplaient. Ils étaient 192 en 1829.

Dans ce canton, le plus aride et le plus déshérité de Loire-Inférieure, les religieux s'attaquèrent au défrichage des landes et à la mise en culture d'espèces peu connues de la paysannerie locale : trèfle, betteraves, rutabagas originaires de Suède "qui ont l'avantage de venir de bonne heure au printemps, joint à celui d'un goût exquis" (sic). Autre culture en honneur à Melleray, la pomme de terre dite d'Irlande, "providence du riche et du pauvre. Elle est buttée et sarclée à plusieurs reprises. Sa récolte abondante enrichit et varie la nourriture des hommes et des animaux domestiques dans une région où l'on en cul-

tive encore peu''. Elle ouvrait un assolement de sept années, bénéficiant généreusement d'engrais et de labours profonds.

''Le Père abbé... dispose d'une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse, docile, consciencieuse par essence et, qui plus est, à bon marché, la vie monastique reduisant à peu de chose le coût d'une journée de travail : guère plus de quarante centimes par jour (*estimation du préfet Villeneuve-Bargemont*). Les religieux du chœur, voués surtout à la prière, fournissent toutefois chaque jour, quatre heures de travail manuel. Le régime est d'une sévère frugalité pour tous : en été, un repas et une collation ; du 14 septembre jusqu'à Pâques : un repas seulement, reculé jusqu'à 16 heures pendant le carême. Légumes et laitages seulement, jamais de viande.''

Le roi-citoyen et la pomme de terre

Curieusement, la pomme de terre fut rapidement adoptée après une brutale et inattendue arrivée au pouvoir de Louis-Philippe ; prospérant, pourrait-on dire sur le terreau de l'ancien régime de droit divin, elle participa à la révolution agricole et sociale qui transforma paysage et société, figés chez nous depuis des siècles. La tentative de soulèvement des campagnes par la duchesse de Berry en 1832 se solda par un échec ; la population, par lassitude et intérêt, préféra encore le changement à l'aventure.

C'est sous le règne du ''roi-citoyen'', si raillé à droite comme à gauche, que s'éveillèrent enfin nos campagnes. Le mouvement fut bien long à atteindre les couches profondes de la paysannerie : ''Si tu fais comme ton voisin, tu ne feras ni mal ni bien''. La routine était, bien souvent, moins une passivité de l'esprit que le manque d'argent qui ne permet pas d'acquérir matériel, races de bétail nouvelles et semences plus performantes. Les routes départementales rénovées autorisèrent une circulation rapide des marchandises ; le canal de Nantes à Brest, en partie ouvert, apporta la chaux angevine nécessaire à l'amendement des terres acides et à la construction de solides maisons de pierres couvertes d'ardoises, mieux à l'abri des incendies si fréquents avec les toits de chaume.

Les communes rurales, aux trop modestes revenus, ne pouvaient entretenir leurs bâtiments publics et leurs chemins, sans parler d'en créer d'autres. Elles se résignèrent à vendre les anciens biens des seigneurs, les communaux, où tout un chacun pouvait faire paître ses bêtes, et le plus pauvre, survivre dans les périodes de disette. Ils furent accaparés par les propriétaires locaux alliés aux bourgeois nantais. Pour un faible investissement ceux-ci réalisèrent de confortables profits : les landes achetées 200 francs l'hectare en 1840, en valaient, mises en valeur, 1 200 une trentaine d'années plus tard.

Ce qui n'était qu'une vaste étendue déserte entre Blain et Nantes, avec seulement une ferme à l'emplacement du bourg actuel, est maintenant la commune Notre-Dame-des-Landes (44130). Plus à l'ouest, celle de Missillac était constituée par un tiers de bois et marais, un tiers de terres incultes et un tiers de cultures. Devant l'hostilité des paroissiens spoliés de leurs ''communs'', les nouveaux possédants durent parfois faire appel, pour les défricher, à des colons étrangers à la contrée.

Certains, comme mes anciens, venaient de la Vendée nantaise. A Frossay (44230), ils avaient connu les Colonnes infernales. ''Ventrachoux'' mal accueillis et longtemps tenus à l'écart, ils avaient la mentalité du pionnier traçant son sillon dans la terre vierge. Installés sur des lots de 30 à 40 hectares, paisibles, obstinés, ouverts à une agriculture moderne enseignée depuis 1849 à la ferme-école de Saint-Gildas-des-Bois (44530), ils apportèrent, avec un sang nouveau, de nouvelles habitudes, leur profonde foi vendéenne, et un refus complet pour tout ce qui touchait à la République.

En 1842 à Missillac, sur 22 mariages, plus du quart ont au moins un conjoint ''hors venu'' ; une mariée est luxembourgeoise, deux viennent de la région de Luçon et cinq de l'arrondissement de Paimbœuf (Saint-Père-en-Retz, Saint-Viaud, Frossay, Chauvé). Parallèlement à l'exode rural, les négociants, artisans et boutiquiers de ce port encore relativement prospère, prirent place dans le Saint-Nazaire qui creusait son bassin.

Curieuse tribu que ces Hilbert luxembourgeois, installés à la ferme de la Belle Lande, au nord de la paroisse, le long de la forêt de la Bretesche, sur les 40 hectares de landes communales achetées en 1825 par Formont, châtelain et conseiller d'Etat, qui calma la colère des frairiens de Coëtquen en offrant un orgue à l'église ! Son patriarche ne renia jamais sa foi protestante, malgré les séductions et pressions des curés, et même de l'évêque de Nantes qui lui rendit visite lors d'une confirmation, ce qui mérite d'être relaté. Il paraît certain qu'on les fit venir de si loin pour cultiver la pomme de terre qu'ils connaissaient et pratiquaient depuis longtemps.

Le prince de Joinville n'oublie pas dans ses mémoires que son père la cultivait dans le jardin de leur propriété de Neuilly-sur-Seine, pendant que Mgr de Guérines, évêque de Nantes, n'en consommait pas. Ses comptes de table pour les années 1828 et 1829 en font foi.

Dix ans plus tard, elle n'était plus une nouveauté dans le diocèse :

''Le Briéron vit durement, il se contente de lait caillé, de lard et de pommes de terre.''

''Le cultivateur (de la région de Châteaubriant) est pauvre, il se nourrit principalement d'avoine, de blé noir et de pommes de terre qu'on préfère en bouillie à l'eau ou au lait.''

La catastrophe

En 1844, un mal qui faisait régner la terreur apparut en Lorraine : le mildiou, champignon microscopique qui ravageait les cultures : le feuillage noircissait, puis se desséchait et les tubercules pourrissaient. Il dévasta l'Europe du Nord et l'Irlande, d'où un peuple misérable s'expatria en masse vers l'Australie et les Etats-Unis, laissant sur le vieux continent un million de morts de faim, la dernière grande famine de l'histoire de l'Europe.



Les mangeurs de pommes de terre (troisième version) — Nuenen, avril-mai 1885.

En 1845, la récolte fut nulle dans le Finistère. Le fléau parut surnaturel : ''Les feuilles devenaient noires comme du charbon et répandaient une odeur rappelant (sic) celle des corps brûlant en enfer''.

UN CHAT DIABOLIQUE GRILLE LES PATATES...
Le bulletin de la Société archéologique du Finistère de 1963 nous rapporte une légende populaire de l'époque :
''Un sorcier du Finistère était allé à la Foire du diable à Gourin (56110), et en avait ramené un chat noir pour l'assister dans ses activités. Un prêtre vint l'exorciser. Il réussit à faire fuir la bête qui était le diable, mais qui lâcha un pet si fort qu'il renversa le curé et noircit toutes les feuilles des patates de la région''.

Le barde Yan ar guen (Jean le Blanc) le mit en chanson, l'attribuant à l'impiété des hommes qui avaient attiré le châtiment céleste. La population vit dans la ''maladie noire'', la main du diable. Les riches accusèrent les valets de ferme d'avoir attiré la colère divine par leurs plaintes car, comme pour le saumon en saison, ils devaient consommer de la variété ''grosse rouge'', jusqu'à trois fois par jour, comme les cochons !

Le 19 septembre 1846, deux bergers dauphinois, Maximin et Rosalie, ramenant leurs troupeaux, virent apparaître vers trois heures de l'après-midi, une grande dame, resplendissante et vêtue de blanc (Notre Dame de la Salette) qui se plaignit en patois : ''On travaille le dimanche, déserte les églises, blasphème, abandonne les prières. Si on ne se reprend pas, le blé tombera en poussière, les raisins pourriront, les noix se gâteront et la famine fera périr les enfants de moins de sept ans, c'est pourquoi la prochaine récolte de pommes de terre sera pourrie. Si les hommes se convertissent, les pierres et les rochers se couvriront de blé, et les patates seront ensemencées par la terre (sans avoir à les replanter). Eh bien, mes enfants, vous ferez passer mon message à tout mon peuple.''

Mgr de Hercé avait fait quêter pour les ''affamés d'Irlande'', lorsque M. Ménard, vicaire de Basse-Goulaine, ennemi de la royauté orléaniste, tonna du haut de sa chaire : ''Le grain de la récolte prochaine tombera en poussière, et les pommes de terre seront toutes mauvaises''

Dans une lettre du 23 mai 1847, le préfet Chaper se plaignit au prélat des propos déplorables du prophète de malheur ''à une époque où les denrées sont rares et chères et où l'on craint pour les moissons futures''.

Discrètement, de nouvelles variétés résistantes à la maladie venaient prendre la relève. Le saint Curé d'Ars pouvait à nouveau cuire sa pleine marmite de papates qui lui suffisait pour toute la semaine et où il devait puiser sa foi sans concession. Après une bonne récolte de céréales, la disette s'estompait en Bretagne. A Nantes, où persistaient le chômage et la misère, on voyait arriver la fin du ''pain rouge'', fait d'un mélange inavouable de farines. La voie du chemin de fer de Paris arrivait aux portes de la ville. Victor Hugo jouait les visionnaires : ''En voyant les consciences qui se dégradent, l'argent qui règnent, la corruption qui s'étend, les positions les plus hautes envahies par les passions les plus basses, en voyant la misère des temps présents, je songe aux grandes choses du temps passé et je suis tenté de dire... parlons un peu de l'Empereur, cela nous fera du bien''.

Ces fortes paroles n'avaient pas empêché le grand homme d'acheter, l'année précédente, un remplaçant pour son fils Charles appelé au service militaire ; il l'avait payé 1 100 francs.

Dans l'effervescence de la révolution de 1848, apparut à Paris l'abbé Chatel qui disait la messe dans un ancien bazar de la rue de Cléry. Il prophétisait le mariage des prêtres, honorait Confucius, le banquier Lafitte et... Parmentier ! (2)

La première décision de la république retrouvée fut d'instituer le suffrage universel ; ce n'était que justice, mais guère réaliste avec une majorité d'électeurs illettrés. L'évêque de Nantes recommandait au clergé ''d'éviter avec un soin extrême tout ce qui pourrait donner lieu au moindre conflit avec les autorités'', tout en contrôlant la situation dans les paroisses rurales :

''Nous sommes partis ensemble, prêtres et laïcs, au nombre de 260, sur deux lignes, ayant à notre tête notre beau drapeau nouvellement béni. Nous sommes restés à Guérande trois heures sans nous séparer, de peur qu'il y eût des défections.'' (*Surget, curé de Saillé — 44350*)

''Je suis entré à Guérande à côté du maire, suivi par tous les électeurs qui librement et sans contrainte ont voté comme un seul homme (*Biré, curé de Saint-Molf — 44350*)

''C'est la fusion des Royalistes et du Clergé qui triomphe. Ce sont les prêtres qui ont voté autant de fois qu'il y avait de paysans sous leurs ordres. Tous ont déposé la liste que les curés leur ont remise.'' (*Le National de l'Ouest, 25 avril 1848*)

Comme elle s'était ralliée au début du siècle à Bonaparte qui lui apportait la sécurité matérielle et un rempart contre l'idéologie républicaine, l'Eglise encouragea le vote pour son neveu, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, élu président de la République le 10 décembre 1848. Avec

(2) Sur l'Eglise de France de l'abbé Chatel, lire *Gavroche* n° 24

derrière lui la grande majorité de la population, il prit rapidement le pouvoir en main. Les possédants étaient rassurés, il saurait mater les "partageux". La République eut quand même le temps de voter le 30 octobre une loi sur l'enseignement agricole, créant un institut national agronomique et une école professionnelle dans chaque département. En Loire-Inférieure, ce fut un Alsacien, Jules Reiffel (1806/1888) natif de Barr (67140) qui fonda à Nozay (44170) l'école d'agriculture de Grand-Jouan. Ce n'était pas un luxe, si on en croit les rapports de l'époque :

"Le paysan est ignorant, il faudrait que l'intelligence fut excitée pour faire de l'agriculture une industrie scientifique au lieu d'une manœuvre purement routinière." (*Eriau, sous-préfet de Châteaubriant*)

"Le cultivateur ne sachant pas lire est souvent trompé. La tourbe, vendue sous le nom de "noir de Brière", est une marchandise inerte ne contenant aucun élément fertilisant mais passe pour du "noir" de raffinerie (de sucre)." (*Neveu-Derotrie, directeur départemental de l'Agriculture de Loire-Inférieure*)

Impatients de voir leurs biens mis en valeur, les propriétaires se montraient arrangeants lors du défrichage ; la discussion se faisait âpre à l'établissement du bail. Certains colons renâclaient devant le métayage avec le patron sur le dos, contrôlant leurs faits et gestes. Ils préféraient la location "à prix d'argent", ou sinon, repartaient défricher ailleurs. Les jeunes acceptaient mal la sujétion et lorgnaient déjà vers le mirage de la ville. En 1850, l'industrie nantaise produisait ses premières batteuses mécaniques et le manège à cheval, premier "moteur" agricole pouvant l'entraîner. Vint aussi le tarare pour ventiler et trier les céréales battues.

A partir de 1840, l'assolement triennal se mit en place : choux, sarrazin, pommes de terre — blé, seigle ou avoine — jachère. Avec les rendements suivants : froment 16,5 hl, seigle 13hl, avoine 14 hl, sarrazin 14 hl à l'hectare.

En 1830, dans le département de Loire-inférieure, il était cultivé 10 234 ha en pommes de terre. En 1845, à cause du mildiou, elles ne couvraient plus que 7 902 ha, pour atteindre 15 000 ha en 1871.

Quand les patates "enchaînent" le cochon

Les nouvelles variétés résistantes au mildiou, multipliées et distribuées par les fermes-écoles firent merveille dans les terres noires, légères et bien fumées. Mon grand-père qui radotait au soir de sa vie prétendait que les bonnes années elles faisaient éclater le sillon !

Plus besoin de laisser divaguer "le cochon de Bretagne, en ce temps-là d'aspect assez sauvage, haut sur pattes, le poil dur et épais, le groin allongé et ses grandes oreilles lui cachant les yeux. Très fécond, les portées dépassant la dizaine, cet animal qui vit librement tout le jour est la richesse du pauvre, sa viande est la seule qui figure à sa table, celle du bœuf ne s'y voit qu'exceptionnellement."

L'élevage et l'engraissement du porc devinrent une activité des plus rentables. Et saint Antoine, son protecteur, fut le plus vénéré dans les paroisses rurales après la Vierge. L'ermite égyptien mort dans le désert à 105 ans était fêté le 17 janvier. Représenté avec un cochon comme compagnon, symbole de la tentation et de la lubricité, il était le patron des charcutiers et des fossoyeurs et avait poussé la perfection à ne s'approvisionner en pain que tous les six mois et à éviter de se baigner pendant vingt ans. Il était judicieux, en venant à la foire, de verser son obole dans le tronc fixé à sa statue ou à son autel pour obtenir la protection des portées de jeunes et vendre avec profit.

Avant la Révolution, le "cochon de Saint-Antoine" déambulait dans les bourgs, clochette au cou. Les ménagères lui jetaient leurs détritus de cuisine ; gras, il était immolé pour les pauvres de l'hôpital.

"A la Saint-Antoine, les jours croissent du repas d'un moine."

"Saint-Antoine sec et beau remplit cuves et tonneaux."

Après 1850, plus jamais le charnier ne resta vide. A la rigueur, dans les familles nombreuses, on sacrifiait une truie de réforme, énorme et souvent coriace. Le lard salé assurait l'ordinaire, cuit dans la soupe aux choux, rutabagas et patates. Mieux nourris, nos pères subirent leur dernière épidémie de choléra en 1832/1835. La dysenterie, due à la sous-alimentation autant qu'au manque d'hygiène, à la promiscuité et à la contagion s'est montrée plus discrète après 1850. La population rurale croissait rapidement et régulièrement, Missillac enregistra en 1851 le plus fort nombre de naissances du siècle : 137.

La campagne de Crimée vint démentir le rassurant slogan : "L'Empire, c'est la paix". Nos gentilshommes campagnards se formèrent en Zouaves pontificaux pour voler au secours du Saint Père menacé par le mouvement d'unité italienne. Mgr Dupanloup, grand patron de l'Enseignement, donnait son avis autorisé sur les nouveaux programmes scolaires : "L'étude des mathématiques, en comprimant la sensibilité et l'imagination, rend quelquefois l'explosion des passions terrible." (*De la haute éducation intellectuelle*, 1855)

La guerre de 70 et les folies impériales oubliées, un nouveau pas fut franchi dans la technique agricole ; on atteignit des rendements de sept tonnes à l'hectare alors, il est vrai, que les Allemands en obtenaient le triple grâce à des fumures judicieuses. L'araire avait disparu, remplacé par la charrue Dombasle à avant-train ; faucheuses, faneuses, râteleuses mettaient au chômage les journaliers. Nos filles placées à Nantes gagnaient dix sous par jour ; leurs patronnes affiliées à l'œuvre de Sainte-Elisabeth prirent l'engagement de leur en donner quinze... Il ne restait plus au petit peuple des campagnes bretonnes qu'à aller grossir les banlieues urbaines pour y vivre et travailler dans des conditions qui furent la honte du 19e siècle. Ceux qui pouvaient encore rester reconnaissaient loyalement la valeur du tubercule : "Quand des patates il y aura, paysan s'en sauvera".

Un célèbre tableau de Van Gogh, *Les Mangeurs de pommes de terre*, montre la misère des populations flamandes. Plus célèbre encore sans doute, *l'Angélus* de Millet représente un couple de paysans que la prière du soir interrompt dans l'arrachage des pommes de terre. En fond de décor, l'église de Chailly-en-Bière, près de Barbizon, en Seine-et-Marne. Ce paysage a depuis bien changé : dans les champs s'élèvent aujourd'hui les derricks des sociétés pétrolières...

M. PERRAIS

Pour en savoir plus :

Historique de Saint-Nazaire, F. Gueriff.

Le diocèse de Nantes sous la monarchie censitaire, M. Faugeras

Le diocèse de Nantes sous le Second Empire, M. Launay

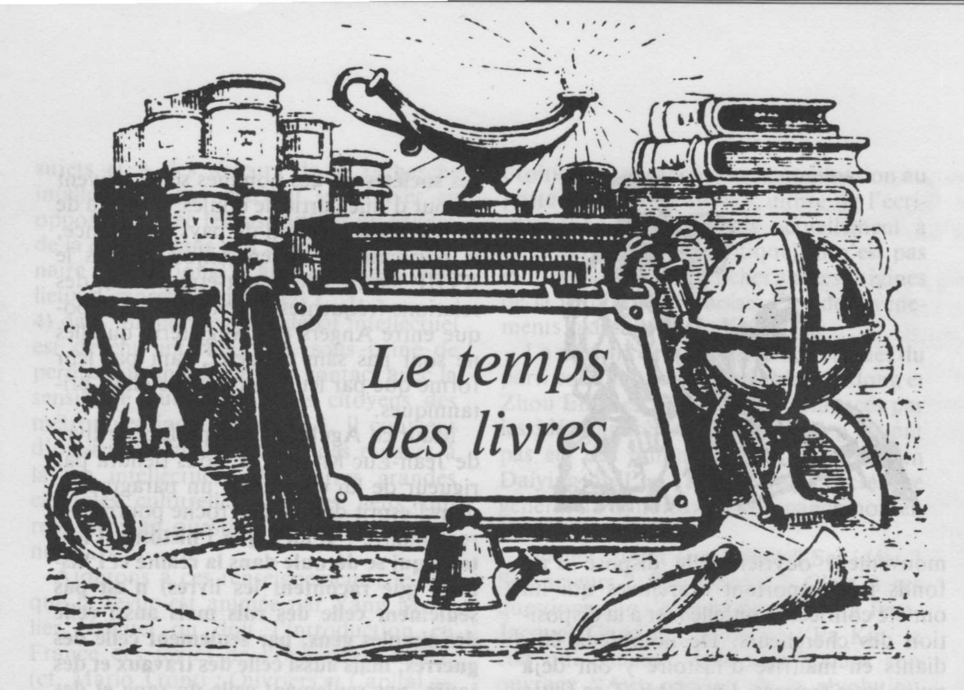
Le diocèse de Vannes au 19e siècle, 1800/1830, C. Langlois

Histoire de la Bretagne de 1789 à 1914, Skol Vreizh

Histoire de la Roche-Bernard H. Lebreton

Dictionnaire historique et géographique de Bretagne, 1853, OGEE

Archives départementales du Morbihan et de la Loire-Atlantique.



Education nouvelle : quelle histoire !
Hugues Lethierry, *éditions Subervie, 237 pages.*

Dans la mouvance des méthodes pédagogiques dites "optimistes", le GFEN — Groupe français d'éducation nouvelle — cherche à la fois les moyens de lutter par des pédagogies "nouvelles" contre l'échec scolaire et de convaincre des enseignants, confrontés chaque jour à la difficulté de se faire entendre par les "cancres", que tous les enfants sont capables de réussir à l'école.

Le mouvement n'est pas né de la dernière pluie. Hugues Lethierry en retrace l'histoire depuis la fondation en 1899 du Bureau international pour l'éducation nouvelle. On pourrait sans doute remonter encore plus loin, à l'école de Iasnaia Poliana fondée en 1859 par Tolstoï, mais où s'arrêterait-on ? Chez les Grecs ? Chez les Gaulois ? L'école elle-même n'est-elle pas génératrice d'échec scolaire ? La gageure de ces pédagogues optimistes est de vouloir que tous les enfants s'épanouissent au sein même de l'institution, en laquelle ils ont une foi immense.

En 1921, à Calais, naît la **Ligue internationale pour l'éducation nouvelle.** Puis, à la suite de divergences avec les principes énoncés par la ligue internationale, sera créé, en 1929, le Groupe français d'éducation nouvelle, "**dans une optique idéaliste, voulant régénérer l'humanité par l'éducation**". Après la Première Guerre mondiale, la paix est une des préoccupations majeures de ses adhérents, persuadés du rôle essentiel que jouera l'éducation dans **la création d'un être supérieur. (...) Il avait semblé alors que pour assurer au monde un avenir de paix, rien ne pouvait être plus efficace que de développer dans les jeunes générations le respect de la personne humaine par une éducation appropriée.**

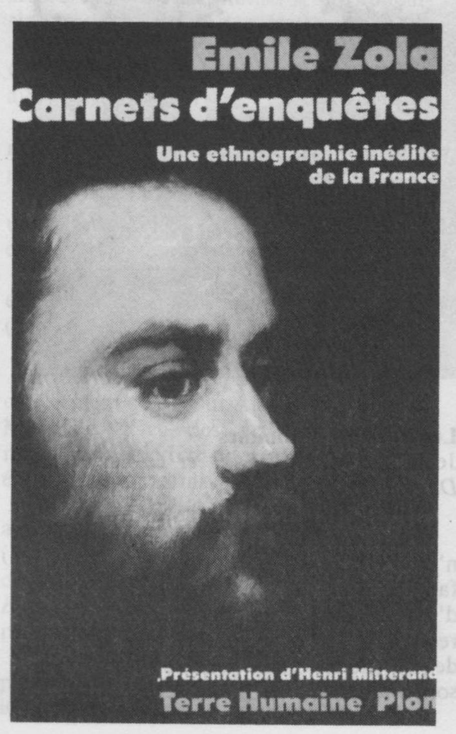
Rêveurs ? Idéalistes ? Sans doute. Mais ne faut-il pas des poètes, des utopistes pour faire lentement évoluer le monde ? De rencontres en colloques internationaux, bousculés par les remous de l'histoire et de la politique, des hommes ont consacré des années, voire leur vie entière, à tenter d'apporter des réponses aux questions qui se posent aux éducateurs. Ils ont rêvé une éducation nouvelle, un homme nouveau. Cet ouvrage, où sont consignés tant leurs efforts que leurs errements, leurs aspirations et leurs divergences, montre à quel point cette gestation est lente et laborieuse. Et tant pis pour les chantres du "n'y-a-qu'à" si l'accouchement n'est pas pour demain.

Un seul reproche à Hugues Lethierry : l'utilisation au début de son livre d'un jargon pédagogico-philosophique qui risque de rebuter plus d'un lecteur non initié. Ne s'adresse-t-il qu'à des pédagogues de haut niveau ? Ce serait dommage... L'éducation n'est-elle pas l'affaire de tous ?

P.C.

Emile Zola
Carnets d'enquêtes
Une ethnographie inédite de la France
Terre humaine, 690 pages, 170 F

La collection *Terre humaine*, dirigée par Jean Malaurie, publie depuis 30 ans des réflexions et des témoignages sur la marginalité des peuples et des sociétés minoritaires. Elle nous offre aujourd'hui son quarante cinquième livre, une œuvre inédite d'Emile Zola, le romancier devenu reporter-éthnographe Henri Mitterand, l'éminent spécialiste de Zola a mis à jour les manuscrits du grand écrivain qui dormaient à la Bibliothèque nationale. Il s'agit de reportages détaillés et de repérages sur le terrain qu'effectuait Zola avec une grande minutie pour réunir la documentation nécessaire à ses romans.



L'ensemble de ces "choses vues" forme une œuvre en soi. C'est aussi une des clés de la mémoire collective des Français. Ces **Carnets d'enquêtes** sont, également, par leur ampleur, leur cohérence, leur précision, une prise de vue tout à fait exceptionnelle sur la société française de la fin du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire sur les racines mêmes de notre époque.

G.P.

sites et monuments de Haute Provence
Ganagobie
le prieuré roman,
le plateau, randonnées

Ganagobie, le prieuré roman, le plateau, randonnées.
N° 91/92, Les Alpes de lumière, 04300 Forcalquier, 144 p., 75 F.

Vous découvrirez avec plaisir cette région de Haute-Provence dans cette excellente revue dont nous avons déjà évoqué certains numéros dans Gavroche. "*L'histoire de Ganagobie est un résumé de toute l'histoire, un mélange de la légende dorée et de la comédie humaine, un spectacle fou qui dure ici depuis au moins cinq mille ans, peut-être plus...*" Un ouvrage de qualité.

G.P.

"Milieux" :
Revue trimestrielle
Château de la Verrerie, BP 53,
71202 Le Creusot Cedex.
Le numéro : 50 F
abonnement pour 1 an (4 numéros) : 190 F

Commentant en 1980, l'année du patrimoine dans la revue "Les Révoltes logiques" (n° 12), Philippe Hoya pointait la spécificité du patrimoine version années 80. Selon lui, il cherchait "un ressort dans le désarroi de la décennie et une substance dans les derniers objets de l'histoire, de

l'anthropologie et de la géographie''.

C'est dans ce contexte des ''nostalgies efficaces'' (selon l'expression de Philippe Hoya) qu'est née la revue *Milieux* (n° 1 — avril 1980) au Creusot, avec l'aide de l'Ecomusée de la ville.

Après vingt-cinq numéros publiés (le n° 25 est entièrement consacré au thème de l'usine), et malgré l'ambiguïté fondatrice d'un recours aux ''nostalgies efficaces'', la revue s'affirme comme une excellente publication pluridisciplinaire en sciences humaines plutôt que comme une revue d'histoire sociale et ouvrière.

Il est malheureusement dommage que certains articles se parent d'un langage docte, propre à décourager certains lecteurs.

Telle qu'elle est, et malgré les réserves précédentes, elle constitue une lecture importante pour tous ceux qu'intéresse l'histoire du monde du travail.

Dans le numéro consacré à l'usine, nous avons particulièrement remarqué l'article de Karim Moutarrif sur les ''sans nom'', ces ouvriers immigrés d'après la Première Guerre mondiale que le patronat, reprenant une technique militaire, parque et déplace suivant les besoins de la production, dans des cantonnements.

De ce processus, K. Moutarrif écrit : ''Si pendant longtemps la société machiniste a cherché à contrôler le vagabond en tant que source potentielle de subversion, à travers le cantonnement et la mobilité qu'il engendre, elle l'exhume pour ses besoins, mais cette fois en prévoyant un appareil policier qui fera de ses déplacements un itinéraire contrôlé''. (p. 18)

De même, l'article de Marco Diani ''Pullman City : le tyran en Arcadie'' décrit cette expérience exceptionnelle de paternalisme industriel et de planification urbaine totale sous l'égide du grand entrepreneur George Mortimer Pullman (1831-1897).

Vingt ans après les débuts de la mise en œuvre de ce projet paternaliste, on assistera à un rejet massif de cette ''relique du servage européen''. La grève qui se déroulera dans la ville en 1894 constituera une étape décisive dans la constitution du mouvement ouvrier américain.

Dans ces deux cas, on voit apparaître la mise en place de procédures de contrôle total, sinon totalitaire, des travailleurs afin de permettre le développement industriel maximum tout en conjurant le spectre des ''classes dangereuses''.

L'exemple de ces deux articles montrera aux lecteurs de Gavroche l'intérêt de *Milieux* et sa contribution à l'histoire du monde du travail.

Pour notre part, nous nous efforcerons de signaler tout nouvel article ou numéro digne d'intérêt dans la perspective de l'histoire qui est la nôtre.

C.J.

Centre de documentation du mouvement ouvrier et du travail (CDMOT) 4, rue Désiré-Colombe 44100 Nantes

Cette association s'efforce de sauvegarder le patrimoine constituant l'histoire du

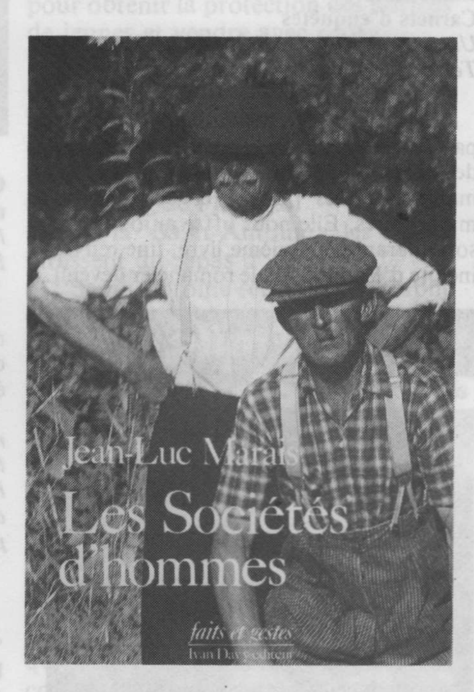


mouvement ouvrier. Elle dispose d'un fonds très important d'archives qui lui ont été confiées et qu'elle met à la disposition des chercheurs. De nombreux étudiants en maîtrise d'histoire y ont déjà puisé leurs sources. La CDMOT se flatte même d'avoir accueilli des étudiants étrangers.

Le dépouillement et le classement de ces documents constituent un travail considérable pour une association qui se veut modeste.

Afin de se faire connaître, la CDMOT propose 4 séries de 5 cartes postales, reproductions de vieilles photos inédites :
1) Le travail industriel en Basse-Loire avant 1939.
2) Front populaire en Basse-Loire.
3) Lancement des bateaux en Basse-Loire.
4) Actions paysannes.
20 F la série de 5 cartes ou 60 F les 4. Avis aux amateurs !

G.P.



Les Sociétés d'hommes
Jean-Luc Marais. *Faits et Gestes. Ivan Davy éditeur, 203 pages.*

Il est important pour les hommes de n'être pas exclus, d'appartenir à une famille, à un village, à un cercle d'amis, d'exister aux yeux des autres, d'être reconnus. Jeu et sociabilité vont souvent de pair (ne dit-on pas jeux de société...) et sont traités ici avec grand sérieux.

Jean-Luc Marais fait le recensement de ces **sociétés** où des hommes se retrouvent autour d'une partie de boules, d'un jeu de cartes, d'un petit vin de pays, en France, et particulièrement en Anjou, depuis le XVIII[e] siècle. C'est peut-être à cause des relations fréquentes qui existaient à l'époque entre Angers et l'Angleterre qu'elles ne sont pas sans rappeler, tant par leur forme que par leur nombre, les **clubs** britanniques.

Maurice Agulhon, qui préface le livre de Jean-Luc Marais, ne nous tiendra pas rigueur de lui emprunter un paragraphe, dans l'esprit duquel Gavroche pourrait se reconnaître : **L'idée que l'histoire (l'histoire qui se déroule dans la réalité et l'histoire que racontent les livres) n'est pas seulement celle des rois mais aussi celle des simples gens, par seulement celle des guerres, mais aussi celle des travaux et des jours, pas seulement celle du sang et des drames mais celle du sourire et du bonheur, — cette idée a été cent fois proclamée. Depuis le XVIII[e] siècle au moins, (depuis le Voltaire de l'Essai sur les mœurs) on pourrait faire une longue anthologie de ces déclarations de principe, et d'intentions. Le fait est qu'il aura fallu attendre la fin de notre XX[e] siècle pour que ces intentions se traduisent en actes assez hardiment, et que les universitaires eux-mêmes accueillent avec une normale et honorable considération les historiens des jours heureux et des occupations pacifiques.**

P.C

Babylone
c/o Editions Christian Bourgois 8, rue Garancière, 75006 Paris. Le n° 5 : 100 F

Fondée en 1981, la revue *Babylone* vient de publier son n° 5 consacré en grande partie à l'Amérique Latine, avec un titre suggestif : ''Le Tiers Monde revisité''.

D'environ 250 pages, chaque numéro se présente sous la forme d'un livre-cahier se répartissant en deux parties d'inégale importance :
— la première rassemble des articles de fond,
— la seconde, plus maniable, rassemblant comptes rendus de lecture, documents, informations sur la vie intellectuelle en France et à l'étranger, etc.

Quelques extraits de la plate-forme de constitution de la revue permettent de comprendre son but et ses ambitions :
''1) la création d'un lieu de travail et de confrontation de la vie intellectuelle dans la mesure où cet échange ne parvient plus à s'opérer actuellement, ni par les voies universitaires classiques, trop exclusives ou trop renfermées sur leur domaine propre, ni par la voie des médias de la communication et de la culture, qui tendent à orchestrer un type de débat qui échappe aux acteurs mêmes de la recherche (...).
2) une volonté de transformer positivement une crise de la ''pensée de gauche'', aussi bien dans la production intellectuelle que dans la circulation des produits de la recherche et de la culture (...).
3) donner un outil d'expression à des

sujets et à des acteurs de la recherche intellectuelle qui peuvent se trouver en opposition avec les institutions du savoir, de la culture dans leur découpage disciplinaire ou ''national'', ainsi que dans leurs lieux d'expression naturels (...).
4) dans un monde où le débat intellectuel est devenu international, sous peine de perdre tout intérêt et tout contact avec la sensibilité quotidienne des citoyens des métropoles industrielles (...), il convient d'ouvrir systématiquement des espaces à la vie intellectuelle des autres grandes capitales culturelles, ou des lieux qui remettent en question les centres reconnus (...).''

Ajoutons à ces renseignements, le fait que la revue est animée par Yann Moulier, auquel on doit l'introduction en France des textes de l'opéraïsme italien (cf. Mario Tronti : Ouvriers et Capital — Ed. C. Bourgois), et que chaque numéro possède une remarquable iconographie.

Enfin, il faut signaler son n° 2/3, consacré au post-socialisme : ''Autour des pays de l'Est et du socialisme réalisé'', qui contient plusieurs articles intéressants (B. Komarov, G. Duchène, P. Naville, E. Kogan, et N. Trifion).

Charles JACQUIER

AUX SOURCES DE LA REVOLUTION CHINOISE LES ANARCHISTES

contribution historique de 1902 à 1927

JEAN-JACQUES GANDINI

Atelier de Création Libertaire

Aux origines de la révolution chinoise, les anarchistes
par Jean-Jacques Gandini
238 pages, 82 F.
Atelier de création libertaire
13, rue Pierre-Blanc 69001 Lyon
Contribution historique de 1902 à 1927 (première période).

Distributeur ''Alternative''

A l'heure où la Chine, après la période isolationniste de la Révolution culturelle s'éveille au monde extérieur, notamment occidental, non seulement dans le domaine économique où l'on célèbre les vertus de l'économie de marché sans la nommer, mais également dans le domaine culturel avec, à quelques notables exceptions près, la ''réhabilitation des droitiers'' consacrée par la nomination au poste de ministre de la Culture de l'écrivain Wang Meng (mais actuellement à nouveau en posture critique), il n'est pas inintéressant de se pencher sur les origines de la révolution chinoise, l'un des événements majeurs de ce XXe siècle.

La plupart des dirigeants historiques du parti communiste chinois, Mao Zedong et Zhou Enlai en tête, ont été influencés par les idées anarchistes, quand ils n'en ont pas été des militants actifs comme Yun Daiying ou Lin Yunnan, futur secrétaire général du Syndicat général panchinois en 1925.

Quelles furent ses racines ? Ses idées ? Ses acteurs ? Son impact ? C'est à ses questions que s'efforce de répondre Jean-Jacques Gandini (auteur de ''Pa Kin, le coq qui chantait dans nuit'') dans son ouvrage ''Aux origines de la révolution chinoise : les anarchistes'', dévoilant ainsi un pan méconnu de ce pays-continent si fascinant qu'est la Chine.

G.P.

Impressions du Sud (le Livre dans le Midi) *Hôtel d'Estienne de Saint-Jean, 17, rue Gaston-de-Saporta, 13100 Aix-en-Provence.*
Le n° : 30 F — Abonnement 1 an : 140 F.

Cette revue trimestrielle des métiers du Livre dans le Midi a publié son 13e numéro (Eté 1986).

Publiée avec le concours du Centre national des Lettres, elle offre, numéro après numéro, un panorama quasi exhaustif de l'activité éditoriale et littéraire dans le Midi, en même temps qu'elle présente les caractéristiques d'une véritable revue littéraire à la présentation soignée (en particulier les très belles photos de Claude Vénézia).

Son sommaire s'organise en plusieurs rubriques permanentes.

D'abord, le ''journal des éditeurs'' présente, dans chaque numéro, un ou plusieurs éditeurs ainsi que des revues.

Ensuite, vient une rubrique Actualités/Chroniques, puis une rubrique consacrée aux métiers du Livre.

La section ''lectures'' fait le recensement d'un certain nombre de livres récemment parus.

Enfin, ''Impressions du Sud'' présente une liste complète des parutions nouvelles des éditeurs et des revues du Midi.

Elle se termine par un calendrier des expositions et manifestations culturelles (des grands musées aux librairies).

Le dernier numéro paru était plus particulièrement centré sur Aix-en-Provence et Marseille, avec des articles consacrés notamment à la fête du Livre à Aix sur les écrivains américains contemporains.

On notera également le remarquable article de Geneviève Mouillaud-Fraisse (Marseille, la ville invisible), qui rend compte d'un récent *Cahiers Pierre-Baptiste* (Actes Sud) : ''Marseille ou le présent incertain''.

Ces écrits ont, tous deux, su éviter ''les plus mauvais points de vue sur Marseille, le *parisien* et le *local*'', pour tenter de rendre compte d'''un sentiment tragique de la ville, qui est souvent occulté par la vision immédiate et présente du rire, ou réduit à des questions de règlement de compte et de faits divers'', ainsi que l'écrit Geneviève Mouillaud-Fraisse.

Parmi les articles les plus intéressants de la rubrique lectures, on peut signaler ceux de Gil Jouanard sur Jacques Reda et Jean Tortel, ceux de Geneviève Mouillaud-Fraisse sur les *Carnets* de Victor Serge (Actes Sud), les lettres de prison de Bartolemeo Vanzetti (*Ne pleurez pas ma mort* - Ed. Alinéa), enfin, celui d'Anne Roche consacré à *Transit*, le roman d'Anna Seghers (Ed. Alinéa).

Malgré toutes ces qualités, la revue connaît de sérieuses difficultés, dont nous informe l'éditorial de son n° 13. Il importe donc à ses lecteurs de la soutenir activement, afin que se poursuive cette expérience qui, espérons-le, continuera longtemps à vérifier cette injonction de Joe Bousquet :

''Ne soyez pas des régionalistes, les endroits de vos rencontres porteront les noms de vos amours. Mais soyez de votre région. Vous n'appartenez pas à un lieu : il n'existe de lieux que pour les esclaves. Vous n'êtes pas cette terre languedocienne mais *le don de cette terre à la patrie humaine''. (Papillon de neige* — Verdier, 1980).

C. J.

EXPOSITION

Le musée de l'Histoire vivante organise une rétrospective de l'œuvre de T.-A. Steinlein du 18 mars au 31 mai 1987.

C'est la plus grande exposition jamais consacrée à cet artiste défenseur des faibles. Cinq cents œuvres sont exposées pour mieux l'aimer. Affiches, illustrations, portraits, presse, fleurs et paysages, chats et animaux, mais aussi le peuple en lutte et l'horreur de la guerre.

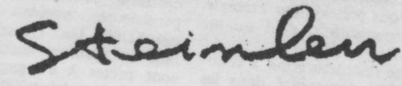
Une manifestation à ne pas manquer !

Ouvert tous les jours sauf le lundi.

Centre des expositions
Esplanade Benoît-Frachon (face à la mairie) 93100 Montreuil.

G.P.





QUELQUES PIECES A CONVICTION

Dessin de Huard



— *Est-ce que vous croyez encore ce que racontent les journaux ?*

Le Matin de Paris — 16 janvier 87

---ANNULATION D'ABONNEMEN

Veuillez annuler l'abonnemer

Gavroche

ISSN 0242-9705

À annuler apres: decembre 1986

Abonné: Ville de Paris 41, Bibliotheque Plaisance,
FRANCE (EURO I-334).

Abonné: Ville de Paris 60, Bibliotheque Orteaux,
75020 PARIS, FRANCE (EURO I-334).

Abonné: Ville de Paris 43, Bibl Jeunesse de la Fon
75001 PARIS, FRANCE (EURO I-334).

Abonné: Ville de Paris 15, Bibliotheque Vaugirar
75015 PARIS, FRANCE (EURO I-334).

Abonné: Ville de Paris 06, Bibliotheque Disco A
75006 PARIS, FRANCE (EURO I-334).

Abonné: Ville de Paris 16, Bibliotheque Trocade

... de Paris 45, Bibliotheque Cource

Bibliothèque : nettoyage en douceur

Ça grogne du côté des bibliothécaires parisiens : par petites touches impressionnistes, la municipalité est en train de rogner, l'air de rien, ce qu'ils considèrent comme une partie essentielle de leur mission : le choix des ouvrages et des revues.

Pour la première fois, le bureau des bibliothèques vient de procéder à des suppressions dans la liste des commandes de périodiques. Disparaîtront des présentoirs des revues culturelles comme *l'Ane*, *Art Presse*, historiques comme Gavroche, médicales comme *l'Impatient* (sur les médecines douces). *L'Ami Coop*, une revue pour les enfants éditée par la Ligue de l'enseignement, et même Amnesty International ont été touchés. En revanche, *Big Ben*, une revue vieillotte sur l'apprentissage de l'anglais, a été imposée.

« Le choix n'est pas innocent, se plaint une bibliothécaire, *car il porte sur des titres bien spécifiques. Et en ce qui concerne les quotidiens, les petites bibliothèques, donc celles qui ont un petit budget, ont eu à choisir entre le Matin, Libération et l'Humanité. »*

Cette décision s'explique par un *« rééquilibrage du niveau des réseaux des bibliothèques »*, et par des compressions budgétaires. Mais les bibliothécaires craignent que la restructuration ne s'étende davantage, sous prétexte par exemple d'informatisation, d'ici un ou deux ans.

Cette restructuration a d'ailleurs déjà commencé dans les sections Jeunesse, avec la mise en place, en novembre, d'une commission chargée du choix des livres destinés aux enfants. Choix qui incombait jusqu'alors aux seuls comités de lecture.

Cette commission réunit les conservateurs des sections Jeunesse, plus six personnes « extérieures », mères de famille par exemple, bien entendu désignées par le maire, trois membres de la majorité municipale au Conseil de Paris, et trois membres de l'administration. Le tout présidé par Françoise de Panafieu, adjointe au maire chargée de la Culture, qui a voix prépondérante en cas — peu probable — de désaccord.

Les petits Parisiens ne risquent donc plus de se retrouver en danger de SIDA mental ! Selon Jean Musy, directeur des Affaires culturelles, *« il n'est pas mauvais que des gens différents, avec des approches différentes, puissent donner leur avis sur les lectures enfantines »*. Certaines des bibliothécaires sont furieux, et se sentent dépossédés de leur mission. *« Notre rôle ne sera bientôt plus que de ranger les livres sur les étagères »*, se plaignent-ils.

Un seul mot d'ordre, pour l'instant, à Paris mais aussi dans toute la région : la vigilance. A Montfermeil (Seine-Saint-Denis), le maire a en effet lancé l'année dernière une croisade contre les lectures pernicieuses, soutenu en cela par l'UNI. Une croisade dans laquelle d'autres municipalités sont prêtes à s'engager, sous prétexte de restructuration.

PARIS

30-1-87

La polémique autour des bibliothèques

La réaction des conservateurs

Les bibliothécaires de la Ville de Paris sont en colère. Ils viennent d'adresser une lettre ouverte à M. Jacques Chirac pour se plaindre du contrôle auquel, pour la première fois, on veut les soumettre. La direction des affaires culturelles de la Ville a en effet pris deux initiatives que ces fonctionnaires hautement qualifiés *« considèrent comme extrêmement graves »*.

Jusqu'ici, les conservateurs des cinquante-cinq bibliothèques municipales choisissaient eux-mêmes les livres qu'ils achetaient (200 000 exemplaires par an, représentant 7 400 titres environ) et les bonnements de périodiques qu'ils uscrivaient. Ils se décidaient en nction des suggestions des lecurs, des statistiques de prêts, des itiques parues dans les revues prossionnelles, de leurs visites en rairie et des analyses de comités lecture qui se réunissent tous les eux mois.

Or, en juillet 1986, la direction es affaires culturelles a institué une ommission de vingt-sept membres trois élus, trois fonctionnaires de la irection, six personnalités compéntes et quinze bibliothécaires) qui xaminent désormais les listes achats de livres pour enfants et nnent leur avis sur l'opportunité acquisitions. Au cours de sa preère réunion, en novembre 1986, la mission a examiné 400 titres sur 1 400 qui sont achetés annuellet (sur 5 000 nouveautés). Seuls ou quatre titres ont posé prone. En tout cas, les bibliothées ont reçu, à leur grand étonnet, une liste des ouvrages avec les tions : « recommandé », le », « soulevant des réserves » déconseillé ». Les professionnels vu une remise en question de compétence et de leur honnêteté intellectuelle. Certains parlent même de *« menace de censure »*.

Une seconde mesure a mis le feu aux poudres. Les propositions d'abonnement aux périodiques que les bibliothèques envoient chaque année à l'administration centrale sont revenues pour la première fois avec un certain nombre de modifications. D'abord plusieurs bibliothécaires affirment qu'ils ont été mis en demeure d'avoir à renoncer à un quotidien « de gauche ». En règle générale, *l'Humanité* ou *Libération*. Motif : rééquilibrage des titres.

D'une manière générale, sur les quatre mille abonnements proposés, le bureau des bibliothèques suggère de renoncer à plus d'une centaine et d'en souscrire une douzaine de nouveaux.

Vingt titres soumis à restriction

Parmi les vingt titres de revues soumis à restriction figurent *Art press*, magazine culturel d'avant-garde, *l'Impatient*, périodique des médecines douces, des revues pour consommateurs, *Gavroche*, publication d'histoire pupulaire, *Amicoop*, publié par la Ligue de l'enseignement, la revue freudienne *l'Ane*, le bulletin des bibliothécaires, et celui d'Amnesty International. Parmi les propositions de nouveaux abonnements, on trouve *l'Equipe* et *Big Ben*, magazine d'appentissage de l'anglais.

Les bibliothécaires ont contesté ces choix, estimant que certains étaient animés par des motifs idéologiques. Mais l'administration a maintenu son point de vue en avançant des arguments techniques. L'association des conservateurs de bibliothèques admet que, si certains de ses membres *« ont commis des fautes en manquant au pluralisme souhaitable, ils doivent être rappelés à l'ordre, voire sanctionnés ». « Mais,* demande-t-elle, *doit-on pour autant retirer au corps entier des conservateurs leurs attributions ? »* Dans sa lettre ouverte, l'association demande donc à M. Chirac de *« bien vouloir examiner cette affaire personnellement »*.

Cette démarche est une pierre dans le jardin de Mme Françoise de Panafieu, député (RPR) de Paris, que le maire a nommée en 1983 adjoint aux affaires sulturelles. *« Il y a du changement dans les bibliothèques,* reconnaît-elle, *c'est normal. Leur nombre a augmenté. Leur budget de fonctionnement dépasse cette année 40 millions de francs. Leur fréquentation a doublé en dix ans. Cette réussite impose une évolution. »*

Enfin, les « suggestions » concernant les abonnements aux périodiques s'expliquent par deux motifs. D'abord pour les quotidiens, le souci de *« maintenir un strict équilibre parmi les courants d'opinion »*. Ensuite, la nécessité de gérer au mieux les budgets. *« Il n'est pas indispensable,* explique l'adjoint aux affaires culturelles, *que des revues très spécialisées ou d'accès difficile soient présentes dans les cinquante-cinq bibliothèques de la Ville. On les trouvera toujours dans quelques établissements vers lesquels on orientera les lecteurs éventuels. »*

Conclusion de Mme de Panafieu : *« Les huit cents fonctionnaires de nos bibliothèques sont respectables et compétents. Mais il y a des évolutions nécessaires derrière lesquelles il n'y a aucune intention politique. Je ne suis pas un censeur et je ne le deviendrai pas. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde — 30 janvier 87

---

ci-dessous:

EDITORIAL *(suite)*

D'abord pour les quotidiens, le souci de *"maintenir un strict équilibre parmi les courants d'opinion"*. Ensuite, la nécessité de gérer au mieux les budgets. *"Il n'est pas indispensable,* explique l'adjoint aux affaires culturelles, *que des revues très spécialisées ou d'accès difficile soient présentes dans les cinquante-cinq bibliothèques de la ville."* (1).

D'accès difficile, *Gavroche ?* Ben, dis donc... sont pas forts, à la commission !

Le grand Hugo a dû se retourner (une fois de plus) dans sa tombe.

Même si notre revue n'était pas directement concernée, nous nous serions associés à la réaction indignée des bibliothécaires. Alors...

Inutile de dire combien nous a touchés, dans ces conditions, l'initiative de plusieurs d'entre eux, qui ont souscrit sur leurs propres deniers un abonnement à *Gavroche* pour qu'il reste à la disposition de leurs lecteurs. Merci à eux !

Bien sûr, Gavroche ne va pas pour autant remonter sur les barricades, rue de la Chanvrerie ou au cloître Saint-Merry. Le paysage ne s'y prête d'ailleurs plus. Toutefois, il a voulu marquer par ce "baroud d'honneur" sa réprobation. Celle de tout citoyen conscient devant de telles mesures de discrimination confinant à la censure.

Il y avait longtemps qu'elle n'avait montré son mufle, celle-là !

Georges POTVIN

(1) Le Monde, 30.1.87, article de M.-A. Rendu : "La réaction des conservateurs".

L'Evénement du jeudi — 15 janvier 87

Coup de balai dans les biblios

Purge sur les rayons des bibliothèques publiques de la Ville de Paris. Plusieurs revues, pas très grand public, c'est vrai, pas non plus forcément bien-pensantes à l'endroit du gouvernement, en sont désormais bannies.

C'est le cas de *Gavroche* (histoire), *l'Ane* (psychanalyse), *l'Impatient* (médecine), *Question féministe* ou ...ncore *Art Press*. Le bulletin d'Am...esty International lui-même ...mble appelé à disparaître de cer...nes étagères.

...ciellement, cette «nouveauté ...ue des raisons financiè... ...s des bibliothè... pas été ...et. ...

ASSEMBLÉE NATIONALE
Jean-Louis DEBRE
Député de l'Eure

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, le 19 Février 1987

Réf. P/1259/D

Monsieur,

Votre lettre du 9 février dernier a retenu toute mon attention.

J'ai aussitôt écrit à Mme de PANAFIEU pour lui demander de me préciser les raisons qui motivent l'attitude du Bureau des Bibliothèques de la Ville de Paris. Je lui ai aussi demandé de revenir sur les décisions prises ou, tout au moins, d'en réduire la portée.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la réponse qui sera adressée à ma démarche.

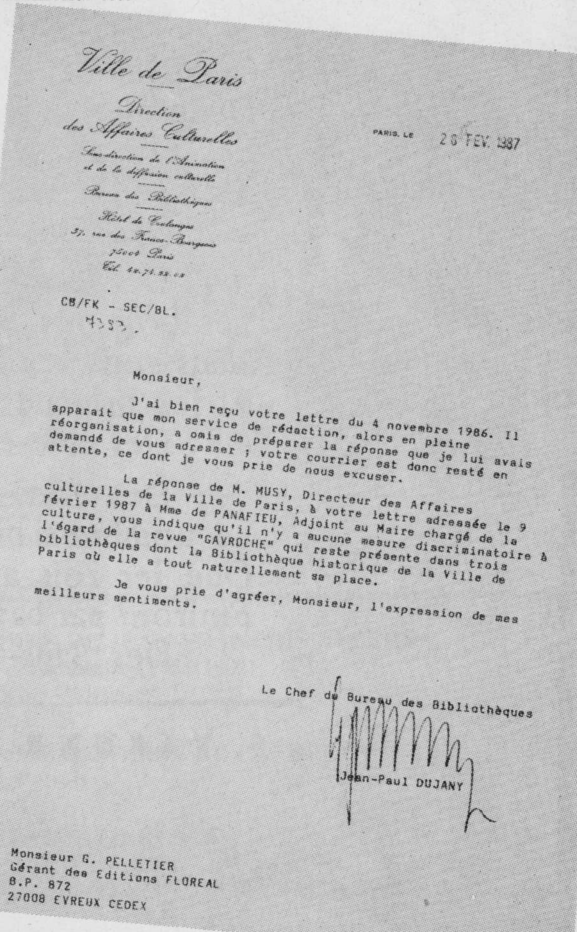
En vous remerciant de m'avoir fait part de vos préoccupations, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Louis DEBRE

Monsieur G. PELLETIER
Gérant des Editions Floréal
B.P. 872
27008 EVREUX CEDEX

Après la réponse mesurée, mais encourageante de M. J.-L. Debré, celle, tardive et laconique de la direction culturelle.

Trente-huit annulations... 3 réabonnements... on devrait se confondre en remerciements !...



Ville de Paris
Direction des Affaires Culturelles
Sous-direction de l'Animation et de la diffusion culturelle
Bureau des Bibliothèques
Hôtel de Coulanges
37, rue des Francs-Bourgeois
75004 Paris
Tél. 44.74.88.08

PARIS, LE 26 FEV. 1987

CB/FK - SEC/BL.
4353.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 4 novembre 1986. Il apparait que mon service de rédaction, alors en pleine réorganisation, a omis de préparer la réponse que je lui avais demandé de vous adresser ; votre courrier est donc resté en attente, ce dont je vous prie de nous excuser.

La réponse de M. MUSY, Directeur des Affaires culturelles de la Ville de Paris, à votre lettre adressée le 9 février 1987 à Mme de PANAFIEU, Adjoint au Maire chargé de la culture, vous indique qu'il n'y a aucune mesure discriminatoire à l'égard de la revue "GAVROCHE" qui reste présente dans trois bibliothèques dont la Bibliothèque historique de la Ville de Paris où elle a tout naturellement sa place.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Chef du Bureau des Bibliothèques
Jean-Paul DUJANY

Monsieur G. PELLETIER
Gérant des Editions FLOREAL
B.P. 872
27008 EVREUX CEDEX



CHANSON PATRIOTIQUE

DEs Sans-Culottes
L'œil féminin peut voir le nud, (*bis*)
Mais comme ils sont bons patriotes,
L'ennemi ne voit pas le cul
Des Sans-Culottes.

Aux Sans-Culottes,
Monsieur Brunswick brusque et bourru, (*bis.*)
Fit les menaces les plus sotes,
Et finit par montrer le cul
Aux Sans-Culottes.

Bons Sans-Culottes,
Monsieur de *Prusse* en fit autant; (*bis.*)
Il venoit à propos de bottes,
Mais il eut grand peur un instant
Pour ses culottes.

Bons Sans-culottes,
Tous les tyrans sont sur nos bras, (*bis.*)
En couronne, en mitre, en calottes;
Mais les tyrans ne valent pas
Des Sans-Culottes.

Des Sans-Culottes
Quand le corps en masse est levé : (*bis*)
Les Anglais comptent sur leurs flottes,
Mais à Toulon ils ont trouvé
Des Sans-Culottes.

Des Sans-Culottes
Les brigands esquivent les coups; (*bis.*)
Mais tous nos chefs sont patriotes,
Et les brigands sont devant nous
Des chie-en-culottes.

Des Sans-Culottes
Le nombre si bien s'est accru. (*bis.*)
Que les rois avec leurs marottes
Finiront par baiser le cul
Des Sans-Culottes.

A VIENNE. De l'Imprimerie de J. LABBE.